





N^o 171 / 35



Library
of the
University of Toronto



Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

ŒUVRES

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU.



ŒUVRES

COMPLETTES

DE J. J. ROUSSEAU,

CITOYEN DE GENÈVE.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME TRENTE-CINQUIÈME.

A PARIS,

chez { BÉLIN, Libraire, rue St. Jacques, n°. 26.
CAILLE, rue de la Harpe, n°. 150.
GRÉGOIRE, rue du Coq St. Honoré.
VOLLAND, quai des Augustins, n°. 25.

1 7 9 3.



RECUEIL
DE LETTRES.



LETTRE

A M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

A Amiens, le 2 juin 1767.

J'AI différé, Monsieur, de vous écrire jusqu'à ce que je puisse vous marquer le jour de mon départ, et le lieu de mon arrivée. Je compte partir demain et arriver après-demain au soir à S. Denis, où je séjournerai le lendemain vendredi, pour y attendre de vos nouvelles. Je logerai aux Trois-Maillets. Comme on trouve des fiacres à S. Denis, sans prendre la peine d'y venir vous-même, il suffit que vous ayez la bonté d'envoyer un domestique, qui nous conduise dans l'asyle hospitalier que vous voulez bien me destiner. Il m'a été impossible de rester inconnu, comme je l'avais désiré, et je crains bien que mon nom ne me suive à la piste. A tout événement, quelque nom que me donnent les autres, je prendrai celui de M. Jacques, et c'est sous

ce nom que vous pourrez me faire demander aux Trois-Maillets. Rien n'égale le plaisir avec lequel je vais habiter votre maison, si ce n'est le tendre empressement que j'ai d'en embrasser le vertueux maître.

A U M Ê M E.

A Fleury (1), ce vendredi à midi 5 juin 1767.

IL faut, Monsieur, jouir de vos bontés et de vos soins, et ne vous remercier plus de rien. L'air, la maison, le jardin, le parc, tout est admirable; et je me suis dépêché de m'emparer de tout par la jouissance. J'ai parcouru tous les environs, et au retour j'ai trouvé M. Garçon qui m'a tiré de peine sur votre retour d'hier, et m'a donné l'espoir de vous voir demain. Je ne veux point me laisser donner d'inquiétudes; mais quelque agréable et douce que me soit l'habitation de votre maison, mon intention est toujours de

(1) Maison de campagne de M. le marquis de Mirabeau.

les prévenir. Mille très-humbles salutations
et respects de Mlle. le Vasseur.

A U M Ê M E.

Ce mardi 9 juin 1767.

VOTRE présence, Monsieur, votre noble hospitalité, vos bontés de toute espèce ont mis le comble aux sentimens que m'avaient inspirés vos écrits et vos lettres. Je vous suis attaché par tous les liens qui peuvent rendre un homme respectable et cher à un autre; mais je suis venu d'Angleterre avec une résolution qu'il ne m'est pas même permis de changer, puisque je ne saurais devenir votre hôte à demeure, sans contracter des obligations qu'il n'est pas en mon pouvoir ni même en ma volonté de remplir; et pour répondre une fois pour toutes, à un mot que vous m'avez dit en passant, je vous répète et vous déclare que jamais je ne reprendrai la plume pour le public, sur quelque sujet que ce puisse être; que je ne ferai ni ne laisserai rien imprimer de moi avant ma mort, même de ce qui reste

encore en manuscrit ; que je ne puis ni ne veux rien lire désormais de ce qui pourrait réveiller mes idées éteintes , pas même vos propres écrits ; que dès à présent , je suis mort à toute littérature , sur quelque sujet que ce puisse être , et que jamais rien ne me fera changer de résolution sur ce point. Je suis assurément pénétré pour vous , de reconnaissance , mais non pas jusqu'à vouloir ni pouvoir me tirer de mon anéantissement mental. N'attendez rien de moi , à moins que , pour mes péchés , je ne devienne empereur ou roi ; encore ce que je ferai dans ce cas , sera-t-il moins pour vous que pour mes peuples ; puisqu'en pareil cas , quand je ne vous devrais rien , je ne le ferais pas moins.

En outre , quoi que vous puissiez faire , au Biguon je serais chez vous , et je ne puis être à mon aise que chez moi ; je serais dans le ressort du parlement de Paris , qui par raison de convenance peut , au moment qu'on y penserait le moins , faire une exécution nouvelle *in animâ vili* ; je ne veux pas le laisser exposé à la tentation.

J'irais pourtant voir votre terre avec grand plaisir , si cela ne faisait pas un détour inutile , et si je ne craignais un peu , quand j'y serais ,

d'avoir la tentation d'y rester. Là-dessus toutefois, votre volonté soit faite : je ne résisterai jamais au bien que vous voudrez me faire, quand je le sentirai conforme à mon bien réel ou de fantaisie ; car pour moi c'est tout un. Ce que je crains n'est pas de vous être obligé, mais de vous être inutile.

Je suis très-surpris et très en peine de ne recevoir aucune nouvelle d'Angleterre, et sur-tout de Suisse, dont j'en attends avec inquiétude. Ce retard me met dans le cas de faire à vous et à moi le plaisir de rester ici, jusqu'à ce que j'en aie reçu, et par conséquent celui de vous y embrasser quelquefois encore, sachant que les œuvres de miséricorde plaisent à votre cœur. Je remets donc à ces doux momens, ce qu'il me reste à vous dire, et sur-tout à vous remercier du bien que vous m'avez procuré dimanche au soir, et que par la manière dont je l'ai senti, je mérite d'avoir encore. *Vale, et me ama.*

A U M Ê M E.

Ce vendredi, 17 juin 1767.

JE lirai votre livre, puisque vous le voulez : ensuite j'aurai à vous remercier de l'avoir lu ; mais il ne résultera rien de plus de cette lecture, que la confirmation des sentimens que vous m'avez inspirés, et de mon admiration pour votre grand et profond génie ; ce que je me permets de vous dire en passant, et seulement une fois. Je ne vous réponds pas même de vous suivre toujours, parce qu'il m'a toujours été pénible de penser, fatigant de suivre les pensées des autres, et qu'à présent, je ne le puis plus du tout. Je ne vous remercie point ; mais je sors de votre maison, fier d'y avoir été admis, et plus desireux que jamais de conserver les bontés et l'amitié du maître. Du reste, quelque mal que vous pensiez de la sensibilité, prise pour toute nourriture, c'est l'unique qui m'est restée ; je ne vis plus que par le cœur. Je veux vous aimer autant que je vous respecte. C'est beaucoup ; mais

voilà tout : n'attendez jamais de moi rien de plus. J'emporterai , si je puis , votre livre de plantes ; s'il m'embarrasse trop , je le laisserai , dans l'espoir de revenir quelque jour le lire plus à mon aise. Adieu , mon cher et respectable hôte , je pars plein de vous , et content de moi , puisque j'emporte votre estime et votre amitié.

A U M Ê M E.

A Trye-le-Château , le 24 juin 1767.

J'ESPÉRAIS , Monsieur , vous rendre compte un peu en détail , de ce qui regarde mon arrivée et mon habitation : mais une douleur fort vive , qui me tient depuis hier à la jointure du poignet , me donne à tenir la plume , une difficulté qui me force d'abrégé. Le château est vieux ; le pays est agréable ; et j'y suis dans un hospice qui ne me laisserait rien à regretter , si je ne sortais pas de Fleury. J'ai apporté votre livre de plantes , dont j'aurai grand soin ; j'ai apporté votre *Philosophie rurale* , que j'ai essayé de lire et de

suivre, sans pouvoir en venir à bout; j'y reviendrai toutefois. Je réponds de la bonne volonté, mais non pas du succès. J'ai aussi apporté la clef du parc; j'étais en train d'emporter toute la maison. Je vous renverrai cette clef par la première occasion. Je vous prie de me garder le secret sur mon asyle. M. le prince de Conti le desire ainsi, et je m'y suis engagé. Le nom de Jacques ne lui ayant pas plu, j'y ai substitué celui que je signe ici, et sous lequel j'espère, Monsieur, recevoir de vos nouvelles à l'adresse suivante. Agréez, Monsieur, mes salutations très-humbles. Je vous révere, et vous embrasse de tout mon cœur.

R E N O U.

A M I L O R D H A R C O U R T.

Le 10 juillet 1767.

JE reçois seulement en ce moment, Milord, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 7 mai, et le billet que vous m'avez envoyé sous la même date. En vous remerciant de l'une et de l'autre, et en vous réitérant

mes très-humbles excuses, de la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, permettez qu'étant éloigné de vous, je prenne la liberté de me recommander à l'honneur de votre souvenir, de vous assurer que vos bontés ne sortiront point de ma mémoire, et de vous renouveler les protestations de ma reconnaissance et de mon respect.

Je vous demande la permission, Milord, de ne point dater quant à présent, du lieu de ma retraite, et de ne plus signer un nom sous lequel j'ai vécu si malheureux. Vous ne tarderez pas d'être instruit de celui que j'ai pris, et sous lequel je vous rendrai désormais mes hommages, si vous me permettez de vous les renouveler quelquefois. Si vous m'honorez d'une réponse, monsieur Watelet est à portée de me la faire passer.

A M. GRANVILLE.

De France, le 1er. août 1767.

SI j'avais eu, Monsieur, l'honneur de vous écrire autant de fois que je l'ai résolu, vous auriez été accablé de mes lettres ; mais les.

tracas d'une vie ambulante , et ceux d'une multitude de survenans , ont absorbé tout mon temps , jusqu'à ce que je sois parvenu à obtenir un asyle un peu plus tranquille. Quelque agréable qu'il soit , j'y sens souvent, Monsieur, la privation de votre voisinage et de votre société, et j'en remplis souvent la solitude, du souvenir de vos bontés pour moi. Peu s'en est fallu que je ne sois retourné jour et nuit tout cela, chez mon ancien et aimable hôte ; mais la manière dont vos papiers publics ont parlé de ma retraite , m'a déterminé à la faire entière , et à exécuter un projet dont vous avez été le premier confident. Je vous disais alors, qu'en quelque lieu que je fusse, je ne vous oublierais jamais ; j'ajoute maintenant, qu'à ce souvenir si bien dû, se joindra toute ma vie le regret de l'entretenir de si loin.

Permettez du moins, que ce regret soit tempéré par le plaisir de vous demander et d'apprendre quelquefois de vos nouvelles, et réitérer de temps en temps, les assurances de ma reconnaissance et de mon respect.

A M. LE MARQUIS
DE MIRABEAU.

A Trye, le 12 août 1767.

JE suis affligé, Monsieur, que vous me mettiez dans le cas d'avoir un refus à vous faire ; mais ce que vous me demandez, est contraire à ma plus inébranlable résolution, même à mes engagemens ; et vous pouvez être assuré que de ma vie, une ligne de moi ne sera imprimée de mon aveu. Pour ôter même une fois pour toutes, les sujets de tentation, je vous déclare que dès ce moment, je renonce pour jamais à toute autre lecture que des livres de plantes, et même à celle des articles de vos lettres, qui pourraient réveiller en moi, des idées que je veux et dois étouffer. Après cette déclaration, Monsieur, si vous revenez à la charge, ne vous offensez pas que ce soit inutilement.

Vous voulez que je vous rende compte de la manière dont je suis ici. Non, mon respectable ami, je ne déchirerai pas votre

noble cœur par un semblable récit. Les traitemens que j'éprouve en ce pays, de la part de tous les habitans sans exception, et dès l'instant de mon arrivée, sont trop contraires à l'esprit de la nation, et aux intentions du grand prince qui m'a donné cet hospice, pour que je les puisse imputer qu'à un esprit de vertige, dont je ne veux pas même rechercher la cause. Puissent-ils rester ignorés de toute la terre, et puissé-je parvenir moi-même à les regarder comme non avenues !

Je fais des vœux pour l'heureux voyage de ma bonne et belle compatriote, que je crois déjà partie. Je suis bien lier que madame la comtesse ait daigné se rappeler un homme qui n'a eu qu'un moment l'honneur de paraître à ses yeux, et dont les abords ne sont pas brillans. Elle aurait trop à faire, s'il fallait qu'elle gardât un peu des souvenirs qu'elle laisse à quiconque a eu le bonheur de la voir. Recevez mes plus tendres embrassemens.

A U M Ê M E.

Ce 22 août 1767,

JE vous dois bien des remerciemens, Monsieur, pour votre dernière lettre, et je vous les fais de tout mon cœur. Elle m'a tiré d'une grande peine; car vous étant aussi sincèrement attaché que je le suis, je ne pouvais rester un moment tranquille, dans la crainte de vous avoir déplu. Grâce à vos bontés, me voilà tranquillisé sur ce point; vous me trouvez grognon; passe pour cela: je réponds du moins que vous ne me trouverez jamais ingrat: mais n'exigez rien de ma déférence et de mon amitié, contre la clause que j'ai le plus expressément stipulée; car je vous confirme pour la dernière fois, que ce serait inutilement.

J'ai tort de n'avoir rien mis pour monsieur l'Abbé; mais ce tort n'est qu'extérieur et apparent, je vous jure. Il me semble que les hommes de son ordre doivent deviner l'impression qu'ils font, sans qu'on la leur témoigne. La raison même qui m'empêchait

de répondre à sa politesse, est obligeante pour lui ; puisque c'était la crainte d'être entraîné dans des discussions que je me suis interdites, et où j'avais peur de n'être pas le plus fort. Je vous dirai tout franchement que j'ai parcouru chez vous quelques pages de son ouvrage, que vous avez négligemment laissé sur le bureau de monsieur Garçon, et que sentant que je mordais un peu à l'hameçon, je me suis dépêché de fermer le livre, avant que j'y fusse tout-à-fait pris. Or préchez et patrocinez tout à votre aise. Je vous promets que je ne rouvrirai de mes jours, ni celui-là, ni les vôtres, ni aucun autre de pareil acabit : hors l'*Astrée*, je ne veux plus que des livres qui m'ennuient, ou qui ne parlent que de mou foin.

Je crains bien que vous n'ayiez deviné trop juste sur la source de ce qui se passe ici, et dont vous ne sauriez même avoir l'idée : mais tout cela n'étant point dans l'ordre naturel des choses, ne fournit point de conséquence contre le séjour de la campagne, et ne m'en rebute assurément pas. Ce qu'il faut fuir, n'est pas la campagne, mais les maisons des grands et des princes, qui ne sont point les maîtres chez eux, et

ne savent rien de ce qui s'y fait. Mon malheur est premièrement d'habiter dans un château, et non pas sous un toit de chaume; chez autrui, et non pas chez moi, et surtout d'avoir un hôte si élevé, qu'entre lui et moi, il faut nécessairement des intermédiaires. Je sens bien qu'il faut me détacher de l'espoir d'un sort tranquille, et d'une vie rustique : mais je ne puis m'empêcher de soupirer en y songeant. Aimez-moi, et plaignez-moi. Ah, pourquoi faut-il que j'aie fait des livres ! J'étais si peu fait pour ce triste métier ! J'ai le cœur serré ; je finis, et vous embrasse.

A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, ce 24 août 1767.

JE n'ai reçu que depuis peu de jours, mon bon ami, votre lettre du 20 mai, adressée à Wootton. Elle était dans le plus triste état du monde, à demi-brûlée, et paraissant avoir été ouverte plusieurs fois. Les pièces que vous y avez jointes, ayaut

grossi le paquet , ont augmenté la curiosité. Je ne sais pourquoi vous vous obstinez à m'envoyer de pareilles pièces : peine qui ne peut servir de rien , ni à vous , ni à moi , ni à personne , et qui empêchera toujours que vos lettres ne me parviennent fidèlement. Quand vos affaires seront accommodées , apprenez-le-moi , pour consoler mon cœur. Jusques-là , ne me parlez que de vous.

Lorsque je doutais que vous viussiez me voir à Wootton , ce n'était pas de votre volonté que j'étais en peine , mais bien des obstacles que vous trouveriez à l'exécuter. Soyez persuadé que , si vous m'étiez venu voir en Angleterre , de quelque manière que vous vous y fussiez pris , vous n'auriez point passé Londres. Si jamais la concorde renaît parmi vous , j'ai lieu d'espérer que n'ayant plus à courir si loin , vous aurez moins de difficultés à me rejoindre. Monsieur du Peyron vous en indiquera les moyens quand il sera temps , et soyez sûr que l'espoir de vous embrasser , est un de ceux qui me font encore aimer la vie.

Je ne sais comment j'avais oublié de vous rendre compte de l'affaire dont vous m'aviez chargé à Berlin. J'aurais juré de vous en avoir

rendu compte il y a longtems ; car dans mon premier moment de relâche , j'écrivis à cet effet à milord Maréchal. C'était précisément quand monsieur Michel venait d'être nommé. Milord me répondit qu'il était allé exprès à Berlin pour parler aux ministres , de votre affaire ; qu'il fallait nécessairement que vous vous adressassiez directement à eux , ou au vice-gouverneur ; que depuis la nomination du dernier , il ne lui convenait plus de se mêler d'aucune affaire qui regardât Neuchatel en aucune sorte ; qu'il avait refusé au colonel Chaillet de se mêler d'une affaire pareille à celle qu'il venait de proposer à ma sollicitation ; et qu'il me priait de ne plus me charger à l'avenir de recommandation auprès de lui , de quelque espèce qu'elles pussent être. Je ne doute pas qu'en vous adressant directement au ministère , votre affaire ne passât sans difficulté ; d'autant plus qu'elle a déjà été proposée , et qu'on est toujours bien venu dans cette cour-là , quand on se présente avec de l'argent. En partant de l'isle de St-Pierre , je laissai vos papiers avec tous les miens , à monsieur du Peyrou , des mains de qui vous les retirerez sans difficulté quand il vous plaira.

Je n'ai laissé nuls papiers à l'isle de St-Pierre, qu'il m'importe de ravoir; mais comme j'aime toujours mieux qu'ils soient en mains amies qu'en d'autres, si vous voulez les retirer en mon nom, vous n'avez qu'à m'envoyer la formule du billet qu'il faut que je fasse pour cela, et je vous l'enverrai sans délai.

Comme lorsque vos affaires publiques seront terminées, vous pourriez avoir quelque voyage à faire dans le pays où je suis, sans passer par Neuchatel, je vous prévien que, si de Paris vous pouvez vous rendre au château de Trye, près de Gisors, et demander monsieur Renou, il vous donnera de mes nouvelles sûres. Gisors est à quinze petites lieues de Paris, et il y a un carrosse public qui part de Gisors tous les mercredis, et de Paris tous les samedis, et fait la route en été dans un jour. Je vous embrasse, mon bon ami, de tout mon cœur, ainsi que tout ce qui vous est cher, et tous nos amis.

Monsieur du Peyron étant tombé malade à Paris, cette lettre a été prodigieusement retardée.

Ce 8 novembre.

Autre retard bien plus long, monsieur

du Peyrou étant retombé malade ici, et y ayant été retenu plus de deux mois, vous pouvez juger si ces longs retards me tiennent en inquiétude, et me rendent vos promptes nouvelles nécessaires, sur les tristes choses que j'apprends.

A M.

A Trye-le-Château, le 9 septembre 1767.

MONSIEUR,

PERMETTEZ que j'aie l'honneur d'exécuter près de vous, l'ordre exprès que m'a donné l'auteur d'un livre intitulé : *Dictionnaire de musique*, par J. J. Rousseau, qui s'imprime chez la veuve Duchesne. Cet ordre est, Monsieur, de m'opposer de sa part, comme je fais, à la publication de cet ouvrage qui porte son nom, jusqu'à ce qu'il ait été de nouveau soumis à la censure : attendu que des passages raturés et rétablis dans le manuscrit, peuvent faire naître des difficultés que le premier censeur étant mort,

ne pourrait lever, et que l'auteur veut prévenir. Vous êtes très-humblement supplié, Monsieur, d'arrêter ladite publication jusqu'à ce temps-là.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect.

Signé RENOU, (1).

A M. LE MARQUIS

D E M I R A B E A U.

Ce 12 décembre 1767.

JE consens de tout mon cœur, mon illustre ami, que vous fassiez imprimer, avec les précautions dont vous parlez, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; et je vous remercie de l'honnêteté avec laquelle vous voulez bien me demander mon consentement pour cela.

Vous voilà donc embarqué tout de bon,

(1) C'était le nom qu'avait pris l'auteur, en se retirant au château de Trye.

dans les guerres littéraires. Que j'en suis affligé, et que je vous plains ! Sans prendre la liberté de vous dire là-dessus, rien de mon chef, j'oserai vous transcrire ici deux vers du Tasse, que je me rappelle, et auxquels je n'ajouterai rien.

*Giunta è tua gloria al sommo, e per innanzi
Fugir le dubbie guerre a te conviene.*

Je vous honore et vous embrasse, Monsieur, de tout mon cœur.

A MILORD HARCOURT.

13 janvier 1768.

JE me reprocherais, Milord, d'avoir tardé si long-temps à vous écrire et à vous remercier, si je ne me rendais le témoignage que la volonté y était toute entière, et que ce que je veux faire, est toujours ce que je fais le moins. J'ai entr'autres été depuis trois mois garde-malade, et je n'ai pas quitté le chevet d'un ami, qui grâce au ciel, est enfin parfaitement rétabli. Je vous offre, Milord, les prémices de mes loisirs; et c'est avec autant d'empressement

que de reconnaissance , que touché de toutes les bontés dont vous m'avez honoré, je vous en demande la continuation. Il ne tiendra pas à moi qu'en les cultivant avec le plus grand soin , je ne vous témoigne en toute occasion , combien elles me sont précieuses.

J'ai reçu depuis long-temps , l'argent du billet que vous prîtes la peine de m'envoyer pour le produit des estampes ; et c'est encore un de mes torts les moins excusables , de ne vous en avoir pas tout de suite accusé la réception : mais je me reposais un peu en cela , sur votre banquier , qui n'aura pas manqué de vous en donner avis. Vous me demandez , Milord , ce qu'il fallait faire des estampes de M. Watelet. Nous étions convenus que puisque vous ne les aviez pas , et qu'elles vous étaient agréables , vous les ajouteriez à vos porte-feuilles , d'autant plus qu'elles ne pouvaient passer déceinement et convenablement que dans les mains d'un ami de l'auteur. Ainsi , j'espère qu'à ce titre , vous ne dédaignerez pas de les accepter. A l'égard de l'estampe du roi , je desire extrêmement qu'elle me parvienne ; et si vous permettez que j'abuse encore de vos bontés , j'ose vous supplier de la faire envelopper avec soin dans un rouleau

leau. Je desire extrêmement recevoir bientôt cette belle estampe, que j'aurai soin de faire encadrer convenablement, pour avoir les traits de mon auguste bienfaiteur, incessamment gravés sous mes yeux, comme ses bontés le sont dans mon cœur.

Daignez, Milord, continuer à m'honorer des vôtres, et quelquefois des marques de votre souvenir. Je tâcherai de mon côté, de ne me pas laisser oublier de vous, en vous renouvelant, autant que cela ne vous importunera pas, les assurances de mon plus entier dévouement et de mon plus vrai respect.

A M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

13 janvier 1768.

J'AI, mon illustre ami, pour vous écrire; laissé passer le temps des sots complimens dictés non par le cœur, mais par le jour et

par l'heure, et qui partent à leur moment ; comme la détente d'une horloge. Mes sentimens pour vous sont trop vrais, pour avoir besoin d'être dits ; et vous les méritez trop bien pour manquer de les connaître. Je vous plains du fond de mon cœur, des tracas où vous êtes ; car quoi que vous en disiez, je vous vois embarqué, sinon dans des querelles littéraires, au moins dans des querelles économiques et politiques : ce qui serait peut-être encore pis, s'il était possible. Je suis prêt à tomber en défaillance, au seul souvenir de tout cela. Permettez que je n'en parle plus, que je n'y pense plus que par le tendre intérêt que je prends à votre repos, à votre gloire. Je puis bien tenir les mains élevées pendant le combat, mais non pas me résoudre à le regarder.

Parlons de chansons, cela vaudra mieux. Serait-il possible que vous songeassiez tout de bon à faire un opéra ? O, que vous seriez aimable, et que j'aimerais bien mieux vous voir chanter à l'opéra, que crier dans le désert ! Non qu'on ne vous écoute et qu'on ne vous lise ; mais on ne vous suit, ni ne veut vous entendre. Ma foi, Monsieur ; faisons

comme les nourrices, qui, quand les enfans grondent, leur chantent et les font danser. Votre seule proposition m'a déjà mis, moi vieux radoteur, parmi ces enfans là; et il s'en faut peu que ma muse chenne ne soit prête à se ranimer aux accens de la vôtre, ou même à la seule annonce de ces accens. Je ne vous en dirai pas aujourd'hui davantage; car votre proposition m'a tout l'air de n'être qu'une vaine amorce, pour voir si le vieux fou mordrait encore à l'hameçon. A présent que vous en avez à peu près le plaisir, dites-moi tout rondement ce qu'il en est, et je vous dirai franchement, moi, ce que j'en pense, et ce que je crois y pouvoir faire. Après cela, si le cœur vous en dit, nous en pourrons causer avec mon aimable payse, qui nous donnera sur tout cela de très-bons conseils. Adieu, mon illustre ami; je vous embrasse avec respect, mais de tout mon cœur.

A M. GRANVILLE.

A Trye, le 25 janvier 1768.

JE n'aurais pas tardé si long-temps, Monsieur, à vous remercier du plaisir que m'a fait la lettre dont vous m'avez honoré le 6 novembre, sans beaucoup de tracas, qui venus à la traverse, m'ont empêché de disposer de mon temps comme j'aurais voulu. Les témoignages de votre souvenir et de votre amitié me seront toujours aussi chers que vos honnêtetés et vos bontés m'ont été sensibles, pendant tout le temps que j'ai eu le bonheur d'être votre voisin. Ce qui ajoute à mon déplaisir de vous écrire si tard, est la crainte que cette lettre vous trouvant déjà parti de Calwich, ne fasse un bien long circuit pour vous aller chercher à Bath. Je desire fort, Monsieur, que vous ayez cette fois entrepris ce voyage annuel, plus par habitude que par nécessité; et que toutefois les eaux vous fassent tant de bien, que vous puissiez jouir en

paix , de la belle saison qui s'approche , dans votre charmante demeure , sans aucun ressentiment de vos précédentes incommodités. Vous y trouverez , je pense , à votre retour , un barbouillage nouvellement imprimé , où je me suis mêlé de bavarder sur la musique , et dont j'ai fait adresser un exemplaire à M. Rougemont , avec prière de vous le faire passer. Aimant la musique , et vous y connaissant aussi bien que vous faites , vous ne dédaignerez peut-être pas de donner quelques momens de solitude et d'oisiveté , à parcourir une espèce de livre qui en traite tant bien que mal. J'aurais voulu pouvoir mieux faire ; mais enfin , le voilà tel qu'il est.

Le défaut d'occasion , Monsieur , pour faire partir cette lettre , rend sa date bien surannée , et me l'a fait écrire à deux fois. L'occasion même d'un ami prêt à partir , et qui veut bien s'en charger , ne me laisse pas le temps de transcrire ma réponse à l'aimable bergère de Calwich , et me force à la laisser partir un peu barbouillée. Veuillez lui faire excuser cette petite irrégularité , ainsi que celle du défaut de signature , dont vous pouvez savoir la raison. Recevez , Monsieur , mes saluta-

tions empressées , et mes vœux pour l'affermissement de votre santé.

L'HERBORISTE de mad. la Duchesse
de Portland.

P. S. Comme l'exemplaire du *Dictionnaire de musique*, qui vous était destiné, avait été adressé à M. Vaillant, qui n'a jamais paru fort soigneux des commissions qui me regardent, j'en ai fait envoyer depuis, un second à M. Rougemont, pour vous le faire passer, au défaut du premier.

A M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

A Trye, le 28 janvier 1768.

JE me souviens, mon illustre ami, que le jour où je renouçai aux petites vanités du monde et en même-temps à ses avantages, je me dis entr'autres, en me défaisant de ma montre : grâces au ciel, je n'aurai plus besoin de savoir l'heure qu'il est. J'aurais pu me dire la même chose sur le quantième, en me dé-

faisant de mon almanach : mais quoique je n'y tiens plus par les affaires , j'y tiens encore par l'amitié. Cela rend mes correspondances plus douces et moins fréquentes : c'est pourquoi je suis sujet à me tromper dans mes dates, de semaine, et même quelquefois de mois ; car quoiqu'avec l'almanach , je sache bien trouver le quantième dans la semaine , sachant le jour, quand il s'agit de trouver aussi la semaine , je suis totalement en défaut. J'y devrais pourtant être moins avec vous qu'avec tout autre , puisque je n'écris à personne plus souvent et plus volontiers qu'à vous.

Conclusion : nous ne ferons d'opéra ni l'un ni l'autre ; c'est de quoi j'étais d'avance à peu près sûr. J'avoue pourtant que dans ma situation présente, quelque distraction attachante et agréable me serait nécessaire. J'aurais besoin , sinon de faire de la musique, au moins d'en entendre ; et cela me ferait beaucoup plus de bien. Je suis attaché plus que jamais à la solitude ; mais il y a tant d'entours déplaisans à la mienne , et tant de tristes souvenirs m'y poursuivent malgré moi , qu'il m'en faudrait une autre encore plus entière, mais où des objets agréables pussent effacer l'impression de ceux qui m'occupent , et faire

diversion au sentiment de mes malheurs. Des spectacles où je pusse être seul dans un coin et pleurer à mon aise , de la musique qui pût ranimer un peu mon cœur affaissé , voilà ce qu'il me faudrait pour effacer toutes les idées antérieures , et me ramener uniquement à mes plantes , qui m'ont quitté pour trop long-temps cet hiver. Je n'aurai rien de tout cela ; car en toutes choses , les consolations les plus simples me sont refusées ; mais il me faut un peu de travail sur moi-même , pour y suppléer de mon propre fond.

On dit à Paris que je retourne en Angleterre : je n'en suis pas surpris ; car le public me connaît si bien , qu'il me fait toujours faire exactement le contraire des choses que je fais en effet. M. Davenport m'a écrit des lettres très-konnêtes et très-empressées , pour me rappeler chez lui. Je n'ai pas cru devoir répondre brutalement à ses avances ; mais je n'ai jamais marqué l'intention d'y retourner. Honoré des bienfaits du souverain , et des bontés de beaucoup de gens de mérite dans ce pays-là , j'y suis attaché par reconnaissance ; et je ne doute pas qu'avec un peu de choix dans mes liaisons , je n'y pusse vivre agréablement. Mais l'air du pays , qui m'en

a chassé , n'a pas changé depuis ma retraite , et ne me permet pas de songer au retour. Celui de France est de tous les airs du monde , celui qui convient le mieux à mon corps et à mon cœur ; et tant qu'on me permettra d'y vivre en liberté , je ne choisirai point d'autre asyle pour y finir mes jours.

On me presse pour la poste , et je suis forcé de fuir brusquement , en vous salueant avec respect et vous embrassant de tout mon cœur.

A M. D'IVERNOIS.

Du château de Trye , ce 9 février 1763.

DANS l'incertitude , mon excellent ami , de la meilleure voie pour vous faire passer cette lettre sûrement et promptement , je prends le parti de risquer directement ce duplicata , et d'en adresser un autre à M. Coindet , pour vous le faire passer. C'est une lettre qu'il a reçue , et qu'il m'a envoyée , qui a occasionné la mienne. Le temps me presse ; je suis rendu de fatigue et navré de douleur , dans la crainte d'une catastrophe. Au nom de Dieu ,

faites-moi passer des nouvelles si-tôt que le sort de votre pauvre état sera décidé. O la paix, la paix, mon bon ami ! Hélas ! il n'y a que cela de bon dans cette courte vie. J'embrasse nos amis. Je vous embrasse de toute la tendresse de mon cœur. J'implore la bénédiction du ciel sur vos soins patriotiques, et j'en attends le succès avec la plus vive impatience.

J'espère que vous avez reçu ma précédente, que je vous ai adressée en droiture. C'est toujours la voie qu'il faut préférer, sur-tout pour tout ce qui peut demander du secret.

A U M Ê M E.

Le 9 fevrier 1768.

ON m'a communiqué, mon bon ami ; quelques articles des deux projets d'accommodement qui vous sont proposés, et j'apprends que le Conseil-général, qui doit en décider, est fixé au 28. Quoique tant de précipitation ne me laisse pas le temps de peser suffisamment ces articles ; quoique je ne sois pas sur les lieux, que j'ignore l'état des choses, que

je n'aie ni papiers, ni livres, et que ma mémoire, absolument éteinte, ne me rappelle pas même votre constitution, je suis trop affecté de votre situation, pour ne pas vous dire, bien qu'à la hâte, mon opinion sur les moyens qu'on vous offre d'en sortir. Quelque mal digérée que soit cette opinion, je ne laisse pas, Messieurs, de vous l'exposer avec confiance, non pas en moi, mais en vous; très-sûr que si je me trompe, vous démêlerez aisément mon erreur.

Dans l'extrait qui m'a été envoyé, il n'y a, du projet oppellé *le second*, qu'un seul article, qui est aussi le second; savoir, l'élection de la moitié du Petit-Conseil par le Conseil-général: ce second article n'étant bon à pas grand'chose, je ne dirai rien du projet dont il est tiré.

Je parlerai de l'autre, après avoir posé deux principes que vous ne contesterez pas: l'un qu'un accommodement ne suppose pas qu'on cède tout d'un côté et rien de l'autre, mais qu'on se rapproche des deux côtés; l'autre, qu'il n'est pas question de victoire dans cette affaire, ni de donner gain de cause aux négatifs ou aux représentans, mais de faire le

plus grand bien de la chose commune , sans songer si l'on est Rutule ou Troyen.

Cela posé , j'oserai vous dire que ce projet me paraît , non-seulement acceptable , mais avec quelques changemens et l'addition d'un ou deux articles , le meilleur peut-être que vous puissiez adopter.

Le Petit Conseil tend fortement à la plus dure aristocratie. Les maximes des représentans vont par leurs conséquences , non-seulement à l'excès , mais à l'abus de la démocratie ; cela est certain. Or , il ne faut ni l'un ni l'autre dans votre république ; vous le sentez tous. Entre le Petit-Conseil , violent aristocrate , et le Conseil-général , démocrate effrené , où trouver une force intermédiaire , qui contienne l'un et l'autre , et soit la clef du gouvernement ? Elle existe cette force ; c'est le conseil du Deux-cent : mais pourquoi cette force ne va-t-elle pas à son but ? Pourquoi le Deux-cent , au lieu de contenir le Vingt-cinq , en est-il l'esclave ? N'y a-t-il pas moyen de corriger cela ? Voilà précisément de quoi il s'agit.

Avant d'entrer dans l'examen des moyens , permettez-moi , Messieurs , d'insister sur une réflexion

réflexion dont j'ai le cœur plein. Les meilleures institutions humaines ont leurs défauts. La vôtre, excellente à tant d'égards, a celui d'être une source éternelle de divisions intestines. Des familles dominantes s'énorgueillissent, abusent de leur pouvoir, excitent la jalousie. Le peuple, sentant son droit, s'indigne d'être ainsi traîné dans la fange par ses égaux. Des tribunaux concurrens se chicanent, se contre-pointent. Des brigues disposent des élections. L'autorité et la liberté, dans un conflit perpétuel, portent leurs querelles jusqu'à la guerre civile : j'ai vu vos concitoyens armés s'entr'égorger dans vos murs. En ce moment même, cette horrible catastrophe est prête à renaître ; et quand dans vos plans de réforme, vous devriez, par des moyens de concorde et de paix, par des établissemens doux et sages, tâcher de couper la racine à ces maux, vous allez comme à plaisir, les attiser, en excitant parmi vous de nouvelles animosités, de nouvelles haines, par la plus dure de toutes les censures, par l'inquisition du grabeau. Cela, Messieurs, permettez-moi de le dire, n'est assurément pas bien pensé. Premièrement, le Conseil ne souffrira jamais un établissement trop humiliant pour de fiers

magistrats ; et quand ils le souffriraient , je dis pour le bien de la paix et de la patrie , il ne serait point à desirer qu'il eût lieu. Loin d'établir de nouveaux grabeaux , vous feriez mieux d'abolir ceux qui existent , mais qui très-heureusement ne signifient rien du tout , peuvent rester sans danger.

Cela dit , je passe à mon sujet. Il s'agit d'un gouvernement mixte , mais difficile à combiner , où le peuple soit libre sans être maître , et où le magistrat commande sans tyranniser. Le vice de votre constitution n'est pas de trop gêner la liberté du peuple : au contraire , cette liberté légitime ne va que trop loin ; et quoi qu'on en puisse dire , il n'est pas bon que le Conseil-général soit trop nécessaire à tout.

Mais le vice inhérent et fondamental , est dans le défaut de balance et d'équilibre dans les trois autres Conseils qui composent le gouvernement. Ces trois Conseils , dont deux sont à peu près inutiles , sont si mal combinés , que leur force est en raison inverse de leur autorité légale , et que l'inférieur domine tout. Il est impossible que ce vice reste , et que la machine puisse aller bien.

Ce qu'il y a d'heureux pourtant dans cette

machine , qui ne laisse pas d'être admirable , est , que cet important équilibre peut s'établir sans rien changer aux principales pièces. Tous les ressorts sont bons ; il ne s'agit que de les faire jouer un peu différemment.

Mais ce qu'il y a de fâcheux , est que cette réforme demande des sacrifices , et précisément de la part des deux corps qui jusqu'ici ont paru le moins disposés à en faire ; savoir , le Conseil-général et celui des Vingt-cinq.

Or , voilà que , par plusieurs articles que j'ai sous les yeux , les Vingt-cinq offrent d'eux-mêmes , presque tout ce qu'on pourrait avoir à leur demander ; même en un sens , davantage. Ajoutez un seul article , mais indispensable ; et le Petit-Conseil a fait de son côté , tous les pas nécessaires vers un accord raisonnable et solide. Cet article regarde l'élection des syndics , dans la supposition presque'impossible , que le cas qui se présente ici pour la première fois depuis la fondation de la république , y pût renaître une seconde fois ; auquel cas , au lieu de présenter de rechef le Conseil en corps , comme on va faire , il faudrait , selon moi , se résoudre à présenter de nouveaux candidats ,

tirés des Soixante : je dirai mes raisons ci-après.

Que le Conseil-général veuille céder à son tour, ou plutôt échanger, contre l'élection des Soixante qu'il gagne, un droit, un seul droit qu'il prétend, mais qu'on lui conteste, et dont il n'est point en possession ; au moyen de cela, tout est fait. Je parle du droit de prononcer souverainement et en dernier ressort, sur l'objet des représentations. En un mot, c'est le droit négatif, qu'il s'agit d'accorder au Deux-cent, déjà juge suprême de tous les autres appels. Peut-être est-il parlé dans le projet, de cet article, et cela doit être ; mais l'extrait que j'ai, n'en dit rien.

Avec ces additions, et quelques légères modifications au reste, le projet dont les articles sont sous mes yeux, me paraît offrir un moyen de pacification convenable à tout le monde, raisonnable du moins, solide et durable autant qu'on peut l'espérer de l'état présent des choses, et de la disposition des esprits ; et je crois qu'il en résulterait un gouvernement qui, sans être plus composé que l'ancien, serait mieux lié dans ses parties, et par conséquent plus fort dans son tout.

C'est sur-tout dans le second article, que

consiste essentiellement la bonté du projet. Par cet article, le Conseil des Soixante est en entier élu par le Conseil-général, et tous les membres du Petit-Conseil doivent être tirés du Soixante (car il faut ôter d'ici les au-liteurs). L'idée de donner une existence à ce Conseil des Soixante, qui n'était rien auparavant, est très-bonne ; elle est due aux médiateurs : il faut en profiter, et leur en savoir gré. Ceci suppose qu'on revêtira ce corps, de nouvelles attributions qui lui donneront du poids dans l'état ; mais bien qu'il soit rempli par le peuple, ce n'est pourtant pas en lui-même que s'opérera son plus grand effet, mais dans le Deux-cent, dont les membres rentreront ainsi dans la dépendance du Conseil-général, maître de leur ouvrir ou fermer à son gré, la porte des grandes magistratures. Voilà précisément la solution très-simple et très-sûre, du problème que je proposais au commencement de cette lettre.

Par le premier article, on accorde au Conseil-général l'élection de la moitié des Deux-cent : je ne serais pas trop d'avis qu'on acceptât cette concession. Ces moitiés d'élection sont moins efficaces qu'embarrassantes. Il ne faut pas considérer les élections faites par le peuple,

par leur effet subséquent, qui n'est rien; mais par leur effet antérieur, qui est tout. Les syndics sont élus par le Conseil-général; voyez toutefois comment ils le traitent! Le peuple ne doit pas espérer de ses créatures, plus de reconnaissance qu'il n'en a pour ses bienfaiteurs. Ce n'est pas à ce qu'on fait après être élu, mais à ce qu'on a fait pour être élu, qu'il faut regarder en bonne politique. Quand le peuple tire ses magistrats de son propre sein, il n'augmente de rien sa force; mais quand il les tire d'un autre corps, il se donne de la force sur ce corps-là. Voilà pourquoi l'élection du Soixante vous donnera de l'ascendant en Deux-cent, et pourquoi l'élection du Petit-Conseil donnera de l'ascendant au Deux-cent en Soixante. Vous en auriez par les syndics sur le Vingt-cinq même, s'il était plus nombreux, ou que le choix ne fût pas forcé. C'est ainsi que les plus simples moyens, les meilleurs en toute chose, vont tout remettre dans l'ordre légitime et naturel.

Il suit de-là, que le privilège d'élire la moitié du Deux-cent, vous est beaucoup moins avantageux qu'il ne semble; et cela est trop ramant pour votre ville, trop bruyant pour votre Conseil-général. Le jeu de la machine

doit être aussi facile que simple, et toujours sans bruit, autant qu'il se peut. L'élection du Deux-cent, laissée au Petit-Conseil, a pourtant de grands inconvéniens, je l'avoue; mais n'y aurait-il pas, pour y pourvoir, quelque expédient plus court et mieux entendu? Par exemple, où serait le mal que cette élection fût une des nouvelles attributions dont on revêtirait le Conseil des Soixante? Le Petit-Conseil lui-même y devrait d'autant moins répugner, que par sa présidence et par son nombre, qui fait presque la moitié du nombre total, il n'aurait guère moins d'influence dans ces élections, que s'il continuait seul à les faire. Je n'imagine pas que ceci fasse une grande difficulté.

Mais je crains que l'article de l'élection des syndics n'en fasse davantage, et ne coûte beaucoup au Conseil: car il y a chez les hommes les plus éclairés, des entétemens dont ils ne se doutent pas eux-mêmes; et souvent ils agissent par obstination, pensant agir par raison. Ils s'effrayeront de la possibilité d'un cas qui ne saurait même arriver désormais, sur-tout si la loi qui doit y pourvoir, passe. Le Conseil des Ving-ting se sent trop sa puissance absolue; il sent trop que

tout dépend de lui, que lui seul ne dépend de rien, de rien du tout. Cela doit le rendre dur, exigeant, impérieux, quelquefois injuste. Pour son propre intérêt, pour se faire supporter, il faut qu'il dépende de quelque chose; car le ton qu'il a pris ne peut être souffert par des hommes. Eh! quelle plus légère dépendance peut-il s'imposer que celle, non pas de souffrir, mais de prévoir seulement dans un cas extrême, la perte passagère d'un syndicat en idée, et qui réellement ne sortira jamais de son corps? Cependant ce sacrifice idéal et purement chimérique, peut et doit produire un grand effet, pour leur rendre cet esprit humain et patriotique, qui paraît s'être éteint parmi eux. Eh! s'il en reste un seul, à qui quelque goutte de sang Genèveois coule encore dans les veines, comment ne frémit-il pas, en songeant au péril auquel ils viennent d'exposer l'état pour vous asservir, et dont ils n'ont été garantis eux-mêmes que par votre fermeté, par votre sagesse, par la modération des médiateurs, quoique si cruellement prévenus? Comment les chefs de la république pouvaient-ils ne pas prévoir, en exposant ainsi sa liberté, que le peuple en aurait avant eux déploré la perte, mais qu'ils l'auraient

sentie avant lui ! En voyant un moyen si doux , mais si sûr , de garantir leurs successeurs de pareille incartade , ils devraient , s'ils aimaient leur pays , le proposer eux-mêmes , quand personne avant eux ne l'aurait proposé. Pour moi , je vous déclare que cet article me paraît d'une si grande importance , que rien , selon moi , ne devait vous y faire renoncer ; pas , quand on vous céderait tout le reste ; pas , quand les Conseils voudraient en échange renoncer au droit négatif.

Mais je ne vous dissimulerai pas non plus , que ce droit négatif , attribué , non pas au Petit-Conseil , ni même au Soixante , mais au Deux-cent , me paraît si nécessaire au bon ordre , au maintien de toute police , à la tranquillité publique , à la force du gouvernement , que quand on y voudrait renoncer , vous ne devriez jamais le permettre. S'il n'y a point d'arbitre des plaintes , comment finiront-elles ? Si le Conseil-général , auteur des loix , veut être aussi juge des faits , vous n'êtes plus citoyens , vous êtes magistrats ; c'est l'anarchie d'Athènes , tout est perdu. Que chacun rentre dans sa sphère , et s'y tienne , tout est sauvé. Encore une fois , ne soyez ni négatifs , ni représentans ; soyez patriotes , et ne recon-

naissez pour vos droits , que ceux qui sont utiles à cette petite , mais illustre république , que de si dignes citoyens couvrent de gloire.

Ce n'est point , Messieurs , à des gens comme vous qu'il faut tout dire. Je ne m'arrêterai point à vous détailler les avantages du projet proposé , dans l'état où vous pouvez raisonnablement demander qu'on le mette , et où les changemens à faire , sont autant contre vous que pour vous. Je n'ai rien dit , par exemple , de l'abolition du plus grand fléau de votre patrie , de cette autorité devenue héréditaire et tyrannique , usurpée et réunie par des familles qui en abusaient si cruellement. C'est à cette première entrée , qu'il faut attendre et repousser au passage , tout ce qui est de même sang , ou de même nom ; car une fois dans le Conseil , soyez sûrs qu'ils parviendront au syndicat malgré vous ; mais ils n'entreront pas dans le Conseil malgré vous : c'est à vous d'y veiller , et cela devient très-facile. Encore une fois , cette observation , ni d'autres pareilles , ne sont pas de celles qu'on a besoin de vous rappeler. C'est assez d'avoir établi les principes ; les conséquences ne vous échapperont pas.

Je me suis hâté , mon bon ami , de vous

faire *ab hoc et ab hac*, mes petites observations, dans la crainte de les rendre trop tardives. Si je me suis trompé dans cet examen trop précipité, hommes sages et respectables, pardonnez mon erreur à mon zèle. Je crois sincèrement que le projet dont il s'agit, serait dans son exécution, favorable à la liberté, à la tranquillité, à la paix. Je crois de plus, que cette paix vous est très-nécessaire ; que les circonstances sont propres à la faire avantageusement, et ne le redeviendront peut-être jamais. Puissé-je en apprendre bientôt l'heureuse nouvelle, et mourir de joie au même instant ! Je mourrais plus heureusement que je n'ai vécu. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

Du château de Trye, ce 25 février 1768.

JE reçois, mon bon ami, avec votre lettre du 17, le mémoire que vous y avez joint ; et quand je serais en état d'y faire les observations que vous me demandez, il est clair que le temps me manquerait pour cela

puisque cette lettre écrite sur le moment même, aura peine, supposé même que rien n'en suspende la marche, à vous arriver avant le 28. Mais, mon excellent ami, je sens que ma mémoire est éteinte ; que ma tête est en confusion ; que de nouvelles idées n'y peuvent plus entrer ; qu'il me faut même un temps et des efforts infinis pour reprendre la trace de celles qui m'ont été familières. Je ne suis plus en état de comparer, de combiner ; je ne vois qu'un nuage, en parcourant votre mémoire. Je n'y vois qu'une chose claire, que je savais, mais qui m'est bien confirmée ; c'est que les rédacteurs de ce mémoire sont assez instruits, assez éclairés, assez sages, pour faire par eux-mêmes, une besogne tout aussi bonne qu'elle peut l'être, et que dans l'objet qui les occupe, ils n'ont besoin que de temps, et non pas de conseils, pour la rendre parfaite. J'y vois bien clairement encore que, comme je l'avais prévu, la précipitation de ma lettre précédente et l'ignorance d'une foule de choses qu'il fallait savoir, m'y ont fait tomber dans de grandes bévues, dont vous en relevez dans votre lettre, une qui maintenant me saute aux yeux.

Cependant, je suis dans la plus intime persuasion que votre état a le plus grand besoin d'une prompte pacification, et que de plus longs délais vous peuvent précipiter dans les plus grands malheurs. Dans cette position, il me vient une idée qui doit sûrement être venue à quelqu'un d'entre vous, et dont je ne vois pas pourquoi vous ne feriez pas usage, parce qu'elle peut avoir de grands avantages, sans aucun inconvénient. Ce serait pour vous donner le temps de peser un ouvrage qui demande cependant la plus prompte exécution, de faire un règlement provisionnel, qui n'eût force de loi que pour vingt ans, durant lesquels on aurait le temps d'en observer la force et la marche, et au bout desquels il serait abrogé, modifié, ou confirmé, selon que l'expérience en aurait fait sentir les inconvéniens ou les avantages. Pour moi, je n'apperçois que ce seul expédient pour concilier la diligence avec la prudence, et j'avoue que je n'en apperçois pas le danger. La paix, mes amis, la paix, et promptement, ou je meurs de peur que tout n'aille mal.

Vous ne recevrez point le duplicata de ma lettre par monsieur Coindet. Il n'en a

pas été content, et me l'a rendue. Je m'en étais douté d'avance.

L'article IX, page 40, commence par ces mots : *S'il se publiait.....* il faut, ce me semble, ajouter ces deux-ci : *dans l'état* ; car enfin il me paraît absurde et ridicule, que le gouvernement de Genève prétende avoir juridiction sur les livres qui s'impriment hors de son territoire, dans tout le reste du monde ; et parce que le Petit-Conseil a fait une fois cette faute, il ne faut pas pour cela la consacrer dans vos loix ; d'autant plus que je ne demande, ni ne desire, ni n'approuve que l'on revienne jamais sur cette affaire ; puisqu'ayant fait un serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève, si ce petit grief étoit redressé, il ne dépendrait pas de moi de tirer aucun parti de ce redressement : ce dont je suis bien aise de vous prévenir, de peur que votre zèle amical ne vous inspirât dans la suite quelque démarche inutile sur un point qui doit à jamais rester dans l'oubli. Au reste, je mets si peu de fierté à cette résolution, que si par quelque démarche respectueuse, je pouvais ôter une partie du levain d'aigreur qui fermente encore, je la ferais de tout mon cœur.

Je finis à la hâte ce griffonnage, que je n'ai pas même le temps de relire, tant je suis pressé de le faire partir.

Eh mon Dieu ! cher ami, j'oublie de vous parler de ce que vous avez fait pour ma bonne tante, et de l'argent que vous avez avancé pour moi. Hélas ! je suis si occupé de vous, que je ne songe pas même à ce que vous faites pour moi. Mais, mon digne ami, vous connaissez mon cœur, je m'en flatte ; et vous êtes bien sûr que cet oubli ne durera pas long-temps. Ah, plaise au ciel que votre première lettre m'annonce une bonne nouvelle ! Si je tarde encore un instant, ma lettre n'est plus à temps. Je vous embrasse.

A M. MOULTOU.

A Trye, par Gisors, le 7 mars 1768.

COMME j'ignore, Monsieur, ce que monsieur Coindet a pu vous écrire, je veux vous rendre compte moi-même de ce que j'ai fait. Si-tôt qu'il m'eut envoyé votre première lettre, j'en ecrivis une à monsieur

d'Ivernois, le seul correspondant que je me sois laissé à Genève, et auquel même, depuis mon funeste départ pour l'Angleterre, je n'avais pas écrit plus de cinq ou six fois. Cette lettre, raisonnée de mon mieux, mais pressante et impartiale autant qu'il était possible, péchait en plusieurs points, faute de connaissance de la situation de vos affaires, dont je ne savais absolument rien que ce qui en était dit dans la vôtre. J'y blâmais fortement le grabeau proposé; j'y proposais le projet du Conseil, dont j'avais l'extrait dans votre lettre, comme excellent en lui-même, sauf quelques changemens et additions, les unes favorables, les autres contraires aux représentans, selon qu'il m'avait paru nécessaire pour faire un tout plus solide et bien pondéré. J'avais écrit cette lettre à la hâte; elle était très-longue. Je l'envoyai ouverte à monsieur Coindet, le priant de la faire passer à son adresse, et de vous en envoyer en même temps une copie. Quelques jours après, il me marqua n'avoir rien fait de tout cela, parce qu'il ne trouvait pas que cette lettre allât à son but. Il est venu me voir, et je me la suis fait rendre. J'offre de vous l'envoyer quand il

vous plaira , afin que vous en puissiez juger vous-même. Comme le moment pressait , et que je prévoyais un peu ce qu'a fait monsieur Coindet , j'avais envoyé en même temps , le brouillon de la même lettre en duplicata , directement à monsieur d'Ivernois , dont les amis ne l'ont pas non plus approuvée ; et il m'est arrivé ce qu'il arrive ordinairement à tout homme impartial , entre deux partis échauffés , qui cherche sincèrement l'intérêt commun , et ne va qu'au bien de la chose : j'ai déplu également des deux côtés. Voyant les esprits si peu disposés encore à se rapprocher , et sentant toutefois , combien la plus prompte pacification vous est à tous importante et nécessaire , j'ai eu depuis une autre idée que j'ai communiquée encore à monsieur d'Ivernois ; mais je ne sais s'il aura reçu ma lettre. Ce serait de tâcher du moins , de faire un règlement provisionnel pour vingt ans , au bout desquels on pourrait l'annuler , ou le confirmer , selon qu'on l'aurait reconnu bon ou mauvais à l'usage. On doit tout faire pour appaiser ce moment de chaleur qui peut avoir les suites les plus funestes. Quand on ne se fera plus un devoir cruel de m'affliger ; quand je ne serai plus , et que les circonstances

seront changées, les esprits se rapprocheront naturellement, et chacun sentira tôt ou tard, que son plus vrai bien n'est que dans le bien de la patrie.

Vous devez le savoir, Monsieur ; si j'en avais été cru, non-seulement on n'eût point soutenu les représentations, mais on n'en eût point fait ; car naturellement je sentais qu'elles ne pouvaient avoir ni succès ni suite, que tout était contre les représentans, et qu'ils seraient infailliblement les victimes de leur zèle patriotique. J'étais bien éloigné de prévoir le grand et beau spectacle qu'ils viennent de donner à l'univers, et qui, quoiqu'en puissent dire nos contemporains, fera l'admiration de la postérité. Cela devrait bien guérir vos magistrats, d'ailleurs si éclairés, si sages sur tout autre point, de l'erreur de regarder le peuple de Genève comme une populace ordinaire. Tant qu'ils ont agi sur ce faux préjugé, ils ont fait de grandes fautes qu'ils ont bien payées ; et je prédis qu'il en sera de même, tant qu'ils s'obstineront dans ce mépris très-mal entendu. Quand on veut asservir un peuple libre, il faut savoir employer des moyens assortis à son génie, et rien n'est plus aisé ; mais ils sont loin de ces moyens-là.

Je reviens à moi : le malheur que j'ai eu d'être impliqué dans les commencemens de vos troubles, m'a fait un devoir dont je ne me suis jamais départi, de n'être ni la cause, ni le prétexte de leur continuation. C'est ce qui m'a empêché d'aller purger le décret ; c'est ce qui m'a fait renoncer à ma bourgeoisie ; c'est ce qui m'a fait faire le serment solennel de ne rentrer jamais dans Genève ; c'est ce qui m'a fait écrire et parler à tous mes amis, comme j'ai toujours fait ; et j'ai encore renouvelé en dernier lieu, à monsieur d'Ivernois, les mêmes déclarations que j'ai souvent faites sur cet article ; ajoutant même que, s'il ne tenait qu'à une démarche aussi respectueuse qu'il soit possible, pour appaiser l'animosité du Conseil, j'étais prêt à la faire hautement, et de tout mon cœur. Pourvu que vous ayiez la paix, rien ne me coûtera, Monsieur, je vous proteste ; et cela, sans espoir d'aucun retour de justice et d'honnêteté de la part de personne. Les réparations qui me sont dues, ne me seront faites qu'après ma mort, je le sais ; mais elles seront grandes et sincères : j'y compte, et cela me suffit. Malheureusement, je ne peux rien ; je n'ai nulle espèce de crédit dans Genève, pas même

parmi les représentans. Si j'en avais eu, je vous le répète, tout ce qui s'est fait, ne se serait point fait. D'ailleurs, je ne puis qu'exhorter ; mais je ne veux pas tromper. Je dirai, comme je le crois, que la paix vaut mieux que la liberté ; qu'il ne reste plus d'asyle à la liberté sur la terre, que dans le cœur de l'homme juste, et que ce n'est pas la peine de se batailler pour le reste. Mais quand il s'agira de peser un projet, et d'en dire mon sentiment, je le dirai sans déguisement. Encore une fois, je veux exhorter, mais non pas tromper.

Je suis bien aise, Monsieur, que vous pensiez savoir que je suis tranquille, et que cela vous fasse plaisir. Cependant, si vous connaissiez ma véritable situation, vous ne me croiriez pas si hors des mains de monsieur Hume ; et vous ne vous adresseriez pas à monsieur Coindet, pour dire le mal que vous pouvez penser de cet homme-là. Adieu, Monsieur, je ferai toujours cas de votre amitié, et je serai toujours flatté d'en recevoir des témoignages ; mais comme vous n'ignorez, ni mon habitation, ni le nom que j'y porte, vous me ferez plaisir de m'écrire directement par préférence, ou de faire passer vos lettres

par d'autres mains ; et sur-tout, ne soyez jamais la dupe de ceux qui font le plus de bruit de leur grande amitié pour moi. J'oubliais de vous dire que monsieur Coindet ne m'envoya que le 29, c'est-à-dire le lendemain du Conseil général, votre lettre du 10 ; que je ne la reçus que le 3 mars, et que par conséquent, il n'était plus temps d'en faire usage. Du reste, ordonnez. Je suis prêt.

A M. D'IVERNOIS.

Au château de Trye, le 8 mars 1768.

VOTRE lettre, mon ami, du 29, me fait frémir. Ah, cruels amis ! quelles angoisses vous me donnez ! N'ai-je donc pas assez des miennes ? Je vous exhorte de toutes les puissances de mon ame, de renoncer à ce malheureux grabeau, qui sera la cause de votre perte, et qui va susciter contre vous la clameur universelle, qui jusqu'à-présent était en votre faveur. Cherchez d'autres équivalens ; consultez vos lumières ; pesez, imaginez, proposez : mais je vous en conjure, hâtez-vous

de finir, et de finir en hommes de bien et de paix, et avec autant de modération, de sagesse et de gloire, que vous avez commencé. N'attendez pas que votre étonnante union se relâche, et ne comptez pas qu'un pareil miracle dure encore long-temps. L'expédient d'un règlement provisionnel peut vous faire passer sur bien des choses, qui pourront avoir leur correctif dans un meilleur temps. Ce moment court et passager vous est favorable; mais si vous ne le saisissez rapidement, il va vous échapper; tout est contre vous, et vous êtes perdus. Je pense bien différemment de vous, sur la chance générale de l'avenir; car je suis très-persuadé que dans dix ans, et sur-tout dans vingt, elle sera beaucoup plus avantagense à la cause des représentans, et cela me paraît infailible: mais on ne peut pas tout dire par lettres; cela deviendrait trop long. Enfin, je vous en conjure derechef par vos familles, par votre patrie, par tous vos devoirs, finissez, et promptement, dussiez-vous beaucoup céder. Ne changez pas la constance en opiniâtreté; c'est le seul moyen de conserver l'estime publique, que vous avez acquise, et dont vous sentirez le prix un jour. Mon cœur est si plein de cette

nécessité d'un prompt accord, qu'il voudrait s'élançer au milieu de vous, se verser dans tous les vôtres, pour vous la faire sentir.

Je diffère de vous rembourser les cent francs que vous avez avancés pour moi, dans l'espoir d'une occasion plus commode. Lorsque vous songerez à réaliser votre ancien projet, point de confidens, point de bruit, point de noms; et sur-tout, défiez-vous par préférence, de ceux qui font ostentation de leur grande amitié pour moi. Adieu, mon ami. Dieu veuille bénir vos travaux et les couronner! Je vous embrasse.

A M. LE MARQUIS

DE MIRABEAU.

9 mars 1768.

JE ne vous répéterai pas, mon illustre ami, les monotones excuses de mes longs silences, d'autant moins que ce serait toujours à recommencer: car à mesure que mon abattement et mon découragement augmentent,

ma paresse augmente en même raison. Je n'ai plus d'activité pour rien ; plus même pour la promenade , à laquelle d'ailleurs je suis forcé de renoncer depuis quelque temps. Réduit au travail très-fatigant de me lever ou de me coucher, je trouve cela de trop encore ; du reste je suis nul. Ce n'est pas seulement là, le mieux pour ma paresse ; c'est le mieux aussi pour ma raison : et comme rien n'use plus vainement la vie que de regimber contre la nécessité, le meilleur parti qui me reste à prendre et que je prends, est de laisser faire sans résistance, ceux qui disposent ici de moi.

La proposition d'aller vous voir à Fleury, est aussi charmante qu'honnête ; et je sens que l'aimable société que j'y trouverais, serait en effet un spécifique excellent contre ma tristesse. Vos expédiens, mon illustre ami, vont mieux à mon cœur que votre morale ; je la trouve trop haute pour moi, plus stoïque que consolante ; et rien ne me paraît moins calmant pour les gens qui souffrent, que de leur prouver qu'ils n'ont point de mal. Ce pèlerinage me tente beaucoup, et c'est précisément pour cela, que je crains de ne le pouvoir faire : il ne m'est pas doué d'avoir
tant

tant de plaisir. Au reste, je ne prévois d'obstacle vraiment dirimant, que la durée de mon état présent, qui ne me permettrait pas d'entreprendre un voyage, quoiqu'assez court. Quant à la volonté, je vous jure qu'elle y est toute entière, de même que la sécurité. J'ai la certitude que vous ne voudriez pas m'exposer, et l'expérience que votre hospitalité est aussi sûre que douce. De plus, le refuge que je suis venu chercher au sein de votre nation, sans précautions d'aucune espèce, sans autre sûreté que mon estime pour elle, doit montrer ce que j'en pense, et que je ne prends pas pour argent comptant, les terreurs que l'on cherche à me donner. Enfin, quand un homme de mon humeur, et qui n'a rien à se reprocher, vent bien, en se livrant sans réserve à ceux qu'il pourrait craindre, se soumettre aux précautions suffisantes pour ne les pas forcer à le voir : assurément une telle conduite marque, non pas de l'arrogance, mais de la confiance ; elle est un témoignage d'estime auquel on doit être sensible, et non pas une témérité dont on se puisse offenser. Je suis certain qu'aucun esprit bien fait ne peut penser autrement.

Comptez donc, mon illustre ami, qu'au-

cune crainte ne m'empêchera de vous aller voir. Je n'ai rien altéré du droit de ma liberté, et difficilement ferais-je jamais de ce droit, un usage plus agréable que celui que vous m'avez proposé. Mais mon état présent ne me permet cet espoir, qu'autant qu'il changera en mieux avec la saison ; c'est de quoi je ne puis juger que quand elle sera venue. En attendant, recevez mon respect, mes remerciemens et mes embrassemens les plus tendres.

A M. DE LA LANDE.

Mars 1768.

Vous n'êtes pas, Monsieur, de ceux qui s'amuse à rendre aux infortunés, des honneurs ironiques, et qui couronnent la victime qu'ils veulent sacrifier. Ainsi, tout ce que je conclus des louanges dont il vous plaît de m'accabler, dans la lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire, est que la générosité vous entraîne à outrer le respect que l'on doit à l'adversité. J'attribue à un sentiment aussi louable, le compte avantageux que

vous avez bien voulu rendre de mon Dictionnaire ; et votre extrait me paraît fait avec beaucoup d'esprit, de méthode et d'art. Si cependant vous eussiez choisi moins scrupuleusement, les endroits où la musique française est le plus maltraitée, je ne sais si cette réserve eût été nuisable à la chose ; mais je crois qu'elle eût été favorable à l'auteur. J'aurais bien aussi quelquefois désiré un autre choix des articles que vous avez pris la peine d'extraire, quelques-uns de ces articles n'étant que de remplissage, d'autres, extraits ou compilés de divers auteurs, tandis que la plupart des articles importans m'appartiennent uniquement, et sont meilleurs en eux-mêmes ; tels que *accent, consonnance, dissonnance, expression, goût, harmonie, intervalle, licence, opéra, son, tempérament, unité de mélodie, voix, etc.* et sur-tout l'article *enharmonique*, dans lequel j'ose croire que ce genre difficile, et jusqu'à-présent très-mal entendu, est mieux expliqué que dans aucun autre livre. Pardon, Monsieur, de la liberté avec laquelle j'ose vous dire ma pensée ; je la soumets avec une pleine confiance, à votre décision, qui n'exige pas de vous une nouvelle peine, puisque vous avez été appelé à lire

le livre entier ; eussi dont je vous fais à-la-fois , mes remerciemens et mes excuses.

Je me souviens, Monsieur , avec plaisir et reconnaissance , de la visite dont vous m'honorâtes à Montmorency , et du desir qu'elle me laissa de jouir quelquefois du même avantage. Je compte parmi les malheurs de ma vie , celui de ne pouvoir cultiver une si bonne connaissance , et mériter peut-être un jour de votre part , moins d'éloges et plus de bontés.

A M. D'IVERNOIS,

28 mars 1768

JE ne me pardonnerais pas , mon ami , de vous laisser l'inquiétude qu'a pu vous donner ma précédente lettre , sur les idées dont j'étais frappé en l'écrivant. Je fis ma promenade agréablement ; je revins heureusement ; je reçus des nouvelles qui me firent plaisir ; et voyant que rien de tout ce que j'avais imaginé , n'est arrivé , je commence à craindre , après tant de malheurs réels , d'en voir quelquefois d'imaginaires , qui peuvent agir sur mon cerveau. Ce que je sais bien certainement ,

c'est que quelque altération qui survienne à ma tête, mon cœur restera toujours le même, et qu'il vous aimera toujours. J'espère que vous commencez à goûter les doux fruits de la paix. Que vous êtes heureux ! Ne cessez jamais de l'être. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

26 avril 1768.

QUOIQUE je fusse accoutumé, mon bon ami, à recevoir de vous des paquets fréquens et coûteux, j'ai été vivement alarmé à la vue du dernier, taxé et payé six livres quatre sols de port. J'ai cru d'abord qu'il s'agissait de quelque nouveau trouble dans votre ville, dont vous m'envoyiez à la hâte, l'important et cruel détail; mais à peine en ai-je parcouru cinq ou six lignes, que je me suis tranquilisé, voyant de quoi il s'agissait; et de peur d'être tenté d'en lire davantage, je me suis pressé de jeter mes six livres quatre sols au feu, surpris, je l'avoue, que mon ami, monsieur d'Ivernois, m'envoyât de pareils paquets de

si loin , par la poste , et bien plus surpris encore , qu'il m'osât conseiller d'y répondre. Mes conseils , mon bon ami , me paraissent meilleurs que les vôtres , et ne méritaient assurément pas un pareil retour de votre part.

A mon départ pour Gisors , regardant cette course comme périlleuse , je vous envoyai un billet de cent francs sur madame Duchesne , afin que s'il mésarrivait de moi , vous n'en fussiez pas pour ces cent francs , dont vous m'aviez fait l'avance. Il vous a plu de supposer que cet envoi voulait dire , ne venez pas. Une interprétation si bizarre , est peu naturelle ; si je vous connaissais moins , je croirais , moi , qu'elle était de votre part , un mauvais prétexte pour ne pas venir , après m'en avoir témoigné tant d'envie : mais je ne suis pas si prompt que vous , à mésinterpréter les motifs de mes amis ; et je me contenterai de vous assurer , avec vérité , que rien jamais ne fut plus éloigné de ma pensée , en écrivant ce billet , que le motif que vous m'avez supposé.

Si j'étais en état de faire d'une manière satisfaisante , la lettre dont vous m'avez dit le sujet , je vous en enverrais ci-joint le modèle ; mais mon cœur serré , ma tête en

désordre, toutes mes facultés troublées, ne me permettent plus de rien écrire avec soin, même avec clarté; et il ne me reste précisément qu'assez de sagesse, pour ne plus entreprendre ce que je ne suis plus en état d'exécuter. Il n'y a point à ce refus, de mauvaise volonté, je vous le jure; et je suis désormais hors d'état d'écrire pour moi-même, les choses même les plus simples, et dont j'aurais le plus grand besoin.

Je crois, mon bon ami, pour de bonnes raisons, devoir renoncer à la pension du roi d'Angleterre; et pour des raisons non moins bonnes, j'ai rompu irrévocablement l'accord que j'avais fait avec monsieur du Peyrou. Je ne vous consulte pas sur ces résolutions, je vous en rends compte; ainsi vous pouvez vous épargner d'inutiles efforts pour m'en dissuader. Il est vrai que faible, infirme, découragé, je reste à peu près sans pain sur mes vieux jours, et hors d'état d'en gagner. Mais qu'à cela ne tienne; la providence y pourvoira de manière ou d'autre. Tant que j'ai vécu pauvre, j'ai vécu heureux; et ce n'est que quand rien ne m'a manqué pour le nécessaire, que je me suis senti le plus malheureux des mortels. Peut-être le bonheur

ou du moins le repos que je cherche, reviendra-t-il avec mon ancienne pauvreté. Une attention que vous devriez peut-être à l'état où je rentre, seroit d'être un peu moins prodigue en envois coûteux par la poste, et de ne pas vous imaginer qu'en me proposant le remboursement des ports, vous serez pris au mot. Il est beaucoup plus honnête avec des amis, dans le cas où je me trouve, de leur économiser la dépense, que d'offrir de la leur rembourser.

Bon jour, mon cher d'Ivernois ; je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

J'espère que vous n'irez pas inquiéter ma bonne vieille tante, sur la suite de sa petite pension. Tant qu'elle et moi vivrons, elle lui sera continuée, quoiqu'il arrive, à moins que je ne sois tout-à-fait sur le point de mourir de faim ; et j'ai confiance que cela n'arrivera pas.

P. S. Quand monsieur du Peyron me marqua que la salle de comédie avait été brûlée, je craignis le contre-coup de cet accident pour la cause des représentans : mais que ce soit à moi que Voltaire l'impute, je vois là de quoi rire ; je n'y vois point du tout de quoi répondre, ni se fâcher. Les

amis de ce pauvre homme feraient bien de le faire baigner et saigner de temps en temps.

A. M. LE PRINCE

DE CONTI.

T Trye-le-Château, juin 1768.

MONSIEUR,

C E U X qui composent votre maison (je n'en excepte personne) sont peu faits pour me connaître. Soit qu'ils me prennent pour un espion, soit qu'ils me croient honnête homme, tous doivent également craindre mes regards. Aussi, Monseigneur, ils n'ont rien épargné, et ils n'épargneront rien, chacun par les manœuvres qui leur conviennent, pour me rendre haïssable et méprisable à tous les yeux, et pour me forcer de sortir enfin de votre château. Monseigneur, en cela, je dois et je veux leur complaire. Les grâces dont m'a comblé Votre Altesse Sérénissime, suffisent pour me consoler de tous les malheurs qui m'attendent en sortant.

de cet asyle, où la gloire et l'opprobre ont partagé mon séjour. Ma vie et mon cœur sont à vous, mais mon honneur est à moi ; permettez que j'obéisse à sa voix qui crie, et que je sorte dès demain, de chez vous. J'ose dire que vous le devez. Ne laissez pas un coquin de mon espèce, parmi ces honnêtes gens.

A Mlle. LE VASSEUR,

Sous le nom de Mlle. R E N O U.

A Grenoble, ce 25 juillet, à trois heures
du matin, 1768.

DANS une heure d'ici, chère amie, je partirai pour Chambéry, muni de bons passeports et de la protection des puissances, mais non pas du sauf-conduit des philosophes, que vous savez. Si mon voyage se fait heureusement, je compte être ici de retour avant la fin de la semaine, et je vous écrirai sur-le-champ. Si vous ne recevez pas dans huit jours de mes nouvelles, n'en attendez plus, et disposez de vous, à l'aide des pro-

tections , en qui vous savez que j'ai toute confiance , et qui ne vous abandonneront pas. Vous savez où sont les effets , en quoi consistaient nos dernières ressources ; tout est à vous. Je suis certain que les gens d'honneur qui en sont dépositaires , ne tromperont point mes intentions ni mes espérances. Pesez bien toute chose avant de prendre un parti. Consultez madame l'Abbesse ; elle est bienfaisante , éclairée ; elle nous aime , elle vous conseillera bien ; mais je doute qu'elle vous conseille de rester auprès d'elle. Ce n'est pas dans une communauté qu'on trouve la liberté ni la paix ; vous êtes accoutumée à l'une , vous avez besoin de l'autre. Pour être libre et tranquille , soyez chez vous , et ne vous laissez subjuguier par personne. Si j'avais un conseil à vous donner , ce serait de venir à Lyon. Voyez l'aimable Madelon ; demeurez , non chez elle , mais auprès d'elle. Cette excellente fille a rempli de tout point mon pronostic. Elle n'avait pas quinze ans , que j'ai hautement annoncé quelle femme et quelle mère elle serait un jour. Elle l'est maintenant et grâces au ciel , si solidement et avec si peu d'éclat , que sa mère , son mari , ses frères , ses sœurs , tous ses proches ne se doutent pas

eux-mêmes du profond respect qu'ils lui portent, et croient ne faire que l'aimer de tout leur cœur. Aimez-là comme ils font, chère amie; elle en est digne, et vous le rendra bien. Tout ce qu'il restait de vertu sur la terre, semble s'être réfugié dans vos deux cœurs. Souvenez-vous de votre ami l'une et l'autre; parlez-en quelquefois entre vous. Puisse ma mémoire vous être toujours chère, et mourir parmi les hommes avec la dernière des deux!

Depuis mon départ de Trye, j'ai des preuves de jour en jour plus certaines, que l'œil vigilant de la malveillance ne me quitte pas d'un pas, et m'attend principalement sur la frontière. Selon le parti qu'ils pourront prendre, ils me feront peut-être du bien sans le vouloir. Mon principal objet est bien, dans ce petit voyage, d'aller sur la tombe de cette tendre mère que vous avez connue, pleurer le malheur que j'ai eu de lui survivre; mais il y entre aussi, je l'avoue, du désir de donner si beau jeu à mes ennemis, qu'ils jouent enfin de leur reste: car vivre sans cesse entouré de leurs satellites flagorneurs et fanges, est un état pour moi, pire que la mort. Si toutefois mon attente et mes conjectures me trompent

peut

pent, et que je revienne comme je suis allé, vous savez, chère sœur, chère amie, qu'ennuyé, dégoûté de la vie, je n'y cherchais et n'y trouvais plus d'autre plaisir, que de chercher à vous la rendre agréable et douce; dans ce qui peut m'en rester encore, je ne changerai ni d'occupation ni de goût. Adieu, chère sœur; je vous embrasse en frère et en ami.

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 31 août 1768.

Nous vous devons, et nous vous faisons, Monsieur, Mlle. Renou et moi, les plus vifs remerciemens de toutes vos bontés pour tous les deux; mais nous ne vous en ferons ni l'un ni l'autre, pour la compagne de voyage que vous lui avez donnée. J'ai le plaisir d'avoir ici depuis quelques jours, celle de mes malheureuses. Voyant qu'à tout prix, elle voulait suivre ma destinée, j'ai fait en sorte au moins, qu'elle pût la suivre avec honneur. J'ai cru ne rien risquer de rendre indissoluble un attachement de vingt-cinq ans, que l'estime

mutuelle, sans laquelle il n'est point d'amitié durable, n'a fait qu'augmenter incessamment. La tendre et pure fraternité, dans laquelle nous vivons depuis treize ans, n'a point changé de nature par le nœud conjugal; elle est, et sera jusqu'à la mort, ma femme, par la force de nos liens, et ma sœur, par leur pureté. Cet honnête et saint engagement a été contracté dans toute la simplicité, mais aussi dans toute la vérité de la nature, en présence de deux hommes de mérite et d'honneur, officiers d'artillerie, et l'un fils d'un de mes anciens amis du bon temps, c'est-à-dire, avant que j'eusse aucun nom dans le monde, et l'autre, maire de cette ville, et proche parent du premier. Durant cet acte si court et si simple, j'ai vu fondre en larmes ces deux dignes hommes, et je ne puis vous dire combien cette marque de la bonté de leurs cœurs m'a attaché à l'un et à l'autre.

Je ne suis pas plus avancé sur le choix de ma demeure, que quand j'eus l'honneur de vous voir à Lyon; et tant de cabarets et de courses ne facilitent pas un bon établissement. Les nouveaux voyages à faire me font peur, sur-tout à l'entrée de la saison où nous touchons; et je prendrai le parti de m'arrêter

volontairement ici, si je puis, avant que je me trouve, par ma situation, dans l'impossibilité d'y rester, et dans celle d'aller plus loin. Ainsi, Monsieur, je me vois forcé de renoncer pour cette année, à l'espoir de me rapprocher de vous, sauf à voir dans la suite ce que je pourrai faire pour contenter mon desir à cet égard.

Recevez les salutations de ma femme, et celles, Monsieur, d'un homme qui vous aime de tout son cœur.

A M. L E C O M T E

D E T O N N E R R E.

A Bourgoin, le 6 septembre 1768.

IL y a peu de résolutions et il n'y a point de répugnance, par-dessus lesquelles le desir d'approfondir l'affaire du sieur Thevenin, ne me fasse passer; et si ma confrontation sous vos yeux, avec cet homme, peut vous engager, Monsieur, à la suivre jusqu'au bout, je suis prêt à partir. Permettez seulement,

que j'ose vous demander auparavant , l'assurance que ce voyage ne sera point inutile ; que vous ne dédaignerez aucune des précautions convenables pour constater la vérité, tant à vos yeux qu'à ceux du public ; et que le motif d'éviter l'éclat , que je ne crains point, n'arrêtera aucune des démarches nécessaires à cet effet. Il ne serait assurément pas digne de votre générosité, ni de la protection dont vous m'honorez , que des imposteurs pussent à leur gré , me promener de ville en ville , m'attirer au milieu d'eux , et m'y rendre impunément le jouet de leurs suppôts.

J'attends vos ordres, monsieur le Comte , et quelque parti qu'il vous plaise de prendre sur cette affaire , dont je vous cause à regret la longue importunité, je vous supplie de vouloir bien me renvoyer la lettre de M. Bovier , et la copie de ma réponse , que j'eus l'honneur de vous envoyer.

Je vous supplie , monsieur le Comte , d'agréer avec bonté ma reconnaissance et mon respect.

A U M Ê M E.

A Bourgoin , le 18 septembre 1768.

M O N S I E U R ,

LE contre-temps de votre absence à mon arrivée à Grenoble , m'affligea d'autant plus que , sentant combien il m'importait que , selon votre desir , mon entrevue avec le sieur Thevenin se passât sous vos yeux , et ne pouvant le trouver qu'à l'aide de M. Bovier , que j'aurais voulu ne pas voir, je me voyais forcé d'attendre à Grenoble votre retour , à quoi je ne pouvais me résoudre ; ou de revenir l'attendre ici , ce qui m'exposait à un second voyage. J'aurais pris , Monsieur , ce dernier parti , sans la lettre que vous me fîtes l'honneur de m'écrire le 15 , et qui me fut euvoyée à la nuit par M. Bovier. Je compris par cette lettre , qu'afin que mon voyage ne fût pas inutile , vous pensiez que je pouvais voir ledit Thevenin , quoiqu'en votre absence ; et c'est ce que je fis , par l'entremise de M.

Bovier , auquel il fallut bien recourir pour cela.

Je le vis tard , à la hâte , en deux reprises ; j'étais en proie à mille idées cruelles , indigné , navré de me voir , après soixante ans d'honneur , compromis , seul , loin de vous , sans appui , sans amis , vis-à-vis d'un pareil misérable , et sur-tout de lire dans les cœurs des assistans , et de ceux même à qui je m'étais confié , leur mauvaise volonté secrète.

Mais , quelque courte qu'ait été cette conférence , elle a suffi pour l'objet que je m'y proposais. Avant d'y venir , permettez-moi , monsieur le Comte , une petite observation qui s'y rapporte. M. Bovier m'avait induit en erreur , en me marquant que c'était personnellement à moi , que ledit Thevenin avait prêté neuf francs ; au lieu que Thevenin lui-même dit seulement les avoir fait passer par la main d'autrui , en prêt ou en don (car il ne s'explique pas clairement là-dessus) à un homme appelé Rousseau , duquel au reste il ne donne pas le moindre renseignement , ni de son nom , ni de son âge , ni de son état , ni de sa demeure , ni de sa figure , ni de son habit , excepté la couleur , et qu'il s'était signé dans une lettre , *le voyageur perpétuel*.

M. Bovier, sur le simple rapport d'un quidam qu'il dit ne pas connaître, part de ces seuls indices, et de celui du lieu où se sont vus ces deux hommes ; pour m'écrire en ces termes : « Je crois vous faire plaisir de vous rappeler un homme qui vous a rendu un service, il y a près de dix années, et qui se trouve aujourd'hui dans le cas que vous vous en souveniez ». Ce même M. Bovier, dans sa lettre précédente, me parlait ainsi : « Je vous ai vu ; j'ai été émerveillé de trouver une ame aussi belle que la vôtre, jointe à un génie aussi sublime ». Voilà, ce me semble, cette belle ame transformée un peu légèrement, en celle d'un vil emprunteur, et d'un plus vil banqueroutier. Il faut que les belles ames soient bien communes à Grenoble ; car assurément on ne les y met pas à haut prix.

Voici la substance de la déclaration du dudit Thevenin, tant en présence de M. Bovier et de sa famille, que de M. de Champagneux, maire et châtelain de Bourgoin, de son cousin, M. de Rozière, officier d'artillerie, et d'un autre officier du même corps, leur ami, dont j'ignore le nom ; laquelle déclaration a été faite en plusieurs fois, avec des variations, en hésitant, ou se reprenant ; quoiqu'assurément il dût avoir la

mémoire bien fraîche de ce qu'il avait dit tant de fois, et à vous, monsieur le Comte, et avant vous, à M. Bovier.

Que de la Charité-sur-Loire, qui est son pays, venant en Suisse et passant aux Verrières de Joux, dans un cabaret dont l'hôte s'appelle Janin, un homme nommé Rousseau, le voyant mettre à genoux, lui demanda s'il était catholique ; que là-dessus s'étant pris de conversation, cet homme lui donna une lettre de recommandation pour Yverdon ; qu'ayant continué de demeurer ensemble dans ledit cabaret, ledit Rousseau le pria de lui prêter quelqu'argent, et lui donna deux jours après, deux autres lettres de recommandation ; savoir, une seconde pour Yverdon, et l'autre pour Paris, où ledit Rousseau lui dit qu'il avait mis pour signature : *le voyageur perpétuel* ; qu'en reconnaissance de ce service, lui, Thevenin lui fit remettre neuf francs par Janin leur hôte, après un voyage qu'ils firent tous trois des Verrières à S. Sulpice, où ils dînèrent encore ensemble ; qu'ensuite ils se séparèrent : que lui, Thevenin, se rendit de-là à Yverdon, et porta les deux lettres de recommandation à leurs adresses, l'une pour M. de Faugues, l'autre pour M.

Maldimand ; que ne les ayant trouvés ni l'un ni l'autre, il remit ses lettres à leurs gens, sans que pendant deux ans qu'il resta sur les lieux, la fantaisie lui ait pris de retourner chez ces messieurs, voir, dumoins par curiosité, l'effet de ces mêmes lettres qu'il avait si bien payées. A l'égard de la lettre de recommandation pour Paris, signée *le voyageur perpétuel*, il l'envoya à la Charité-sur-Loire, à sa femme, qui la fit passer par le curé à son adresse, dont il ne se souvient point.

Quant à la personne dudit Rousseau, j'ai déjà dit qu'il ne s'en rappelait rien, ni rien de ce qui s'y rapporte. Interrogé si ledit Rousseau portait son chapeau sur la tête ou sous le bras, il a dit ne s'en pas souvenir ; s'il portait perruque, ou s'il avait ses cheveux, a dit qu'il ne s'en souvenait pas non plus, et que cela ne faisait pas une différence bien sensible. Interrogé sur l'habillement, il a dit que tout ce qu'il s'en rappelait, était qu'il portait un habit gris, doublé de bleu ou de verd. Interrogé s'il savait la demeure dudit Rousseau, a dit qu'il n'en savait rien ; s'il n'avait plus eu de ses nouvelles, a dit que durant tout son séjour à Yverdon et à Estavayé

où il alla travailler en sortant de là, il n'a jamais plus ouï parler dudit Rousseau, et n'a su ce qu'il était devenu, jusqu'à ce qu'apprenant qu'il y avait un M. Rousseau à Grenoble, il s'est adressé par le vicaire de la paroisse, à son voisin, M. Bovier, pour savoir si ledit sieur Rousseau ne serait point son homme des Verrières ; chose qu'il n'a pourtant jamais affirmée, ni dite, ni crue, mais dont il voulait simplement s'informer.

Comme sa déclaration laissait assez indéterminé le temps de l'époque, j'ai parcouru, pour le lixer, ceux de ses papiers qu'il a bien voulu me montrer, et j'y ai trouvé un certificat daté du 30 juillet 1763, par lequel le sieur Cuche, chamoiseur d'Yverdon, atteste que ledit Thevenin a demeuré chez lui pendant environ deux ans, etc.

Supposant donc que Thevenin soit entré chez le sieur Cuche, immédiatement à son arrivée à Yverdon, et qu'il se soit rendu immédiatement à Yverdon, en quittant ledit Rousseau à S. Sulpice, cela détermine le temps de leur entrevue, à la fin de l'été 1761 au plus tard. Il est possible que cette époque remonte plus haut ; mais il ne l'est pas qu'elle soit plus récente, puisqu'il faudrait alors que

cette rencontre se fût faite , du temps que ledit Thevenin était déjà à Yverdon ; au lieu qu'elle se fit avant qu'il y fût arrivé.

J'ai demandé à cet homme , le nom du maître chez lequel il travaille à Grenoble ; il me l'a dit ; je l'ai oublié. Je lui ai demandé pour qui ce maître travaillait , quelles étaient ses pratiques ; il m'a dit qu'il n'en savait rien , et qu'il n'en connaissait aucune. Je lui ai demandé s'il ne travaillait point pour son voisin , M. Bovier le père , qui est gantier ; il m'a dit qu'il n'en savait rien ; et M. Bovier fils prenant la parole , a dit que non ; et il fallait bien en effet qu'ils ne se connussent point , puisque pour parvenir à lui parler , ledit Thevenin a eu recours au vicaire de la paroisse.

Voilà , dans ce qu'a dit cet homme ; tout ce qui me paraît avoir trait à la question.

Cette question en peut offrir deux distinctes. Premièrement , si ledit Thevenin dit vrai ou s'il ment ?

Supposant qu'il dit vrai , seconde question : Quel est l'homme nommé Rousseau , auquel il a prêté son argent , sans connaître de lui que le nom ? Car enfin l'identité des noms ne fait pas celle des personnes ; et il ne suffit

pas , n'en déplaise à M. Bovier, de porter le nom de Rousseau ; pour être par cela seul, le débiteur ou l'obligé du sieur Thevenin.

Il n'y a, selon le récit du dernier, que trois personnes en état d'en attester la vérité ; savoir, le Rousseau dont il ne connaît que le nom, Thevenin lui-même, et l'hôte Janin, qui est absent. D'ailleurs, le témoignage des deux premiers, comme parties, est nul, à moins qu'ils ne soient d'accord ; et celui du dernier serait suspect, s'il favorisait Thevenin ; car il peut être son complice ; il peut même être le seul frippon, comme vous l'avez, Monsieur, soupçonné vous-même ; il peut encore être gagné par ceux qui ont aposté l'autre. Il n'est décidé qu'au cas qu'il condamne Thevenin. En tout état de cause, je ne vois pas à tout cela, de quoi faire preuve sans d'autres informations. Il est vrai que les circonstances du récit de Thevenin ne seraient pas un préjugé qui lui fût bien favorable, quand même il aurait affaire au dernier des malheureux, qui aurait tous les autres préjugés contre lui : mais enfin tout cela ne sont pas des preuves. Qu'un garçon chamoiseur, qui court le pays pour chercher de l'ouvrage, s'aïlle mettre à genoux en parade, dans un

cabaret protestant; qu'un autre homme qui le voit, conclue de-là qu'il est catholique, lui en fasse compliment, lui offre des lettres de recommandation, et lui demande de l'argent sans le connaître et sans en être connu d'aucune façon; qu'au lieu de présumer de-là que l'emprunteur est un escroc; et que ses recommandations sont des torches-cul, l'autre transporté du bonheur de les obtenir, tire aussi-tôt neuf francs de sa bourse cosue; qu'il ait même la complaisante délicatesse de n'oser les donner lui-même à celui qui ose bien les lui demander; qu'il attende pour cela d'être en un autre lieu, et de les lui faire modestement présenter par un autre homme: tout cela, tout inepte et risible qu'il est, n'est pas absolument impossible.

Que le prêteur, ou donneur, passe trois jours avec l'emprunteur; qu'il mange avec lui; qu'il voyage avec lui, sans savoir comment il est fait, s'il porte perruque ou non, s'il est grand ou petit, noir ou blond, sans retenir la moindre chose de sa figure: cela paraît si singulier, que je lui en fis l'objection. A cela, il me répondit qu'en marchant, lui Thevenin était derrière l'autre, et ne le voyait que par le dos; et qu'à table, il ne

le voyait pas bien non plus , parce que ledit Rousseau ne se tenait pas assis , mais se promenait par la chambre en mangeant. Il faut convenir , en riant de plus fort , que cela n'est pas encore impossible.

Il ne l'est pas enfin , que desdites lettres de recommandations si précieuses , aucune ne soit parvenue , attendu que ledit Thevenin , modeste pour les lettres comme pour l'argent , ne voulut pas les rendre lui-même , ni s'informer au moins de leur effet , quoiqu'il demeurât dans le même lieu qu'habitaient ceux à qui elles étaient adressées , qu'on les vit peut-être dix fois par jour , et que ce fut au moins une curiosité fort naturelle de savoir si un conreur de cabarets , à l'affût des œus des passans , pouvait être réellement en liaison avec ces Messieurs-là. Si , comme il est à craindre , aucune desdites lettres n'est parvenue , ce seront ces coquins de valets , à qui l'honnête Thevenin les a remises , qui lui auront joué le tour de les garder. Je ne dis rien de la lettre pour Paris ; il est si clair qu'une recommandation pour Paris , est extrêmement utile à un garçon chamoiseur qui va travailler à Yverdon !

Pardon , Monsieur , je ris de ma simplicité ,

et j'admire votre patience : mais enfin , si Thevenin n'est pas un imposteur , il faut de nécessité absolue , que toutes ces folies soient autant de vérités.

Supposons-les telles , et passons outre. Voilà le généreux Thevenin , créancier ou bienfaiteur d'un nommé Rousseau , lequel , comme le dit très-bien monsieur Bovier , doit être pénétré de reconnaissance. Quel est ce Rousseau ? Lui Thevenin n'en sait rien ; mais monsieur Bovier le sait pour lui , et présume avec beaucoup de vraisemblance , que ce Rousseau est l'infortuné Jean-Jacques Rousseau , si connu par ses malheurs passés , et qui le sera bien plus encore par ceux que l'on lui prépare. Je ne sache pas cependant , que parmi ces multitudes d'atroces et ridicules charges , que ses ennemis inventent journellement contre lui , ils l'aient jamais accusé d'être un coureur de cabarets , un crocheteur de bourses , qui va pochetant quelques écus çà et là , chez le premier vanu-pied qu'il rencontre. Si le Jean-Jacques Rousseau qu'on connaît , pouvait s'abaisser à pareille infamie , il faudrait qu'on l'eût vu , pour le pouvoir croire ; et encore après l'avoir vu , n'en croirait-on rien. Monsieur Bovier

est moins incrédule ; le simple doute d'un misérable qu'il ne connaît point, se transforme à ses yeux, en certitude, et lui prouve qu'une belle aine qu'il connaît, est celle du plus vil des mendiants, ou du plus lâche des frippons.

Si le Jean-Jacques Rousseau dont il s'agit, n'est qu'un infame, ce n'est pas tout : il faut encore qu'il soit un sot ; car s'il accepte les neuf francs que ledit Thevenin ne lui donne pas de la main à la main, mais qu'il lui fait donner par un autre homme habitant du pays, il doit s'attendre qu'ils lui seront reprochés mille fois le jour : il doit compter qu'à chaque fois qu'on citera dans le pays quelque trait de sa facilité à répandre, et de sa répugnance à recevoir, le sieur Janin ne manquera pas de dire : *Eh, par dieu, cet homme n'est pas toujours si fier ; il a demandé et reçu neuf francs d'un saquin d'ouvrier qui logeait dans mon auberge ; et j'en suis bien sûr, car c'est moi qui les ai liérés.* Quand on commença d'amentener le peuple contre ce pauvre Jean-Jacques, et qu'on le faisait lapider jusques dans son lit, Janin aurait fait sa fortune avec cette histoire ; son cabaret n'aurait pas desempli.

Thevenin fait bien de la conter à Grenoble ; mais s'il l'osait conter à St-Sulpice ou aux Verrières, et dans tout le pays, où ce même Jean-Jacques a pourtant reçu tant d'outrages, et qu'il dit qu'elle le regarde, je suis sûr que les habitans lui cracheraient au nez.

Préjugés vrais ou faux à part, passons aux preuves, et permettez, monsieur le Comte, que nous examinions un peu le rapport de notre homme, et que nous voyions s'il se peut rapporter à moi.

Lesieur Thevenin fit connaissance avec ledit Rousseau aux Verrières, et ils y demeurèrent ensemble deux ou trois jours, logés chez Janin. J'ai demeuré long-temps à Motiers sans aller aux Verrières, et je n'y ai jamais été qu'une seule fois, allant à Pontarlier avec monsieur de Sauttershain, dit dans le pays, le baron Sauttern. Je n'y couchai point en allant, j'en suis très-sûr : je suis très-persuadé que je n'y couchai point en revenant, quoique je n'en sois pas sur de même ; mais si j'y couchai, ce fut sans y séjourner, et sans quitter le Baron. Thevenin dit cependant que son homme était seul. Ma mémoire affaiblie me sert mal sur les faits récents ; mais il en est, sur lesquels elle ne peut me tromper ;

et je suis aussi sûr de n'avoir jamais séjourné ; ni peu , ni beaucoup , aux Verrières , que je suis sûr de n'avoir jamais été à Pékin.

Je ne suis donc pas l'homme qui resta deux ou trois jours aux Verrières , à contempler les génullexions du dévot Thevenin.

Je ne peux guère être , non plus , celui qui lui demanda de l'argent à emprunter aux mêmes Verrières , parce que , outre monsieur du Terreau , maire du lieu , j'y connaissais beaucoup un monsieur Breguet , très-galant homme , qui m'aurait fourni tout l'argent dont j'aurais eu besoin , et avec lequel j'ai eu bien des querelles , pour n'avoir pu tenir la promesse que je lui avais faite de l'y aller voir. Si j'avais logé là seul , c'eût été chez lui , selon toute apparence , et non pas chez le sieur Janin , sur-tout quand j'aurais été sans argent.

Je ne suis point l'homme à l'habit gris doublé de bleu ou de verd , parce que je n'en ai jamais porté de pareil , durant tout mon séjour en Suisse. Je n'y ai jamais voyagé qu'en habit d'Arménien , qui sûrement n'était doublé ni de verd ni de bleu. Thevenin ne se souvient pas si son homme avait ses cheveux ou la perruque , s'il portait son chapeau sur

la tête ou sous le bras. Un Arménien ne porte point de chapeau du tout ; et son équipage est trop remarquable pour qu'on en perde totalement le souvenir, après avoir demeuré trois jours avec lui, et après l'avoir vu dans la chambre et en voyage, par devant, par derrière, et de toutes les façons.

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour monsieur de Faugues, que je ne connaissais pas même encore, quand ledit Thevenin alla à Yverdon ; et je ne suis point l'homme qui lui a donné une lettre de recommandation pour monsieur Haldimand, que je n'ai connu de ma vie, et que je ne crois pas même, avoir été de retour d'Italie à Yverdon, sous la même date (1).

Je ne suis point l'homme qui a donné au sieur Thevenin une lettre de recommandation pour Paris, signée *le voyageur perpétuel*. Je ne crois pas avoir jamais employé cette plate signature, et je suis parfaitement sûr de n'avoir pu l'employer à l'époque de ma prétendue

(1) J'ai appris seulement depuis quelques jours, que le secrétaire baillival d'Yverdon s'appelloit aussi M. Haldimand.

rencontre avec Thevenin ; car cette lettre devant être antérieure à l'arrivée dudit Thevenin à Yverdon , dut l'être à plus forte raison , à son départ de la même ville. Or, même en ce temps-là, je ne pouvais signer *le voyageur perpétuel* avec aucune apparence de vérité d'aucune espèce ; car durant l'espace de dix-huit ans, depuis mon retour d'Italie à Paris, jusqu'à mon départ pour la Suisse, je n'avais fait qu'un seul voyage ; et il est absurde de donner le nom de *voyageur perpétuel*, à un homme qui ne fait qu'un voyage en dix-huit ans. Depuis la date de mon arrivée à Motiers, jusqu'à celle du départ de Thevenin d'Yverdon, je n'avais fait encore aucune promenade dans le pays, qui pût porter le nom de voyage. Ainsi cette signature, au moment que Thevenin la suppose, eût été non-seulement plate et sotté, mais fausse en tous sens, et de toute fauseté.

Il n'est pas non plus fort aisé de croire que je sois l'homme dont Thevenin n'a plus ouï parler, durant tout son séjour en Suisse ; puisqu'on n'y parlait que de cet homme infernal, qui osait croire en Dieu sans croire aux miracles, contre lequel les prédicans prêchaient avec le plus saint zèle, et qu'ils

nommaient hautement l'*Ante-Christ*. Je suis sûr qu'il n'y avait pas dans toute la Suisse, un honnête chamoiseur qui n'édifiât son quartier, en m'y mandissant saintement mille fois le jour ; et je crois que le benin Thevenin n'était pas des derniers à s'acquitter de cette bonne œuvre. Mais sans rien conclure de tout cela, je finis par ma preuve péremptoire.

Je ne suis point l'homme qui a pu se trouver aux Verrières et à St-Sulpice avec le sieur Thevenin, quand, venant de la Charité-sur-Loire il allait à Yverdon ; car il n'a pu passer aux Verrières plus tard que l'été de 1761, puisque le 30 juillet 1763, il y avait environ deux ans qu'il demeurait chez le sieur Cuche, et probablement davantage, qu'il demeurait à Yverdon. Or, au vu et au su de toute la France, j'ai passé l'année entière de 1761, et la moitié de la suivante, tranquille à Montmorency. Je ne pouvais donc pas, dès l'année précédente, avoir couru les cabarets aux Verrières et à St-Sulpice. Ajoutez, je vous supplie, qu'arrivant en Suisse, je n'allai pas tout de suite à Motiers ; ajoutez encore, qu'arrivé à Motiers, et tout occupé jusqu'à l'hiver, de mon établissement,

je ne fis aucun voyage du reste de l'année, ni bien avant dans la suivante. Selon Thevenin, notre rencontre a dû se faire avant qu'il allât à Yverdon ; et selon la vérité, il était déjà parti de cette ville, quand je fis mon premier et unique voyage aux Verrières : je n'étais donc pas l'homme portant le nom de Rousseau, qu'il y rencontra. C'est ce que j'avais à prouver.

Quel était cet homme ? Je l'ignore. Ce que je sais, c'est que, pour que ledit Thevenin ne soit pas un imposteur, il faut que cet autre homme se trouve ; c'est-à-dire, que son existence soit connue sur les lieux. Il faut qu'il s'y soit trouvé dans l'année 1761 ; qu'il s'appellât Rousseau ; qu'il eût un habit gris, doublé de verd ou de bleu ; qu'il ait écrit des lettres à messieurs de Fagnès et Haldimand, qui par conséquent étoient de sa connaissance ; qu'il ait écrit une autre lettre à Paris, signée *le voyageur perpétuel*, qu'après avoir passé deux jours avec Thevenin aux Verrières, ils aient encore été de compagnie à St-Sulpice avec Janin leur hôte ; et qu'après y avoir dîné tous trois ensemble, ledit Thevenin ait fait donner audit Rousseau neuf francs par ledit Janin. La vérification

de tous ces faits gît en informations, que je ne suis point en état de faire, et qui ne m'intéressent en aucune sorte, si ce n'est pour prouver ce que je sais bien sans cela, savoir, que ledit Thevenin est un imposteur aposté. J'ai pourtant écrit dans le pays, pour avoir là-dessus des éclaircissemens dont j'aurai l'honneur, Monsieur, de vous faire part, s'ils me parviennent. Mais comment pourrais-je espérer que des lettres de cette espèce échapperont à l'interception, puisque celles même que j'adresse à monsieur le prince de Conti, n'y échappent pas, et que la dernière que j'eus l'honneur de lui écrire, et que je mis moi-même à la poste, en partant de Grenoble, ne lui est pas parvenue? Mais ils auront beau faire : je me ris des machines qu'ils entassent sans cesse autour de moi ; elles s'écrouleront par leur propre masse, et le cri de la vérité percera le ciel tôt ou tard.

Agréez, monsieur le Comte, les assurances de mon respect (1).

(1) *Apostille de l'auteur.*

N. B. » Cette lettre est restée sans réponse, « de même qu'une autre écrite encore l'ordinaire

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 21 septembre 1768.

JE ne puis résister, Monsieur, au desir de vous donner, par la copie ci-jointe, une idée de la manière dont je suis traité dans ce pays. Si-tôt que je fus parti de Grenoble, pour venir ici, l'on y déterra un garçon chamoiseur, nommé Thevenin, qui me redemandait neuf francs, qu'il prétendait m'avoir prêtés en Suisse, et qu'il prétend à-présent m'avoir donnés ; parce que ceux

« suivant, à M. le comte de Tonnerre, en lui en
 « envoyant une, dans laquelle M. Roguin me
 « donnait des informations sur le sieur Thevenin,
 « et qui ne m'a point été renvoyée. Depuis lors,
 « je n'ai reçu, ni de M. de Tonnerre, ni d'au-
 « cune ame vivante, aucun avis de rien de ce
 « qui s'est passé à Grenoble, au sujet de cette
 « affaire, ni de ce qu'est devenu ledit Theve-
 » nin ».

On peut rapprocher de la lettre qu'on vient de lire, une note relative à son objet, insérée dans le vol. 24, in-8. page 501 de la *Collection des Œuvres de Rousseau*, édition de Genève, 1782.

qui

qui l'instruisent ont senti le ridicule de faire prêter de l'argent par un passant, à quelqu'un qui demeure dans le pays. Cette extravagante histoire, qui par-tout ailleurs, eût attiré audit Thevenin le traitement qu'il mérite, lui attire ici la faveur publique ; et il n'y a personne à Grenoble, et parmi les gens qui m'entourent, qui ne donnât tout au monde, pour que Thevenin se trouvât l'honnête homme et moi le frippon. Malheureusement pour eux, j'apprends à l'instant, par une lettre de Suisse, qui m'est arrivée sous couvert étranger, que ledit Thevenin a eu ci-devant l'honneur d'être condamné par un arrêt du parlement de Paris, à être marqué et envoyé aux galères, pour fabrication de faux actes, dans un procès qu'il eut l'impudence d'intenter à monsieur Thevenin de Tanley, conseiller honoraire actuel au parlement, rue des Enfans-rouges, au Marais (1).

(1) L'arrêt est du 10 mars 1761. Il fut permis à *Jean Thevenin de Tanley et consors*, de le faire imprimer, publier et afficher. On y voit même, que ledit *Nicolas-Eloi Thevenin*, de la Charité-sur-Loire, est condamné au carcan, en place de Grève, pour y demeurer depuis midi jusqu'à deux heures, ayant écriteau devant et derrière, portant ces mots : *Calomniateur et imposteur insigne.*

J'ai écrit en Suisse, pour avoir des informations sur le compte de ce misérable ; je n'ai eu encore que cette seule réponse, qui heureusement n'est pas venue directement à mon adresse. J'ai écrit à monsieur de Faugnes, receveur-général des finances à Paris, lequel a connu, à ce qu'on me marque, ledit Thevenin ; j'en ai aucune réponse. Je crains bien que mes lettres ne soient interceptées à la poste. Monsieur de Faugnes demeure rue Feydau. Si, sans vous incommoder, vous pouviez, Monsieur, passer chez lui et chez monsieur Thevenin de Tanley, vous tireriez peut-être de ces Messieurs, des informations qui me seraient utiles pour confondre mon coquin, malgré la faveur de ses honnêtes protecteurs.

Je vois que ma diffamation est jurée, et qu'on veut l'opérer à tout prix. Mon intention n'est pas de daigner me défendre, quoiqu'en cette occasion, je n'aie pu résister au desir de démasquer l'imposteur ; mais j'avoue, qu'enfin dégoûté de la France, je n'aspire plus qu'à m'en éloigner, et du foyer des complots dont je suis la victime. Je n'espère pas échapper à mes ennemis, en quelque lieu que je me réfugie ; mais en les forçant de

multiplier leurs complices, je rends leur secret plus difficile à garder, et je le crois déjà au point de ne pouvoir me survivre. C'est tout ce qui me reste à désirer désormais. Bonjour, Monsieur; votre dernière lettre m'est bien parvenue; cela me fait espérer le même bonheur pour celle-ci, et peut-être pour votre réponse. Faites-là un peu promptement, je vous supplie, si vous voulez que je la reçoive; car dans une quinzaine de jours, je pourrais bien n'être plus ici. Ma femme vous prie d'agréer ses obéissances. Recevez mes très-humbles salutations.

A U M Ê M E.

A Bourgoïn, le 5 octobre 1768.

VOTRE lettre, Monsieur, du 29 septembre, m'est parvenue en son temps, mais sans le duplicata; et je suis d'avis que vous ne vous donniez plus la peine d'en faire par cette voie, espérant que vos lettres continueront à me parvenir en droiture, ayant peut-être été ouvertes; mais n'importe pas, pourvu qu'elles parviennent. Si j'apperçois une in-

terruption , je chercherai une adresse intermédiaire , ici , si je puis , ou à Lyon.

Je suis bien touché de vos soins , et de la peine qu'ils vous donnent , à laquelle je suis très-sûr que vous n'avez pas regret : mais il est superflu que vous continuiez d'en prendre au sujet de ce coquin de Thevenin , dont l'imposture est maintenant dans un degré d'évidence , auquel M. de Tonnerre lui-même ne peut se refuser. Savez-vous là-dessus , quelle justice il se propose de me rendre , après m'avoir promis la protection la plus authentique pour tirer cette affaire au clair ? C'est d'imposer silence à cet homme ; et moi , toute la peine que je me suis donnée , était dans l'espoir qu'il le forcerait de parler. Ne parlons plus de ce misérable , ni de ceux qui l'ont mis en jeu. Je sais que l'impunité de celui-ci va les mettre à leur aise pour en susciter mille autres , et c'était pour cela , qu'il m'importait de démasquer le premier. Je l'ai fait , cela me suffit ; il en viendrait maintenant cent par jour , que je ne daignerais pas leur répondre.

Quoique ma situation devienne plus cruelle de jour en jour , que je me voie réduit à passer dans un cabaret , l'hiver dont je sens déjà les

atteintes, et qu'il ne me reste pas une pierre pour y poser ma tête, il n'y a point d'extrémité que je n'endure, plutôt que de retourner à Trye ; et vous ne me proposeriez sûrement pas ce retour, si vous saviez ce qu'on m'y a fait souffrir, et entre les mains de quelles gens j'étais tombé-là. Je frémis seulement à y songer ; n'en reparlons jamais, je vous prie.

Plus je réfléchis aux traitemens que j'éprouve, moins je puis comprendre ce qu'on me veut. Également tourmenté, quelque parti que je prenne, je n'ai la liberté, ni de rester où je suis, ni d'aller où je veux ; je ne puis pas même obtenir de savoir où l'on veut que je sois, ni ce qu'on veut faire de moi. J'ai vainement désiré qu'on disposât ouvertement de ma personne ; ce serait me mettre en repos, et voilà ce qu'on ne veut pas. Tout ce que je sens, est qu'on est importuné de mon existence, et qu'on veut faire ensorte que je le sois moi-même ; il est impossible de s'y prendre mieux pour cela. Il m'est cent fois venu dans l'esprit de proposer mon transport en Amérique, espérant qu'on voudrait bien m'y laisser tranquille, en quoi je crois bien que je me flattais trop : mais enfin j'en aurais fait

de bon cœur la tentative , si nous étions plus en état, ma femme et moi , d'en supporter le voyage et l'air. Il me vient une autre idée , dont je veux vous parler , et que ma passion pour la botanique m'a fait naître : car voyant qu'on ne voulait pas me laisser herboriser en repos , j'ai voulu quitter les plantes ; mais j'ai vu que je ne pouvais plus m'en passer : c'est une distraction qui m'est nécessaire absolument ; c'est un engouement d'enfant , mais qui me durera toute ma vie.

Je voudrais , Monsieur , trouver quelque moyen d'aller la finir , dans les isles de l'Archipel , dans celle de Chipre , ou dans quelque autre coin de la Grèce ; il ne m'importe où , pourvu que je trouve un beau climat , fertile en végétaux , et que la charité chrétienne ne dispose plus de moi. J'ai dans l'esprit que la barbarie Turque me sera moins cruelle : malheureusement pour y aller , pour y vivre avec ma femme , j'ai besoin d'aide et de protection. Je ne saurais subsister là-bas sans ressource ; et sans quelque faveur de la Porte , ou quelque recommandation du moins , pour quelqu'un des consuls qui résident dans le pays , mon établissement y serait totalement impossible. Comme je ne serais pas sans espoir d'y

rendre mon séjour de quelque utilité au progrès de l'histoire naturelle et de la botanique, je croirais pouvoir à ce titre, obtenir quelque assistance des souverains qui se font honneur de le favoriser. Je ne suis pas un Tournefort, ni un Jussieu : mais aussi je ne ferais pas ce travail en passant, plein d'autres vues, et par tâche; je m'y livrerais tout entier, uniquement par plaisir, et jusqu'à la mort. Le goût, l'assiduité, la constance, peuvent suppléer à beaucoup de connaissances, et même les donner à la fin. Si j'avais encore ma pension du roi d'Angleterre, elle me suffirait et je ne demanderais rien, sinon qu'on favorisât mon passage, et qu'on m'accordât quelque recommandation. Mais sans y avoir renoncé formellement, je me suis mis dans le cas de ne pouvoir demander, ni désirer même honnêtement qu'elle me soit continuée, et d'ailleurs, avant d'aller m'exiler-là, pour le reste de mes jours, il me faudrait quelque assurance raisonnable de n'y pas être oublié, et laissé mourir de faim. J'avoue qu'en faisant usage de mes propres ressources, j'en trouverais dans le fruit de mes travaux passés, de suffisantes pour subsister où que ce fût; mais cela demanderait d'autres arrangements

que ceux qui subsistent , et des soins que je ne suis plus en état d'y donner. Pardon , Monsieur : je vous expose bien confusément l'idée qui m'est venue , et les obstacles que je vois à son exécution. Cependant , comme ces obstacles ne sont pas insurmontables , et que cette idée m'offre le seul espoir de repos qui me reste , j'ai cru devoir vous en parler , afin que sondant le terrain , si l'occasion s'en présente , soit auprès de quelqu'un qui ait du crédit à la cour , et des protecteurs que vous me connaissez , soit pour tâcher de savoir en quelle disposition l'on serait à celle de Londres , pour protéger mes herborisations dans l'Archipel , vous puissiez me marquer si l'exil dans ce pays-là , que je desire , peut être favorisé d'un des deux souverains. Au reste , il n'y a que ce moyen de le rendre praticable , et je ne me résoudrai jamais , avec quelque ardeur que je le desire ; à recourir pour cela , à aucun particulier , quel qu'il soit. La voie la plus courte et la plus sûre de savoir là-dessus ce qui se peut faire , serait , à mon avis , de consulter madame la Maréchale de Luxembourg. J'ai même une si pleine confiance , et dans sa bonté pour moi , et dans ses lumières , que je voudrais que vous ne parlassiez d'abord

de ce projet qu'à elle seule ; que vous ne fassiez là-dessus , que ce qu'elle approuvera , et que vous n'y pensiez plus, si elle le juge impraticable. Vous m'avez écrit , Monsieur , de compter sur vous. Voilà ma réponse. Je mets mon sort dans vos mains , autant qu'il peut dépendre de moi. Adieu, Monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. LE COMTE

DE TONNERRE,

En lui envoyant l'écrit suivant.

A Bourgoin , le 9 novembre 1768.

MONSIEUR,

J'AI l'honneur de vous envoyer ci-jointe , la déclaration juridique du sieur Jeannet , cabaretier des Verrières , relative à celle du sieur Thevenin. De peur d'abuser de votre patience , je m'abstiens de joindre à cette pièce , celles que j'ai reçues en même-temps , puisqu'elle suffit seule à la suite des preuves que

vous avez déjà , pour démontrer pleinement ; non l'erreur, mais l'imposture de ce dernier. Je n'aurais assurément pas eu l'indiscrétion de vous importuner de cette ridicule affaire , si le ton décidé sur lequel M. Bovier se faisait le porteur de parole de ce misérable , n'eût excité ma juste indignation. Vous m'avez fait l'honneur de me marquer, qu'après ce qui s'est passé, mon prétendu créancier se tiendra pour dit , qu'il ne saurait se flatter de trouver en moi son débiteur. Voilà, monsieur le Comte, de quoi jamais il ne s'est flatté, je vous assure : mais il s'est flatté, premièrement, de mentir, et m'avilir à son aise ; puis après avoir dit tout ce qu'il voulait dire, et n'ayant plus qu'à se taire, de se taire ensuite tranquillement ; et s'il était enfin convaincu d'être un imposteur, de sortir néanmoins de cette affaire, confondu, très-peu lui importe, mais impuni, mais triomphant. Pour un homme qui paraît si bête, je trouve qu'il n'a pas trop mal calculé.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien ordonner, à votre commodité, que les deux pièces ci-jointes me soient renvoyées avec la lettre de M. Roguin. Je sens que j'ai fort abusé dans cette occasion, de la permission

que vous m'avez donnée de faire venir mes lettres sous votre pli. Je serai plus discret à l'avenir ; et si l'impuité du premier fourbe en suscite d'autres , elle me servira de leçon pour ne m'en plus tourmenter.

J'ai l'honneur , monsieur le Comte , de vous assurer de tout mon respect.

Déclaration juridique du sieur Jeannet.

L'an 1768 , et le dix-neuvième jour du mois de septembre , par-devant noble et prudent Charles-Auguste du Terraux , bourgeois de Neuchâtel et de Romain-Motiers , maire pour S. M. le roi de Prusse , notre souverain prince et seigneur , en la juridiction des Verrières ; administrant justice par jour extraordinaire , mais au lieu et heure accoutumés , et en la présence des sieurs jurés en icelle après nommés :

Personnellement est comparu M. Guyenet , receveur pour S. M. , et lieutenant en l'honorable cour de justice du Val-de-Travers , qui a représenté , qu'ayant reçu depuis peu une lettre de M. J. J. Rousseau , datée de Bourgoin du 8 du courant , par laquelle il lui marque que le nommé Thevenin , chamois

seur de sa profession , lui ayant fait demander neuf livres argent de France , qu'il prétend lui avoir fait remettre en prêt, au logis du Soleil , à S. Sulpice , il y a à-peu-près dix ans ; et comme cet article est trop intéressant à l'honneur de mondit sieur Rousseau , pour ne pas l'éclaircir , vu et d'autant qu'il n'a jamais été dans le cas d'emprunter cette somme dudit Thevenin , et que cet article est controuvé ; c'est pourquoi mondit sieur le lieutenant Guyenet se présente aujourd'hui par-devant cette honorable Justice , pour requérir que par reconnaissance , il puisse justifier authentiquement ce qu'il vient d'avancer ; ayant pour cet effet , fait citer en témoignage le sieur Jean-Henri Jeannet , cabaretier de ce lieu , présent , lequel et par qui l'argent que répète ledit Thevenin à mondit sieur Rousseau , doit , suivant lui , avoir été remis ; requérant qu'avant de faire déposer ledit sieur Jeannet , il y soit appointé , ce qui a été

Connu.

Et pour y satisfaire , ledit sieur Jeannet étant comparu , a , après serment intimé sur les interrogats circonstanciés , à lui adressés , tendans à dire tout ce qu'il peut savoir de cette affaire , déposé comme suit :

Qu'il

Qu'il n'a aucune connaissance que le nommé Thevenin, chamoiseur, ait jamais prêté chez lui, déposant, ni ailleurs, aucun argent à M. Jean-Jacques Rousseau, pendant tout le laps de temps qu'il a demeuré dans ce pays, n'ayant jamais eu l'honneur de voir dans son logis, mondit sieur Rousseau ; bien est-il vrai qu'il y a à-peu-près cinq ans, qu'il le vit s'en revenant du côté de Poutarlier, sans lui avoir parlé, ni l'avoir revu des-lors.

Il se rappelle aussi très-bien, qu'en 1762, pendant le courant du mois de mai, arriva chez lui un nommé Thevenin, qui se disait être de la Charité-sur-Loire, réfugié dans ce pays, pour éviter l'effet d'une lettre de cachet obtenue contre lui, lequel était accompagné du nommé Guillobel, marchand horloger du même lieu ; ledit Thevenin n'ayant séjourné chez lui que huit à dix jours, pendant lequel temps arriva encore dans son logis, un nommé Decustreau, qu'il connaissait depuis près de vingt ans, pour avoir logé chez lui à différentes fois, et duquel il peut produire des lettres.

Ledit Decustreau partit au bout de quelques jours, pour Neuchâtel ; Thevenin avec lui, Jeannet, l'accompagnèrent jusques à S. Sul-

pice , au logis du Soleil , où ils dînèrent. Après le départ dudit Decustreau , ledit Thevenin demanda au déposant s'il connaissait ledit Decustreau ; il lui répondit qu'il le connaissait pour avoir logé chez lui. Cette demande dudit Thevenin ayant excité au déposant , la curiosité d'apprendre de lui , pourquoi il lui formait cette question , ledit Thevenin lui répondit que c'était à cause d'un écu de trois livres qu'il avait prêté audit Decustreau , sur la demande qu'il lui en avait faite. Et enfin ledit sieur Jeannet ajoute que , pendant tout le temps que ledit Thevenin a resté chez lui , il ne lui a point parlé de M. Rousseau , ni dit qu'il eût la moindre chose à faire avec lui ; que ledit Thevenin , lorsqu'il arriva dans ce pays , n'avait point de profession , ayant dès-lors appris celle de chamoiseur à Estavayé-le-lac.

C'est tout ce que ledit sieur Jeannet a déclaré savoir sur cette affaire.

Enfin, mondit sieur le lieutenant a continué à dire , qu'étant nécessaire à M. Rousseau d'avoir le tout par écrit , pour lui servir en cas de besoin , il demandait que par connaissance , il lui fût adjugé ; ce qui lui a été.

Connu et jugé par les sieurs Jacques Lambelet , doyen , et Jacob Perroud , tous deux

justiciers dudit lieu ; et par mondit sieur le maire ordonné au notaire soussigné, greffier des Verrières, de lui en faire l'expédition en cette forme. Le jour prédit, 19 septembre 1768.

Par ordonnance. *Signé*, JEANJAQUET.

A M. MOULTOU.

A Bourgoin, le 10 octobre 1768.

Vos lettres, Monsieur, me sont parvenues. Je ne répondis point à la première, parce que vous m'annoncez votre prochain départ de Genève ; mais j'y crus voir de votre part, la continuation d'une amitié à laquelle je serai toujours sensible, et j'y trouvai la clef de bien des mystères, auxquels depuis long-temps je ne comprenais rien. Cela m'a fait rompre un peu imprudemment peut-être, avec des ingrats dont j'ai plus à craindre qu'à espérer, après m'être perdu pour leur service ; mais mon horreur pour toute espèce de déguisement, augmente avec l'effet de ceux dont je suis la

victime. Aussi bien , dans l'état où l'on m'a réduit , je puis désormais être franc impunément ; je n'en deviendrai pas plus misérable.

J'ignore absolument ce que c'est que le château de Lavagnac , à qui il appartient , sur quel pied j'y pourrais loger , s'il est habitable pour moi , c'est-à-dire , à ma manière , et meublé ; en un mot , tout ce qui s'y rapporte , hors le peu que vous m'en dites dans votre dernière lettre , et qui me paraît très-atrayant. Coindet ne m'en a jamais parlé , et cela ne m'étonne guère. Votre courte description du local est charmante. Vous m'offrez de m'en dire davantage , et même d'aller prendre des éclaircissemens sur les lieux. Je suis bien tenté de vous prendre au mot ; car aller habiter un si beau lieu , moi qui n'ai d'asyle qu'au cabaret , vous voir en passant , être voisin de M. Venel , pour lequel j'ai la plus véritable estime , tout cela m'attire assez fortement pour me déterminer probablement tout-à-fait , pour peu que les convenances dont j'ai besoin s'y rencontrent. A l'égard du profond secret que vous me promettez , vous n'en êtes plus le maître ; ne laissez pourtant pas de le garder autant qu'il vous sera possible ; je vous en

prie instamment, puisque votre lettre a été ouverte, quoique celle qui lui servait d'enveloppe ne l'ait pas été. Avis au lecteur.

J'apprends avec le plus vrai plaisir, que votre voyage a été salulaire à la santé de Mad. Moultou : mon empressement de vous voir est encore augmenté par le desir d'être connu d'elle, et de lui agréer. Si je n'obtiens pas qu'elle approuve votre amitié pour moi, et qu'elle en suive l'exemple, je réponds au moins que ce ne sera pas ma faute : mais comme je desiré m'arrêter un peu à Montpellier pour voir M. Guan et le jardin des plantes, je ne logerai pas chez vous. Je vous prierai seulement de me chercher deux chaubres dans votre voisinage, et qui n'empêcheront pas, si je ne vous importune point, que vous ne me voyiez chez vous presque autant que si j'y logeais, à condition que vous ne fermerez pour cela votre porte à personne : les sociétés bonnes pour vous, seront sûrement très-bonnes pour moi ; et si je ne suis pas bon pour elles, ce ne sera pas la faute de ma volonté.

Vous savez sûrement que ma gouvernante, et mon amie, et ma sœur, et mon tout, est enfin devenue ma femme. Puisqu'elle a voulu suivre mon sort et partager toutes les misères

de ma vie, j'ai dû faire au moins que ce fût avec honneur. Vingt-cinq ans d'union des cœurs ont produit enfin celle des personnes. L'estime et la confiance ont formé ce lien. S'il s'en formait plus souvent sous les mêmes auspices, il y en aurait moins de malheureux. Madame Renou ne sera point l'ornement d'un cercle, et les belles dames riront d'elle, sans que cela la fache; mais elle sera jusqu'à la fin de mes jours, la plus douce consolation, peut-être l'unique, d'un homme qui en a le plus grand besoin.

Je vous embrasse de tout mon cœur.

Vous pouvez m'écrire en droiture à M. Renou, a Bourgoin en Dauphiné.

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 23 octobre 1768.

J'AI, Monsieur, votre lettre du 13, et les autres. Je ne vous ferai point d'autres remerciemens des peines que je vous donne, que d'en profiter; il en est pourtant, que je voudrais vous éviter, comme celle des duplicata de vos lettres, que vous prenez inutilement,

puisque'il est de la dernière évidence que , si l'on prenait le parti de supprimer vos lettres , on supprimerait encore plus certainement les duplicata.

Je sens l'impossibilité d'exécuter mon projet : vos raisons sont sans réplique ; mais je ne conviens pas qu'en supposant cette exécution , ce serait donner plus beau jeu à mes ennemis : je suis certain de ne pouvoir pas plus éviter en France qu'en Angleterre , de tomber dans les mains de leurs satellites ; au lieu que les pachas ne se piquant pas de philosophie , et n'étant que médiocrement galans , les Machiavels et leurs amies ne disposeraient pas tout-à-fait aussi aisément d'eux , que de ceux d'ici. Le projet que vous substituez au mien , savoir , celui de ma retraite dans les Cévennes , a été le premier des miens , en songeant à quitter Trye. Je le proposai à monsieur le Prince de Conti , qui s'y opposa , et me força de l'abandonner. Ce projet eût été fort de mon goût , et le serait encore ; mais je vous avoue qu'une habitation tout-à-fait isolée m'effraie un peu , depuis que je vois dans ceux qui disposent de moi , tant d'ardeur à m'y confiner. Je ne sais ce qu'ils veulent faire de moi dans un désert ; mais ils m'y veulent entraîner à toute force ,

et je ne doute pas que ce ne soit l'une des raisons qui les a portés à me chasser de Trye, dont l'habitation ne leur paraissait pas encore assez solitaire pour leur objet, quoique le vœu commun de Son Altesse, de madame la Maréchale et le mien, fût que j'y finisse mes jours. S'ils n'avaient voulu que s'assurer de moi, me diffamer à leur aise, sans que jamais je pusse dévoiler leurs trames aux yeux du public, ni même les pénétrer, c'était là qu'ils devaient me tenir, puisque, maîtres absolus dans la maison du prince, où il n'a lui-même aucun pouvoir, ils y disposaient de moi tout à leur gré. Cependant, après avoir tâché de me dissuader d'y entrer, et de me persuader d'en sortir, trouvant ma volonté inébranlable, ils ont fini par m'en chasser de vive force, par les mains du sacrifiant que le maître avait chargé de me protéger, mais qui se sentait trop bien protégé ici, même par d'autres, pour avoir peur de désobéir. Que me veulent-ils maintenant, qu'ils me tiennent tout-à-fait? Je l'ignore; je sais seulement qu'ils ne me veulent ni à Trye, ni dans une ville, ni au voisinage d'aucun ami, ni même au voisinage de personne, et qu'ils ne veulent autre chose encore, que simplement s'assurer de moi.

Convencez que voilà de quoi donner à penser. Comment le prince me protégera-t-il ailleurs, s'il n'a pu me protéger dans sa maison même ? Que deviendrai-je dans ces montagnes, si je vais m'y fourrer sans préliminaire, sans connaissance, et sûr d'être, comme par-tout, la dupe et la victime du premier fourbe qui viendra me circonvenir ? Si nous prenons des arrangemens d'avance, il arrivera ce qui est toujours arrivé ; c'est que monsieur le prince de Conti et madame la Maréchale ne pouvant les cacher aux Machiavélistes qui les entourent, et qui se gardent bien de laisser voir leurs desseins secrets, leur donneront le plus beau jeu du monde, pour dresser d'avance leurs batteries dans le lieu que je dois habiter. Je serai attendu là, comme je l'étais à Grenoble, et comme je le suis par-tout où l'on sait que je veux aller. Si c'est une maison isolée, la chose leur sera cent fois plus commode ; ils n'auront à corrompre que les gens dont je dépendrai pour tout et en tout. Si ce n'était que pour m'espionner, à la bonne heure, et très-peu m'importe : mais c'est pour autre chose, comme je vous l'ai prouvé. Et pourquoi ? Je l'ignore, et je m'y perds ; mais convencez que le doute n'est pas attirant.

Voilà, Monsieur, des considérations que je vous prie de bien peser ; à quoi j'ajoute les incommodités infinies d'une habitation isolée, pour un étranger à mon âge, et dans mon état ; la dépense au moins triple ; les idées terribles auxquelles je dois être en proie, ainsi séquestré du genre humain, non volontairement et par goût, mais par force et pour assouvir la rage de mes oppresseurs : car d'ailleurs, je vous jure que mon même goût pour la solitude est plutôt augmenté que diminué par mes infortunes, et que si j'étais pleinement libre et maître de mon sort, je choiserais la plus profonde retraite pour y finir mes jours. Bien plus, une captivité déclarée n'aurait rien de pénible et de triste pour moi. Qu'on me traite comme on voudra, pourvu que ce soit ouvertement : je puis tout souffrir sans murmure ; mais mon cœur ne peut plus tenir aux flagorneries d'un sot fourbe, qui se croit fin parce qu'il est faux. J'étais tranquille aux cailloux des assassins de Motiers, et ne puis l'être aux phrases des admirateurs de Grenoble.

Il faut vous dire encore, que ma situation présente est trop désagréable et violente, pour que je ne saisisse pas la première occasion d'en sortir ; ainsi, des arrangemens d'une exécution

éloignée , ne peuvent jamais être pour moi des engagements absolus , qui m'obligent à recourir aux ressources qui peuvent se présenter dans l'intervalle. J'ai dû , Monsieur , entrer avec vous dans ces détails , auxquels je dois ajouter , que l'espèce de liberté de disposer de moi , que mes ressources me laissent , n'est pas illimitée ; que ma situation la restreint tous les jours ; que je ne puis former des projets que pour deux ou trois années , passé lesquelles d'autres loix ordonneront de mon sort , et de celui de ma campagne : mais l'avenir éloigné ne m'a jamais effrayé. Je sens qu'en général , vivant ou mort , le temps est pour moi ; mes ennemis le sentent aussi , et c'est ce qui les désole ; ils se pressent de jouer de leur reste ; dès maintenant ils en ont trop fait , pour que leurs manœuvres puissent rester long-temps cachées ; et le moment qui doit les mettre en évidence , sera précisément celui où ils voudront les étendre sur l'avenir. Vous êtes jeune , Monsieur , souvenez-vous de la prédiction que je vous fais , et soyez sûr que vous la verrez accomplie. Il me reste maintenant à vous dire que , prévenu de tout cela , vous pouvez agir comme votre cœur vous inspirera , et comme votre raison vous éclairera. Plein de confiance en

vos sentimens et en vos lumières, certain que vous n'êtes pas homme à servir mes intérêts aux dépens de mon honneur, je vous donne toute ma confiance. Voyez mad. la Maréchale : la mienne en elle, est toujours la même. Je compte également, et sur ses bontés, et sur celles de monsieur le Prince de Conti ; mais l'un est subjugué, l'autre ne l'est pas ; et je ratifie d'avance tout ce que vous résoudrez avec elle, comme fait pour mon plus grand bien. A l'égard du titre dont vous me parlez, je tiendrai toujours à très-grand honneur d'appartenir à S. A. S., et il ne tiendra pas à moi de le mériter ; mais ce sont de ces choses qui s'acceptent, et qui ne se demandent pas.

Je ne suis pas encore à la fin de mon bavardage, mais je suis à la fin de mon papier ; j'ai pourtant encore à vous dire que l'aventure de Thevenin a produit sur moi l'effet que vous desiriez. Je me trouve moi-même fort ridicule d'avoir pris à cœur une pareille affaire ; ce que je n'aurais pourtant pas fait ; je vous jure, si je n'eusse été sûr que c'était un drôle aposté. Je desirais, non par vengeance assurément, mais pour ma sûreté, qu'on dévoilât ses instigateurs ; on ne l'a pas voulu, soit ; il en

viendrait mille autres, que je ne daignerais pas même répondre à ceux qui m'en parleraient. Bonjour, Monsieur ; je vous embrasse de tout mon cœur.

P. S. J'oubliais de vous dire que mon chamoiseur est bien le cordonnier de monsieur de Tanley. Il apprit le métier de chamoiseur à Yverdon, après sa retraite. J'ai fait faire en Suisse des informations, avec la déposition juridique et légalisée du cabaretier Jeannet.

A U M Ê M E.

A Bourgoin, le 2 novembre 1768.

DEPUIS la dernière lettre, Monsieur, que je vous ai écrite, et dont je n'ai pas encore la réponse, j'ai reçu de monsieur le duc de Choiseul, un passe-port que je lui avais demandé pour sortir du royaume, il y a près de six semaines, et auquel je ne songeais plus. Me sentant de plus en plus dans l'absolue nécessité de me servir de ce passe-port, j'ai délibéré dans la cruelle extrémité où je me trouve, et dans la saison où nous sommes, sur l'usage que j'en ferais, ne voulant ni ne

pouvant le laisser écouler comme l'autre. Vous serez étonné du résultat de ma délibération, faite pourtant avec tout le poids, tout le sang-froid, toute la réflexion dont je suis capable ; c'est de retourner en Angleterre, et d'y aller finir mes jours dans ma solitude de Wootton. Je crois cette résolution la plus sage que j'aie prise en ma vie, et j'ai pour un des garans de sa solidité, l'horreur qu'il m'a fallu surmonter pour la prendre, et telle qu'en cet instant même, je n'y puis penser sans frémir. Je ne puis, Monsieur, vous en dire davantage dans une lettre ; mais mon parti est pris, et je m'y sens inébranlable, à proportion de ce qu'il m'en a coûté pour le prendre. Voici une lettre qui s'y rapporte, et à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. J'écris à monsieur l'ambassadeur d'Angleterre ; mais je ne sais s'il est à Paris. Vous m'obligeriez de vouloir bien vous en informer, et si vous pouviez même parvenir à savoir s'il a reçu ma lettre, vous feriez une bonne œuvre de m'en donner avis : car tandis que j'attends ici sa réponse, mon passe-port s'écoule, et le temps est précieux. Vous êtes trop clairvoyant pour ne pas sentir combien il m'importe que la résolution que

je vous communique demeure secrète , et secrète sans exception : toutefois je n'exige rien de vous , que ce que la prudence et votre amitié en exigeront. Si monsieur l'ambassadeur d'Angleterre ébruite ce dessein , c'est toute autre chose ; et d'ailleurs je ne l'en puis empêcher. En prenant mon parti sur ce point , vous sentez que je l'ai pris sur tout le reste. Je quitterai ce continent , comme je quitterais le séjour de la lune. L'autre fois ce n'était pas la même chose ; j'y laissais des attachemens , j'y croyais laisser des amis. Pardon , Monsieur ; mais je parle des anciens. Vous sentez que les nouveaux , quelque vrais qu'ils soient , ne laissent pas ces déchiremens de cœur qui le font saigner durant toute la vie , par la rupture de la plus douce habitude qu'il puisse contracter. Toutes mes blessures saigneront , j'en conviens , le reste de mes jours ; mais mes erreurs du moins sont bien guéries ; la cicatrice est faite de ce côté-là. Je vous embrasse.

A M. MOULTOU.

A Bourgoin , le 5 novembre 1768.

Vous avez fait , cher Moulton , une perte que tous vos amis et tous les honnêtes gens doivent pleurer avec vous ; et j'en ai fait une en particulier , dans votre digne père , par les sentimens dont il m'honorait , et dont tant de faux amis , dont je suis la victime , m'ont bien fait connaître le prix. C'est ainsi , cher Moulton , que je meurs en détail , dans tous ceux qui m'aiment ; tandis que ceux qui me laissent et me trahissent , semblent trouver dans l'âge et dans les années , une nouvelle vigueur pour me tourmenter. Je vous entretiens de ma perte , au lieu de parler de la vôtre : mais la véritable douleur , qui n'a point de consolation , ne sait guère en trouver pour autrui ; on console les indifférens mais on s'afflige avec ses amis. Il me semble que si j'étais près de vous , que nous nous embrassassions , que nous pleurassions tous deux sans nous rien dire , nos cœurs se seraient beaucoup dit.

Cruel ami, que de regrets vous me préparez dans votre description de Lavagnac ! Hélas ! ce beau séjour était l'asile qu'il me fallait ; j'y aurais oublié, dans un doux repos, les ennuis de ma vie ; je pouvais espérer d'y trouver enfin de paisibles jours, et d'y attendre sans impatience, la mort qu'ailleurs je désirerai sans cesse. Il est trop tard. La fatale destinée qui m'entraîne, ordonne autrement de mon sort. Si j'en avais été le maître, si le prince lui-même eût été le maître chez lui, je ne serais jamais sorti de Trye, dont il n'avait rien épargné pour me rendre le séjour agréable. Jamais prince n'en a tant fait pour aucun particulier, qu'il en a daigné faire pour moi : *Je le mets ici à ma place*, disait-il à son officier ; *je veux qu'il ait la même autorité que moi, et je n'entends pas qu'on lui offre rien, parce que je le fais le maître de tout.* Il a même daigné me venir voir plusieurs fois, souper avec moi tête-à-tête, me dire en présence de toute sa suite, qu'il venait exprès pour cela, et ce qui m'a plus touché que tout le reste, s'abstenir même de chasser, de peur que le motif de son voyage ne fût équivoque. Hé bien, cher Moulton, malgré ses soins, ses

ordres les plus absolus , malgré le desir , la passion j'ose dire , qu'il avait de me rendre heureux dans la retraite qu'il m'avait donnée , on est parvenu à m'en chasser , et cela par des moyens tels que l'horrible récit n'en sortira jamais de ma bouche ni de ma plume. Son Altesse a tout su , et n'a pu désapprouver ma retraite. Les bontés , la protection , l'amitié de ce grand homme m'ont suivi dans cette province , et n'ont pu me garantir des indignités que j'y ai souffertes. Voyant qu'on ne me laisserait jamais en repos dans le royaume , j'ai résolu d'en sortir ; j'ai demandé un passe-port à monsieur de Choiseul , qui après m'avoir laissé long-temps sans réponse , vient enfin de m'envoyer ce passe-port. Sa lettre est très-polie , mais n'est que cela ; il m'en avait écrit auparavant d'obligeantes. Ne point m'inviter à ne pas faire usage de ce passe-port , c'est m'inviter en quelque sorte à en faire usage. Il ne convient pas d'importuner les ministres pour rien : cependant depuis le moment où j'ai demandé ce passe-port , jusqu'à celui où je l'ai obtenu , la saison s'est avancée ; les Alpes se sont couvertes de glace et de neige ; il n'y a plus de moyen de songer à les passer dans mon état. Mille considérations

impossibles à détailler dans une lettre, m'ont forcé à prendre le parti le plus violent, le plus terrible, auquel mon cœur pût jamais se résoudre, mais le seul qui m'ait paru me rester ; c'est de repasser en Angleterre, et d'aller finir mes malheureux jours, dans ma triste solitude de Wootton, où depuis mon départ, le propriétaire m'a souvent rappelé par force cajoleries. Je viens de lui écrire en conséquence de cette résolution ; j'ai même écrit aussi à l'ambassadeur d'Angleterre : si ma proposition est acceptée, comme elle le sera infailliblement, je ne puis plus m'en dédire, et il faut partir. Rien ne peut égaler l'horreur que m'inspire ce voyage ; mais je ne vois plus de moyen de m'en tirer, sans mériter des reproches ; et à tout âge, sur-tout au mien, il vaut mieux être malheureux que coupable.

J'aurais doublement tort d'acheter par rien de répréhensible, le repos du peu de jours qui me restent à passer. Mais je vous avoue que ce beau séjour de Lavagnac, le voisinage de monsieur Venel, l'avantage d'être auprès de son ami, par conséquent d'un honnête homme, au lieu qu'à Trye j'étais entre les mains du dernier des malheureux ; tout cela

me suivra en idée dans ma sombre retraite, et y augmentera ma misère, pour n'avoir pu faire mon bonheur. Ce qui me tourmente encore plus en ce moment, est une lueur de vaine espérance, dont je vois l'illusion, mais qui m'inquiète malgré que j'en aie. Quand mon sort sera parfaitement décidé, et qu'il ne me restera qu'à m'y soumettre, j'aurai plus de tranquillité. C'est en attendant un grand soulagement pour mon cœur, d'avoir épanché dans le vôtre tout ce détail de ma situation. Au reste, je suis attendri d'imaginer vos Dames, vous et monsieur Venel, faisant ensemble ce pèlerinage bienfaisant, qui mérite mieux que ceux de Lorette, d'être mis au nombre des œuvres de miséricorde. Recevez tous mes plus tendres remerciemens, et ceux de ma femme; faites agréer ses respects et les miens à vos Dames. Nous vous saluons et vous embrassons l'un et l'autre de tout notre cœur.

P. S. J'ai proposé l'alternative de l'Angleterre ou de Minorque, que j'aimerais mieux à cause du climat. Si ce dernier parti est préféré, ne pourrions-nous pas nous voir avant mon départ, soit à Montpellier, soit à Marseille ?

Autre P. S. Si j'avais reçu votre lettre avant le départ des miennes, je doute qu'elles fussent parties.

A M. L A L I A U D.

A Bourgoin, le 7 novembre 1768.

DEPUIS ma dernière lettre, Monsieur, j'ai reçu d'un ami, l'incluse qui a fort augmenté mon regret d'avoir pris mon parti si brusquement. La situation charmante de ce château de Lavagnac, le maître auquel il appartient, l'honnête homme qu'il a pour agent, la beauté, la douceur du climat, si convenable à mon pauvre corps délabré, le lieu assez solitaire pour être tranquille, et pas assez pour être un désert; tout cela, je vous l'avoue, si je passe en Angleterre, ou même à Mahon, car j'ai proposé l'alternative, tout cela, dis-je, me fera souvent tourner les yeux et soupirex vers cet agréable asyle, si bien fait pour me rendre heureux, si l'on m'y laissait en paix. Mais j'ai écrit; si l'ambassadeur me répond honnêtement, me voilà engagé; j'aurais l'air de me moquer de lui, si je changeais de réso-

lution ; et d'ailleurs ce serait en quelque sorte ,
marquer peu d'égard pour le passe-port que
monsieur de Choiseul a eu la bonté de m'en-
voyer à ma prière. Les ministres sont trop
occupés , et d'affaires trop importantes , pour
qu'il soit permis de les importuner inutile-
ment. D'ailleurs , plus je regarde autour de
moi , plus je vois avec certitude , qu'il se
brasse quelque chose , sans que je puisse
deviner quoi. Thevenin n'a pas été aposté
pour rien : il y avait dans cette farce ridicule
quelque vne qu'il m'est impossible de péné-
trer ; et dans la profonde obscurité qui m'en-
vironne , j'ai peur au moindre mouvement ,
de faire un faux pas. Tout ce qui m'est arrivé
depuis mon retour en France , et depuis mon
départ de Trye , me montre évidemment , qu'il
n'y a que monsieur le prince de Conti , parmi
ceux qui m'aiment , qui sache au vrai le secret
de ma situation , et qu'il a fait tout ce qu'il
a pu pour la rendre tranquille , sans pouvoir
y réussir. Cette persuasion m'arrache des élans
de reconnaissance et d'attendrissement vers
ce grand prince , et je me reproche vivement
mon impatience , au sujet du silence qu'il a
gardé sur mes deux dernières lettres ; car il
y a peu de temps que j'en ai écrit à S. A. une

seconde qu'elle n'a peut-être pas plus reçue que la première ; c'est de quoi je desirerais extrêmement d'être instruit. Je n'ose en ajouter une pour elle dans ce paquet, de peur de le grossir au point de donner dans la vue : mais si dans ce moment critique, vous aviez pour moi, la charité de vous présenter à son audience, vous me rendriez un office bien signalé, de l'informer de ce qui se passe, et de me faire parvenir son avis, c'est-à-dire, ses ordres ; car dans tout ce que j'ai fait de mon chef, je n'ai fait que des sottises qui me serviront au moins de leçons à l'avenir, s'il daigne encore se mêler de moi. Demandez-lui aussi de ma part, je vous supplie, la permission de lui écrire désormais sous votre couvert, puisque sous le sien, mes lettres ne passent pas.

La tracasserie du sieur Thevenin est enfin terminée. Après les preuves sans réplique, que j'ai données à monsieur de Touverre, de l'imposture de ce coquin, il m'a offert de le punir par quelques jours de prison. Vous sentez bien que c'est ce que je n'ai pas accepté, et que ce n'est pas de quoi il était question. Vous ne sauriez imaginer les angoisses que m'a données cette sottise d'affaire,

non pour ce misérable , à qui je n'aurais pas daigné répondre , mais pour ceux qui l'ont aposté , et que rien n'était plus aisé que de démasquer , si on l'eût voulu. Rien ne m'a mieux fait sentir combien je suis inepte et bête en pareil cas , le seul , à la vérité , de cette espèce , où je me sois jamais trouvé. J'étais navré , consterné , presque tremblant ; je ne savais ce que je disais en questionnant l'imposteur ; et lui , tranquille et calme dans ses absurdes mensonges , portait dans l'audace du crime , toute l'apparence de la sécurité des innocens. Au reste , j'ai fait passer à monsieur de Tonnerre , l'arrêt imprimé concernant ce misérable , qu'un ami m'a envoyé , et par lequel monsieur de Tonnerre a pu voir que ceux qui avaient mis cet homme en jeu , avaient su choisir un sujet expérimenté dans ces sortes d'affaires.

Je ne me trouvais jamais dans des embarras pareils à ceux où je suis , et jamais je ne me sentis plus tranquille. Je ne vois d'aucun côté nul espoir de repos ; et loin de me désespérer , mon cœur me dit que mes maux touchent à leur fin. Il en serait bien temps , je vous assure. Vous voyez , Monsieur , comment je vous écris , comment je vous charge

charge de mille soins, comment je remets mon sort en vos mains, et à vous seul. Si vous n'appellez pas cela de la confiance et de l'amitié, aussi bien que de l'importunité, et de l'indiscrétion peut-être, vous avez tort. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

A Bourgoin, le 21 novembre 1768.

J'AI, mon ami, votre lettre du 14. Je ne puis me détacher de l'idée d'aller vous embrasser, et délibérer avec vous, de ma destination ultérieure. Je n'ai point encore de réponse de l'ambassadeur d'Angleterre; il n'était pas à Paris quand je lui ai écrit; et j'ai appris dans l'intervalle qu'il avait l'honnête Walpole pour secrétaire d'ambassade. Cette nouvelle a achevé de me déterminer. Je n'irai point en Angleterre: on me traitera comme on voudra en France; mais je suis déterminé à y rester. Je ne puis renoncer à l'espérance, qu'au moins pour l'honneur de l'hospitalité française, il s'y trouvera quelque coin où l'on

voudra bien me laisser mourir en repos. Si ce coin, cher Moulton, en pouvait être nu du château de Lavagnac, il me semble que sous les auspices de l'amitié, l'habitation m'en serait délicieuse. Malheureusement, j'écris inutilement à monsieur le prince de Conti ; mes lettres ne lui parviennent point. Il me répondait fort exactement au commencement ; il ne me répond plus ; il m'a fait dire qu'il ne recevait point de mes nouvelles. Les négociations intermédiaires ont leurs inconvénients. La générosité de ce grand prince m'a accoutumé à accepter, et non pas à demander. Je ne puis me résoudre à changer de méthode. Si l'ami de monsieur Venel, qui commande dans le château, veut écrire, à la bonne heure ; je lui en serai obligé. Pour moi, je n'écrirai pas. Mais dites-moi, n'y a-t-il dans le pays aucune habitation qui pût me convenir que ce château ? Le bon monsieur Venel ne pourrait-il pas me trouver un terrier à Pezenas même, ou aux environs ? Pourvu que je sois son voisin, que m'importe en quel lieu j'habite ? Si nous étions dans une meilleure saison, si le voyage était moins pénible, si j'avais plus de facilités pour le faire, je volerais près de vous ; mais mon transport

et celui de tout mon attirail de botanique, est embarrassant. Je ne suis point à portée ici d'avoir des voitures. Il me faudrait un bon carrossin, qui pût charger avec nous cinq ou six malles, ou caisses; il me faudrait un bon voiturier, qui nous conduisît bien et qui fût honnête homme. J'ai pensé que cela se pourrait trouver où vous êtes, et que vous pourriez être à portée de faire pour moi ce marché, et de m'envoyer la voiture au temps convenu. Voyez. Ah, si vous pouviez faire plus! Mais, madame Moultoù, votre santé, vos affaires! et quand tout vous le permettrait, je ne devrais pas le souffrir. Quoiqu'il en soit, j'ai le plus grand desir de me rendre auprès de vous; et cela, d'autant plus que j'ai quelque lieu de croire qu'on m'y verrait avec plus de plaisir qu'ici.

J'ai reçu depuis peu, avec le reste de mes plantes et bouquins, une lettre que monsieur Gouan m'écrivait à Trye. Elle est de si vieille date, que je ne sais plus comment y répondre. Il m'accusera de malhonnêteté envers lui, moi qui voudrais tout faire pour obtenir ses instructions et sa correspondance, et que ce desir anime encore à me rendre à Montpellier. Si vous le connaissez, si vous le voyez,

obtenez-moi, je vous prie, ses bonnes grâces; en attendant que je sois à portée de les cultiver. Quel trésor vous m'annoncez dans l'herbier de plantes marines! Que je suis touché de la générosité de votre digne parent! Elle me fera, avec celle du brave Dombey, une collection complète, sur-tout si monsieur Gouan veut bien y ajouter quelques fragmens de ses dernières dépouilles des Pyrénées. Quo je vais être riche! Je suis si avare et si enfant, que le cœur m'en bat de joie. Gardez-moi bien précieusement ce beau présent, je vous prie, jusqu'à ce qu'il soit décidé qui de lui ou de moi ira joindre l'autre.

J'ai été très-malade, très-agité de peine et de fièvre ces temps derniers. Maintenant je suis tranquille, mais très-faible. J'aime mieux cet état que l'autre; et j'aurai peu de regret aux forces qui me manquent, s'il n'en reste assez pour vous aller voir. Adieu, cher Moulou; faites agréer à Madame, les hommages et respects de votre vieux ami et de sa femme. Nous vous embrassons l'un et l'autre, de tout notre cœur.

A M. L A L I A U D.

A Bourgoïn, le 28 novembre 1768.

JE ne puis pas mieux vous détromper ; Monsieur , sur la réserve dont vous me soupçonnez envers vous , qu'en suivant en tout vos idées et vous en confiant l'exécution ; et c'est ce que je fais , je vous jure , avec une confiance dont mon cœur est content , et dont le vôtre doit l'être. Voici une lettre pour monsieur le prince de Conti , où je parle comme vous le desirez et comme je pense. Je n'ai jamais ni désiré , ni cru , que ma lettre à monsieur l'ambassadeur d'Angleterre , dût ni pût être un secret pour Son Altesse , ni pour les gens en place , mais seulement pour le public ; et je vous prévien , une fois pour toutes , que quelque secret que je puisse vous demander sur quoi que ce puisse être , il ne regardera jamais monsieur le prince de Conti , en qui j'ai autant et plus de confiance qu'en moi-même. Vous m'avez promis que ma lettre lui serait remise ~~eu main~~

propre ; je suppose que ce sera par vous ; j'y compte , et je vous le demande.

Vous aurez pu voir que le projet de passer en Angleterre , qui me vint en recevant le passe-port , a été presque aussitôt révoqué que formé : de nouvelles lumières sur ma situation , m'ont appris que je me devais de rester en France , et j'y resterai. Monsieur Davenport m'a fait une réponse très-engageante et très-honnête. L'ambassadeur ne m'a point répondu. Si j'avais su que le sieur Walpole était auprès de lui , vous jugez bien que je n'aurais pas écrit. Je m'imaginai bonnement que toute l'Angleterre avait conçu pour ce misérable et pour son camarade tout le mépris dont ils sont dignes. J'ai toujours agi d'après la supposition des sentimens de droiture et d'honneur , innés dans les cœurs des hommes. Ma foi , pour le coup , je me tiens coi , et je ne suppose plus rien ; me voilà de jour en jour plus déplacé parmi eux , et plus embarrassé de ma figure. Si c'est leur tort ou le mien , c'est ce que je les laisse décider à leur mode ; ils peuvent continuer à balloter ma pauvre machine à leur gré , mais ils ne m'ôteront pas ma place ; elle n'est pas au milieu d'eux.

J'ai été très-bien pendant une dizaine de jours. J'étais gai, j'avais bon appétit, j'ai fait à mon herbier de bonnes augmentations. Depuis deux jours je suis moins bien ; j'ai de la fièvre, un grand mal de tête, que les échecs où j'ai joué hier, ont augmenté. Je les aime, et il faut que je les quitte. Mes plantes ne m'amussent plus. Je ne fais que chanter des strophes du Tasse ; il est étonnant quel charme je trouve dans ce chant, avec ma pauvre voix cassée et déjà tremblotante. Je me mis hier tout en larmes, sans presque m'en appercevoir, en chantant l'histoire d'Olinde et de Sophronie. Si j'avais une pauvre petite épinette pour soutenir un peu ma voix faiblissante, je chanterais du matin jusqu'au soir. Il est impossible à ma mauvaise tête, de renoncer aux châteaux en Espagne. Le soin de la cour du château de Lavagnac, une épinette et mon Tasse, voilà celui qui m'occupe aujourd'hui malgré moi. Bon jour, Monsieur ; ma femme vous salue de tout son cœur ; j'en fais de même ; nous vous aimons tous deux bien sincèrement.

A U M Ê M E.

A Bourgoin, ce 7 décembre 1768.

VOICI, Monsieur, une lettre à laquelle je vous prie de vouloir bien donner cours. Elle est pour monsieur Davenport, qui m'a écrit trop honnêtement, pour que je puisse me dispenser de lui donner avis que j'ai changé de résolution. J'espère que ma précédente avec l'incluse vous sera bien parvenue, et j'en attends la réponse au premier jour. Je suis assez content de mon état présent; je passe entre mon Tasse et mon herbier, des heures assez rapides pour me faire sentir combien il est ridicule de donner tant d'importance à une existence aussi fugitive. J'attends sans impatience que la mienne soit fixée; elle l'est par tout ce qui dépendait de moi; le reste, qui devient tous les jours moindre, est à la merci de la nature et des hommes: ce n'est plus la peine de le leur disputer. J'aimerais assez à passer ce reste dans la grotte de la Balme, si les chauve-souris ne l'empuantissaient pas. Il faudra que nous l'allions voir

ensemble, quand vous passerez par ici. Je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. M O U L T O U.

A Bourgoin, le 12 décembre 1768.

Q U O I, Monsieur, c'est à monsieur Q.....t qu'on s'est adressé ; c'est à lui qu'out été envoyés les extraits des lettres que je vous avais écrites dans la confiance de l'amitié ; et ce serait sous les auspices de l'homme qui m'a chassé du château de Trye, malgré son maître, que j'irais habiter celui de Lavagnac ? Vraiment, mon ami, vous avez opéré là de belles choses ! Mais n'en parlons plus ; ce n'est pas votre faute : vous ne saviez ni ce qu'était monsieur Q.....t, ni ce que faisait monsieur M.....x ; mais vous ne deviez pas, me semble, être si facile à donner les extraits des lettres de votre ami. Le plus grand mal de tout ceci, est que j'ai trouvé de mon côté le moyen d'écrire au prince, et de lui faire passer ma lettre. Si Son Altesse agréé que j'aïlle à Lavagnac, comment ferai-je pour

m'en dédire , après le lui avoir demandé ? ou à quelle destinée dois-je m'attendre , si j'ose aller me livrer à des gens sur qui Q.....t a de l'influence ? Ce qu'il y a de sûr , est qu'il n'y a rien à quoi je ne m'expose , plutôt qu'à la disgrâce du prince , et sur-tout à la mériter. Ainsi , s'il approuve que j'aille à Lavagnac , je suis déterminé à m'y rendre à tout risque , quoiqu'assurément le destin qu'on m'y prépare , ne puisse être pire que celui auquel je m'attends. Mais que j'écrive à monsieur Q.....t , moi ! Non , mon ami ; le riche Dauphinois et le *célèbre Génevois* ne sont point faits pour s'écrire l'un à l'autre , et ne s'écriront jamais , je vous en réponds.

Je suis vivement touché du zèle et des bontés de monsieur Venel. Je ne lui écris pas , parce qu'il m'est très-pénible d'écrire ; mais j'ai le cœur plein de lui. Si j'allais à Lavagnac , l'avantage d'être auprès de lui , me pourrait consoler et dédommager de beaucoup de choses : mais je vous avoue que l'idée d'être au pouvoir du sieur Q.....t , me fait frémir. Ce qu'il y a de bizarre , est que je ne connais point du tout cet homme-là , que je n'ai jamais eu nulle affaire avec lui ,

nulle sorte de liaison, que je ne l'ai même jamais vu, que je sache. Il me hait, comme tous mes autres ennemis, sans avoir à se plaindre de moi en aucune sorte, et uniquement parce qu'ils ont tous des cœurs faits pour goûter un plaisir sensible, à haïr et tourmenter les infortunés. Au reste, vous vous doutez bien qu'un courtisan aussi délié que monsieur Q.....t se garde bien d'avouer sa haine : il suit encore en cela, les mêmes errements des autres ; et pour mieux servir sa haine, il a grand soin de la cacher.

Je vous renvoie ci-jointe, la lettre de votre ami. J'en suis pénétré. Si je dépendais de moi, je ne tarderais guère à aller lui demander ses directions, et profiter de ses soins généreux. Il ne dépendra même pas de moi, que cela n'arrive : mais ceux qui disposent de moi, règlent ma marche, comme Dieu celle de la mer. *Procedes hinc, et non ibis amplius.* Adieu, cher Moulton ; je ne sais ce qu'il arrivera de moi. Je vois que je soupire en vain, après le repos qu'on ne veut pas m'accorder ; mais ce qu'on ne m'ôtera pas du moins, quoi qu'il arrive, c'est le plaisir de vous aimer jusqu'à mon dernier soupir.

Je vois par ce que Monsieur votre ami vous dit de son herbier, et de ce qu'il se propose d'y joindre, que ce n'est pas tout-à-fait ce que j'avois imaginé sur votre expression. Vous m'aviez annoncé des plantes marines ; les plantes marines sont des *fucus* qui viennent dans la mer ; et je présume par sa lettre, que ce sont seulement des plantes maritimes, qui viennent sur les rivages. C'est autre chose ; mais n'importe : l'un ou l'autre présent me sera toujours très-précieux.

Je vois que Mad. Moulton a été malade. Vous ne m'en aviez rien dit. Vous aviez tort ; l'amitié est un sentiment si doux, qu'elle donne même une sorte de plaisir à partager les peines de nos amis, et vous m'avez ravi ce plaisir-là. Il est vrai que je lui préfère celui de partager maintenant votre joie : mille respects de ma part, et de celle de ma femme, à votre chère convalescente, et prenez-en votre part.

A. M. L A L I A U D.

A Bourgoïn, le 19 décembre 1768.

PAUVRE garçon , pauvre Sauttershaim ! Trop occupé de moi durant ma détresse , je l'avais un peu perdu de vue ; mais il n'était point sorti de mon cœur , et j'y avais nourri le desir secret de me rapprocher de lui , si jamais je trouvais quelque intervalle de repos , entre les malheurs et la mort. C'était l'homme qu'il me fallait pour me fermer les yeux ; son caractère était doux ; sa société était simple ; rien de la pretintaille française ; encore plus de sens que d'esprit ; un goût sain , formé par la bonté de son cœur ; des talens assez pour parer une solitude , et un naturel fait pour l'aimer avec un ami : c'était mon homme ; la Providence me l'a ôté ; les hommes m'ont ôté la jouissance de tout ce qui dépendait d'eux ; ils me vendent jusqu'à la petite mesure d'air qu'ils permettent que je respire ; il ne me restait qu'une espérance illusoire ; il ne m'en reste plus du tout. Sans doute le ciel me trouve digne de tirer de moi seul , toutes mes ressour-

ces , puisqu'il ne m'en laisse plus aucune autre. Je sens que la perte de ce pauvre garçon m'affecte plus à proportion , qu'aucun de mes autres malheurs. Il fallait qu'il y eût une sympathie bien forte entre lui et moi , puisqu'ayant déjà appris à me mettre en garde contre les empressés , je le reçus à bras ouverts , sitôt qu'il se présenta ; et dès les premiers jours de notre liaison , elle fut intime. Je me souviens que dans ce même temps , on m'écrivit de Genève que c'était un espion aposté pour tâcher de m'attirer en France , où l'on voulait , disait la lettre , me faire un mauvais parti. Là-dessus , je proposai à Sauttershaim un voyage à Pontarlier , sans lui parler de ma lettre. Il y consent ; nous partons ; en arrivant à Pontarlier , je l'embrasse avec transport , et puis je lui montre la lettre ; il la lit sans s'émonvoir ; nous nous embrassons de rechef , et nos larmes coulent. J'en verse de rechef , en me rappelant ce délicieux moment. J'ai fait avec lui , plusieurs petits voyages pédestres ; je commençais d'herboriser , il prenait le même goût ; nous allions voir milord Maréchal qui , sachant que je l'aimais , le recevait bien , et le prit bientôt en amitié lui-même. Il avait raison. Sauttershaim était aimable ; mais son mérite ne pouvait être

senti que des gens bien nés, il glissait sur tous les autres. La génération dans laquelle il a vécu, n'était pas faite pour le connaître : aussi n'a-t-il rien pu faire à Paris ni ailleurs. Le ciel l'a retiré du milieu des hommes, où il était étranger : mais pourquoi m'y a-t-il laissé ?

Pardon, Monsieur ; mais vous aimiez ce pauvre garçon, et je sais que l'effusion de mon attachement et de mon regret, ne peut vous déplaire. Je suis sensible à la peine que vous avez bien voulu prendre en ma faveur, auprès de monsieur le Prince de Conti ; mais vous en avez été bien payé, par le plaisir de converser avec le plus aimable et le plus généreux des hommes, qui sûrement eût aimé et favorisé notre pauvre Sauttershaim, s'il l'avait connu. Je vois, par ce que vous me marquez de ses nouvelles bontés pour moi, qu'elles sont inépuisables, comme la générosité de son cœur. Ah ! pourquoi faut-il que tant d'intermédiaires qui nous séparent, détournent et anéantissent tout l'effet de ses soins ? J'apprends que son trésorier, qui m'a fait chasser du château de Trye à force d'intrigues, est en liaison avec l'agent du Prince à celui de La-

vagnac, et qu'il a déjà été question de moi entr'eux deux. Il ne m'en faut pas davantage pour juger d'avance, du sort qu'on m'y prépare; mais n'importe, me voilà prêt, et il n'y a rien que je n'endure, plutôt que de mériter la disgrâce du Prince, en me rétractant sur ce que j'ai demandé moi-même, et en laissant inutiles par ma faute, les démarches qu'il veut bien faire en ma faveur. De tous les malheurs dont on a résolu de m'accabler jusqu'à ma dernière heure, il y en a un du moins dont je saurai me garantir, quoi qu'on fasse; c'est celui de perdre sa bienveillance et sa protection par ma faute.

Vous avez la bonté, Monsieur, de me chercher une épinaette. Voilà un soin dont je vous suis très-obligé, mais dont le succès m'embarrasserait beaucoup; car, avant d'avoir la dite épinaette, il faudrait me pourvoir d'un lieu pour la placer, et premièrement d'une pierre pour y poser ma tête. Mon herbier et mes livres de botanique me coûtent déjà beaucoup de peine et d'argent à transporter de gîte en gîte, et de cabaret en cabaret. Si nous ajoutons de surcroît, une épinaette, il faudrait donc y attacher des courroies, afin que je

pusse la porter sur mon dos , comme les Savoyardes portent leurs vieilles ; tout cet attirail me ferait un équipage assez digne du roman comique , mais aussi peu risible qu'utile pour moi. Dans les douces rêveries dont je suis encore assez fou pour me bercer quelquefois , j'ai pu faire entrer le desir d'une épinette ; mais nous serons assez à temps de songer à cet article quand tous les autres seront réalisés ; et il me semble que de tous les services que vous pourriez me rendre , celui de me pourvoir d'une épinette , doit être laissé pour le dernier. Il est vrai que vous me voyez déjà tranquille au château de Lavagnac. Ah ! mon cher M. Laliaud , cela me prouve que vous avez la vue plus longue que moi. Bon jour , Monsieur ; nous vous saluons tous deux de tout notre cœur. Je vous donne l'exemple de finir sans complimens ; vous ferez bien de le suivre.

A M. MOULTOU.

A Bourgoïn, le 30 décembre 1768.

J'ATTENDAIS, cher Moulou, pour répondre à votre dernière lettre, d'avoir reçu les ordres que monsieur le Prince de Conti m'avait fait annoncer, ensuite de l'approbation qu'il a donnée au projet de ma retraite à Lavagnac; mais ces ordres ne sont point encore venus, et je crains qu'ils ne viennent pas sitôt: car S. A. m'a fait prévenir qu'il fallait, avant de m'écrire, qu'elle prît pour ce projet, des arrangemens semblables à ceux qu'elle a cru à propos de prendre, pour mon voyage en Dauphiné: ces arrangemens dépendent de l'accord de personnes qui ne se rencontrent pas souvent; et quelle que soit la générosité de cœur de ce grand prince, de quelque extrême bonté qu'il m'honore, vous sentez qu'il n'est pas ni ne saurait être occupé de moi seul; et la chose du monde qui fait le mieux son éloge, est qu'il ne se soit pas encore ennuyé de tous les soins que je lui ai contés. J'attends donc sans impatience; mais en at-

tendant , ma situation devient , à tous égards , plus critique de jour en jour ; et l'air marécageux et l'eau de Bourgoin , m'ont fait contracter , depuis quelque temps , une maladie singulière , dont , de manière ou d'autre , il faut tâcher de me délivrer. C'est un gonflement d'estomac très-considérable et sensible même , au-dehors , qui m'opprime , m'étouffe et me gêne au point de ne pouvoir plus me baisser ; et il faut que ma pauvre femme ait la peine de me mettre mes souliers , etc. Je croyais d'abord d'engraisser , mais la graisse n'étouffe pas ; je n'engraisse que de l'estomac , et le reste est tout aussi maigre qu'à l'ordinaire. Cette incommodité qui croît à vue d'œil , me détermine à tâcher de sortir de ce marais , le plutôt qu'il me sera possible , en attendant que le prince ait jugé à propos de disposer de moi. Il y a dans ce pays , à demi lieue de la ville , une maison à mi-côte , agréable , bien aérée , où l'eau et l'air sont très-bons , et où le propriétaire veut bien me céder un petit logement que j'ai dessein d'occuper. La maison est seule , loin de tout village , et inhabitée en cette saison. J'y serai seul avec ma femme , et une servante qu'on y tient : voilà une belle occasion , pour ceux qui disposent de moi , de

se délivrer du soin de ma garde , et de me délivrer , moi , des misères de cette vie. Cette idée ne me détourne , ni ne me détermine. Je compte aller là dans quelques jours , à la merci des hommes , et à la garde de la Providence ; en attendant que je sache s'il m'est permis d'aller vous joindre , ou si je dois rester dans ce pays ; car je suis déterminé à ne prendre aucun parti sans l'aveu du Prince , pour qui ma confiance est égale à ma reconnaissance , et c'est tout dire. Cher Moulton , adieu ; je ne sais ni dans quel temps , ni à quelle occasion , je cesserai de vous écrire : mais tant que je vivrai , je ne cesserai de vous aimer.

A M. BEAU-CHA TEAU.

A Bourgoin, le 9 janvier 1769.

HIER , Monsieur , je reçus par le canal du sieur Guy , libraire à Paris , avec des étrennes inignonnes , votre lettre du 7 septembre 1768.

Mes ennemis ont toujours parlé ; mes amis , si j'en ai , se sont toujours tus. Les uns et les

autres peuvent continuer de même. Je ne desiré point qu'on me loue, encore moins qu'ou me justifie. J'approche d'un séjour où les injustices des hommes ne pénétré pas. La seule chose que je desiré en les quittant, est de les laisser tous heureux et en paix. Adieu, Monsieur.

A U M Ê M E.

A Bourgoïn, le 4 avril 1769.

Vous vous moquez de moi, Monsieur, avec votre médaille. Allez, je ne veux point d'autre médaille que celle qui restera dans les cœurs des honnêtes gens qui me survivront, et qui connaîtront mes sentimens et ma destinée. Je vous salue, Monsieur, très-humblement.

A M. L A L I A U D.

A Bourgoïn, le 16 janvier 1769.

JE commence, Monsieur, d'entrevoir le repos que vous m'annoncez, et que j'ai pressenti même avant vous. Un grand mal d'estomac, accompagné d'enflure, d'étouffement et de fièvre, m'en montre la route, autre que celle que vous avez prévue, mais la seule par laquelle j'y puis parvenir. Cette bizarre maladie a des relâches, que je paie par des retours plus cruels; et hier même je me croyais guéri. J'ai changé cette nuit d'opinion; je comprends que j'en ai pour le reste de la route: mais j'ignore si le trajet qui me reste à faire, sera court ou long. La seule chose que je sens, c'est qu'il sera rude, d'autant plus que l'impossibilité de me baisser, de me chauffer, d'herboriser par conséquent, et l'extrême difficulté d'écrire, me condamnent à la plus insupportable inaction, ne pouvant supporter aucune lecture, ni feuilleter que des livres de plantes, qui vont ne me servir plus de rien. Je crois que l'attitude d'être continuellement occupé

à coller des plantes , et courbé sur la caisse de mon herbier , a beaucoup contribué à détruire mon estomac , et lorsque je reprends dans des momens , la même attitude , la douleur et l'oppression qui redoublent , me forcent bien vite à la quitter : mais je crois que l'air et l'eau de ce pays marécageux m'ont fait plus de mal encore ; je ne m'en suis pas senti tout seul ; et ma femme , qui vient d'être aussi malade , en a éprouvé sa part. Cela m'a déterminé , me voyant totalement oublié , ou du moins abandonné , à accepter un petit logement qui m'a été offert sur la hauteur , à une lieue d'ici , dans une maison inhabitée , mais en très-bon air ; et je compte m'y transplanter aussi-tôt qu'il sera prêt , et que nous en aurons la force : trop heureux si l'on m'y laisse au moins finir mes jours dans la langueur d'une oisiveté totale , ou mêlée uniquement de mes maux , plus supportables pour moi , qu'elle.

Voici , Monsieur , une lettre-de-change de dix livres sterling sur l'Angleterre , que je vous prie de tâcher de négocier , ou d'envoyer à Londres ; elle sera payée sur-le-champ ; c'est une petite rente viagère , que j'ai reçue en paiement de mes livres , que je vendis à Londres ,

pour n'avoir plus à les traîner après moi, depuis qu'ils m'étaient devenus inutiles.

Mon cher monsieur Labaud, plaignez-moi, et pardonnez-moi. Je ne puis plus écrire sans souffrir beaucoup, et sans aggraver mon mal; et pour surcroît, je n'ai à faire qu'à des gens exigeans, qui s'embarrassent très-peu de mon état, et ne comptent leurs lignes, sur les pages qu'ils exigent de moi. Vous n'êtes pas de même; aussi toute mon attente est en vous. Je ne vous écrirai que pour choses nécessaires, et très en bref. Ne comptez pas rigoureusement avec votre serviteur, je vous en conjure, et donnez-moi la consolation d'apprendre de temps en temps, que vous ne m'oubliez pas. Je vous embrasse de tout mon cœur, et ma femme vous salue.

A U M Ê M E.

A Monquin, le 18 janvier 1763.

JE ne connais point M. de la Sale; je sais seulement que c'est un fabricant de Lyon. Il accompagna cet automne, le fils de Mad.

Boy-de-la-Tour mon amie, qui vint me voir ici. Me voyant logé si tristement et dans un si mauvais air, il me proposa une habitation en Dombes. Je ne dis ni oui ni non. Cet hiver, me voyant dépérir, il est revenu à la charge; j'ai refusé, il m'a pressé : faute d'autres bonnes raisons à lui dire, je lui ai déclaré que je ne pouvais sortir de cette province, sans l'agrément de M. le prince de Conti. Il m'a pressé de lui permettre de demander cet agrément; je ne m'y suis pas opposé. Voilà tout.

J'apprends par le plus grand hasard du monde, qu'on vient d'imprimer à Lausanne, un ancien chiffon de ma façon. C'est un discours sur une question proposée en 1751, par M: de Curzay, tandis qu'il était en Corse. Quand il fut fait, je le trouvai si mauvais que je ne voulus ni l'envoyer, ni le faire imprimer. Je le remis avec tout ce que j'avais en manuscrit, à M. du Peyrou, avant mon départ pour l'Angleterre. Je ne l'ai pas revu depuis, et n'y ai pas même pensé; je ne puis me rappeler avec certitude, si ce barbouillage est ou n'est point un des manuscrits inlisibles que M. du Peyrou m'envoya à Wootton pour les transcrire, et que je lui renvoyai,

copie et brouillon , par son ami M. de Cerjat , chez lequel , ou durant le transport , le vol aura pu se faire ; ce qu'il y a de sûr , c'est que je n'ai aucune part à cette impression , et que si j'eusse été assez insensé pour vouloir mettre encore quelque chose sous la presse , ce n'est pas un pareil torchon que j'aurais choisi. J'ignore comment il est passé sous la presse ; mais je crois M. du Peyrou parfaitement incapable d'une pareille infidélité. En ce qui me regarde , voilà la vérité , et il m'importe que cette vérité soit connue. Je vous embrasse et vous salue , mon cher Monsieur , de tout mon cœur.

A U M Ê M E.

A. Mouquin , le 4 février 1769.

J'AI reçu , Monsieur , vos deux dernières lettres , et avec la première , la rescription que vous avez eu la bonté de m'envoyer , et dont je vous remercie.

Quoi , Monsieur , le barbouillage académique , imprimé à Lausanne , l'avait aussi

été à Paris !.... et c'est M. Fréron qui en est l'éditeur !.... Le temps de l'impression, le choix de la pièce, la moindre et la plus plate de tout ce que j'ai laissé en manuscrit, tout m'apprend par quelles espèces de mains, et à quelle intention cet écrit a été publié. L'édition de Lausanne, si elle existe, aura probablement été faite sur celle de Paris. Mais le silence de M. du Peyron me fait douter de cette seconde édition, dont la nouvelle m'a été donnée d'assez loin, pour qu'on ait pu confondre; et de pareils chiffons ne sont guère de ceux qu'on imprime deux fois. Vous avez pris le vrai moyen d'aller, s'il est possible, à la source du vol, par l'examen du manuscrit; cela vaut mieux qu'une lettre imprimée, qui ne ferait que faire souvenir de moi, le public et mes ennemis, dont je cherche à être oublié, et sur laquelle les coupables n'iront sûrement pas se déclarer. Vous m'apprenez aussi qu'on a imprimé un nouveau volume de mes écrits vrais ou faux. C'est ainsi qu'on me dissèque de mon vivant, ou plutôt qu'on dissèque un autre corps sous mon nom. Car quelle part ai-je au recueil dont vous me parlez? si ce n'est deux ou trois lettres de moi, qui y sont insérées, et

sur lesquelles , pour faire croire que le recueil entier en était , on a en l'impudence de le faire imprimer à Londres sous mon nom , tandis que j'étais en Angleterre , en supprimant la première édition de Lausanne , faite sous les yeux de l'auteur. J'entrevois que l'impression du chiffon académique tient encore à quelque autre manœuvre souterraine de même acabit. Vous m'avez écrit quelquefois que je faisais du noir ; l'expression n'est pas juste : ce n'est pas moi , Monsieur , qui fais du noir ; mais c'est moi qu'on en barbouille. Patience. Ils ont beau vouloir écarter le vivier d'eau claire ; il se trouvera quand je ne serai plus en leur pouvoir , et au moment qu'ils y penseront le moins. Aussi , qu'ils fassent désormais à leur aise , je les mets au pis. J'attends sans alarmes , l'explosion qu'ils comptent faire après ma mort sur ma mémoire , semblables aux vils corbeaux qui s'acharnent sur les cadavres. C'est alors qu'ils croiront n'avoir plus à craindre le trait de lumière qui , de mon vivant , ne cesse de les faire trembler ; et c'est alors que l'on connaîtra peut-être , le prix de ma patience et de mon silence. Quoi qu'il en soit , en quittant Bourgoïn , j'ai quitté tous les soucis qui

m'en ont rendu le séjour aussi déplaisant que nuisible. L'état où je suis, a plus fait pour ma tranquillité, que les leçons de la philosophie et de la raison. J'ai vécu, Monsieur; je suis content de l'emploi de ma vie; et du même œil que j'en vois les restes, je vois aussi les événemens qui les peuvent remplir. Je renonce donc à savoir désormais rien de ce qui se dit, de ce qui se fait, de ce qui se passe par rapport à moi; vous avez eu la discrétion de ne m'en jamais rien dire. Je vous conjure de continuer. Je ne me refuse pas aux soins que votre amitié, votre équité peuvent vous inspirer pour la vérité, pour moi, dans l'occasion; parce qu'après les sentimens que vous professez envers moi, ce serait vous manquer à vous-même. Mais dans l'état où sont les choses, et dans le train que je leur vois prendre, je ne veux plus m'occuper de rien qui me rappelle hors de moi, de rien qui puisse ôter à mon esprit la même tranquillité dont jouit ma conscience.

Je vous écris sans y penser, de longues lettres qui font grand bien à mon cœur, et grand mal à mon estomac. Je remets à une autre fois, le détail de mon habitation. Mad. Rena vous remercie et vous salue; et

moi, mon cher Monsieur, je vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

A Monquin, le 14 février 1769.

JE suis délogé, cher Moulton; j'ai quitté l'air marécageux de Bourgoïn, pour venir occuper sur la hauteur, une maison vide et solitaire, que la dame à qui elle appartient, m'a offerte depuis long-t mps, et où j'ai été reçu avec une hospitalité très-noble, mais trop bien pour me faire oublier que je ne suis pas chez moi. Ayant pris ce parti, l'état où je suis ne me laisse plus penser à une autre habitation; l'honnêteté même ne me permettrait pas de quitter si promptement celle-ci, après avoir consenti qu'on l'arrangeât pour moi. Ma situation, la nécessité, mon goût, tout me porte à borner mes desirs et mes soins à finir dans cette solitude, des jours dont, grâces au ciel, et quoi que vous en puissiez dire, je ne crois pas le terme bien éloigné. Accablé des maux de la vie et de

l'injustice des hommes, j'approche avec joie, d'un séjour où tout cela ne pénètre point; et en attendant, je ne veux plus m'occuper, si je puis, qu'à me rapprocher de moi-même, et à goûter ici entre la compagne de mes infortunes, et mon cœur, et Dieu qui le voit, quelques heures de douceur et de paix, en attendant la dernière. Ainsi, mon bon ami, parlez-moi de votre amitié pour moi, elle me sera toujours chère; mais ne me parlez plus de projets. Il n'en est plus pour moi d'autre en ce monde, que celui d'en sortir avec la même innocence que j'y ai vécu.

J'ai vu, mon ami, dans quelques-unes de vos lettres, notamment dans la dernière, que le torrent de la mode vous gagne, et que vous commencez à vaciller dans des sentimens où je vous croyais mébranlable. Ah! cher ami, comment avez-vous fait? Vous en qui j'ai toujours cru voir un cœur si sain, une âme si forte, cessez-vous donc d'être content de vous-même, et le témoin secret de vos sentimens commencerait-il à vous devenir importun? Je sais que la foi n'est pas indispensable, que l'incrédulité sincère n'est point un crime, et qu'on sera jugé sur ce qu'on

aura fait , et non sur ce qu'on aura cru. Mais prenez garde : je vous conjure , d'être bien de bonne foi avec vous - même ; car il est très-différent de n'avoir pas cru , ou de n'avoir pas voulu croire ; et je puis concevoir comment celui qui n'a jamais cru , ne croira jamais ; mais non comment celui qui a cru , peut cesser de croire. Encore un coup , ce que je vous demande , n'est pas tant la foi que la bonne foi. Voulez-vous rejeter l'intelligence universelle ? les causes finales vous crèvent les yeux. Voulez-vous étouffer l'instinct moral ? la voix interne s'élève dans votre cœur , y foudroie les petits argumens à la mode , et vous crie qu'il n'est pas vrai que l'honnête homme et le scélérat , le vice et la vertu ne soient rien ; car vous êtes trop bon raisonneur pour ne pas voir à l'instant , qu'en rejetant la cause première , et faisant tout avec la matière et le mouvement , on ôte toute moralité de la vie humaine. Eh ! quoi , mon Dieu , le juste infortuné , en proie , à tous les maux de cette vie , sans en excepter même l'opprobre et le déshonneur , n'aurait nul dédommagement à attendre après elle , et mourrait en bête , après avoir vécu en Dieu ? Non , non , Moulou ; Jésus que ce siècle à

méconnu , parce qu'il est indigne de le connaître ; Jésus qui mourut pour avoir voulu faire un peuple illustre et vertueux , de ses vils compatriotes , le sublime Jésus ne mourut point tout entier sur la croix ; et moi , qui ne suis qu'un chétif homme plein de foiblesses , mais qui me sens un cœur dont un sentiment coupable n'approcha jamais , c'en est assez pour qu'en sentant approcher la dissolution de mon corps , je sente en même temps la certitude de vivre. La nature entière m'en est garante. Elle n'est pas contradictoire avec elle-même ; j'y vois régner un ordre physique admirable et qui ne se dément jamais. L'ordre moral y doit correspondre. Il fut pourtant renversé pour moi durant ma vie ; il va donc commencer à ma mort. Pardon , mon ami , je sens que je rabache ; mais mon cœur , plein pour moi , d'espoir et de confiance , et pour vous , d'intérêt et d'attachement , ne pouvait se refuser à ce court épanchement.

Je ne songe plus à Lavagnac , et probablement mes voyages sont finis. J'ai pourtant reçu dernièrement une lettre du patron de la case , aussi pleine de bontés et d'amitié qu'il m'en ait jamais écrit , et qui donne son

approbation à une autre proposition qui m'avait été faite ; mais toujours projeter ne me convient plus. Je veux jouir entre la nature et moi , du peu de jours qui me restent , sans plus me laisser promener , si je puis , parmi les hommes qui m'ont si mal traité , et plus mal connu. Quoique je ne puisse plus me baisser pour herbotiser , je ne puis renoncer aux plantes , et je les observe avec plus de plaisir que jamais. Je ne vous dis point de m'envoyer les vôtres , parce que j'espère que vous les apporterez ; ce moment , cher Moulton , me sera bien doux. Adieu , je vous embrasse ; partagez tous les sentimens de mon cœur avec votre digne moitié , et recevez l'un et l'autre les respects de la mienne. Elle va rester à plaindre. C'est bien malgré elle , c'est bien malgré nous , qu'elle et moi n'avons pu remplir de grands devoirs ; mais elle en a rempli de bien respectables. Que de choses qui devraient être sues , vont être ensevelies avec moi ; et combien mes cruels ennemis tireront d'avantages , de l'impossibilité où ils m'ont mis de parler !

Vous pouvez continuer à m'écrire , tout simplement à Bourgoin.

A M. L A L I A U D.

A Monquin, le 17 mars 1769.

J'AI reçu, Monsieur, avec votre dernière lettre, votre seconde rescription, dont je vous remercie, et dont je n'ai pas encore fait usage, faute d'occasion.

Je me trouve beaucoup mieux depuis que je suis ici ; je respire et j'agis beaucoup plus librement, quoique l'estomac ne soit pas dégonflé ; outre l'effet de l'air et de l'eau marécageuse, je crois devoir attribuer, en grande partie, mon incommodité au vin du cabaret, dont j'ai apporté avec moi, une vingtaine de bouteilles, et dont j'ai senti le mauvais effet, toutes les fois que j'en ai bu. Tous les cabartiers falsifient et farlatent ici, leurs vins avec de l'alun ; et rien n'est plus pernicieux, sur-tout pour moi.

J'ai appris par M. du Peyrou, que le discours en question, avait été absolument défiguré et mutilé à l'impression ; et que non-seulement, on n'avait pas suivi les corrections que j'y ai faites, mais qu'on avait

même retranché des morceaux de la première composition. Cela me console , en quelque sorte , de ce larcin , où personne de bon sens ne peut reconnaître mon ouvrage.

Permettez que je vous prie de donner cours à la lettre ci-jointe.

J'oubliais de vous répondre au sujet des livres dont vous offrez de me défaire. S'ils sont tolérés , j'y consens ; s'ils sont défendus , je m'y oppose. Mais une chose qui me tient beaucoup plus au cœur , et dont vous ne me parlez point , est le portrait du roi d'Angleterre. Il est singulier que , de quelque façon que je m'y prenne , il me soit impossible d'avoir ce portrait. Il est pourtant bien à moi , ce me semble ; et je ne suis d'humeur à le céder à qui que ce soit , pas même à vous , à moins qu'il ne vous fît autant de plaisir qu'à moi.

Donnez-nous , Monsieur , de vos nouvelles , à vos momens de loisir. Mad. Renou vous souhaite , ainsi que moi , bonheur et santé ; et nous vous faisons l'un et l'autre , bien des salutations.

A M. LE PRINCE

D E C O N T I.

A Bourgoin , le 31 mai 1769.

MONSIEUR,

PUISQUE Votre Altesse Sérénissime n'approuve pas que je dispose de moi sans ses ordres , et puisque je ne veux en rien lui déplaire , il faut qu'elle daigne endurer les importunités que ma situation rend indispensables.

Je ne puis résister volontairement ici , ni choisir mon habitation dans le lieu qu'il vous a plu , Monseigneur , de me désigner. Mes raisons ne peuvent s'écrire. J'ai cent fois été tenté de partir , à tout risque , pour porter à vos pieds , les éclaircissemens qu'il m'importe qui soient connus de vous , et de vous seul. Avant de céder à cette tentation , qui devient plus forte de jour en jour , je crois devoir vous en instruire. Daignez l'approuver , et

n'avoir pas plus d'égard à mes périls , que je n'en veux avoir moi-même ; parce qu'il n'est pas de la magnanimité de votre ame , de vouloir ma sûreté aux dépens de mon honneur.

Si je suis assez malheureux pour que Votre Altesse Sérénissime se refuse à cette audience , je la supplie au moins , d'approuver que je choisisse moi-même , dans le royaume , le lieu de mon habitation ; que je le choisisse en toute liberté , sans être obligé d'indiquer ce lieu d'avance ; parce que je ne puis juger de celui qui me conviendra , qu'après en avoir fait l'essai.

Si nul de ces deux partis n'obtient l'agrément de Votre Altesse Sérénissime , je le lui demande au moins , pour sortir du royaume , à la faveur d'un passe-port pareil au précédent , que m'accorda M. de Choiseul et dont je n'ai pu ni dû faire usage.

Enfin , Monseigneur , si vous n'approuvez aucune de ces propositions , ou que vous ne m'honoriez d'aucune réponse , je prends le ciel à témoin de mon profond respect pour vos ordres , et l'ardent désir que j'ai de mériter toujours vos bontés ; mais comme rien ne peut me dispenser de ce que je me dois à moi-même , dans l'extrémité où je suis ,

je disposerai de moi comme mon cœur me l'inspirera.

Veillez, Monseigneur, agréer avec bonté, mon profond respect.

A Mad. ROUSSEAU.

A Monquin, ce samedi 12 août 1769.

DEPUIS vingt-six ans, ma chère amie, que notre union dure, je n'ai cherché mon bonheur que dans le vôtre ; je ne me suis occupé qu'à tâcher de vous rendre heureuse ; et vous avez vu, par ce que j'ai fait en dernier lieu, sans m'y être engagé jamais, que votre honneur et votre bonheur ne m'étaient pas moins chers l'un que l'autre. Je m'aperçois avec douleur, que le succès ne répond pas à mes soins, et qu'ils ne vous sont pas aussi doux à recevoir, qu'il me l'est de vous les rendre. Je sais que les sentimens de droiture et d'honneur, avec lesquels vous êtes née, ne s'altéreront jamais en vous ; mais quant à ceux de tendresse et d'attachement, qui jadis étaient réciproques, je sens qu'ils n'existent plus que de mon

côté. Ma chère amie, non-seulement vous avez cessé de vous plaire avec moi ; mais il faut que vous preniez beaucoup sur vous , pour y rester quelques momens par complaisance. Vous êtes à votre aise avec tout le monde , hors avec moi ; tous ceux qui vous entourent , sont dans vos secrets , excepté moi , et votre seul véritable ami est le seul exclus de votre confiance. Je ne vous parle point de beaucoup d'autres choses. Il faut prendre nos amis avec leurs défauts , et je dois vous passer les vôtres , comme vous me passez les miens. Si vous étiez heureuse avec moi , je serais content ; mais je vois clairement , que vous ne l'êtes pas ; et voilà ce qui me déchire. Si je pouvais faire mieux pour y contribuer , je le ferais et je me tairais ; mais cela n'est pas possible. Je n'ai rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre félicité ; je ne saurais faire d'avantage , quelque ardent désir que j'en aie. En nous unissant , j'ai fait mes conditions ; vous y avez consenti ; je les ai remplies. Il n'y avait qu'un tendre attachement de votre part , qui pût m'engager à les passer , et à n'écouter que notre amour , au péril de ma vie et de ma santé. Convenez , ma

chère amie , que vous éloigner de moi , n'est pas le moyen de me rapprocher de vous : c'était pourtant mon intention , je vous le jure ; mais votre refroidissement m'a retenu , et des agaceries ne suffisent pas pour m'attirer , lorsque le cœur me repousse. En ce moment même , où je vous écris , navré de détresse et d'affliction , je n'ai pas de desir plus vif et plus vrai , que celui de finir mes jours avec vous , dans l'union la plus parfaite , et de n'avoir plus qu'un lit , lorsque nous n'aurons plus qu'une ame.

Rien ne plait , rien n'agrée de la part de quelqu'un qu'on n'aime pas. Voilà pourquoi , de quelque façon que je m'y prenne , tous mes soins , tous mes efforts auprès de vous sont insuffisans. Le cœur , ma chère amie , ne se commande pas , et ce mal est sans remède. Cependant , quelque passion que j'aie de vous voir heureuse , à quelque prix que ce soit , je n'aurais jamais songé à m'éloigner de vous pour cela , si vous n'eussiez été la première à m'en faire la proposition. Je sais bien qu'il ne faut pas donner trop de poids à ce qui se dit dans la chaleur d'une querelle ; mais vous êtes revenue trop souvent à cette idée , pour qu'elle n'ait pas fait

sur vous quelque impression. Vous connaissez mon sort ; il est tel qu'on n'oserait pas même le décrire , parce qu'on n'y saurait ajouter foi. Je n'avais, chère amie, qu'une seule consolation , mais bien douce ; c'était d'épancher mon cœur dans le tien : quand j'avais parlé de mes peines avec toi , elles étaient soulagées ; et quand tu m'avais plaint, je ne me trouvais plus à plaindre. Il est sûr que , ne trouvant plus que des cœurs fermés ou faux , toute ma ressource , toute ma confiance est en toi seule ; le mien ne peut vivre sans s'épancher , et ne peut s'épancher qu'avec toi. Il est sûr que , si tu me manques , et que je sois réduit à vivre absolument seul , cela m'est impossible , et je suis un homme mort. Mais je mourrais cent fois plus cruellement encore , si nous continuions de vivre ensemble en mésintelligence , et que la confiance et l'amitié s'éteignissent entre nous. Ah , mon enfant ! à Dieu ne plaise que je sois réservé à ce comble de misère ! Il vaut mieux cent fois cesser de se voir , s'aimer encore , et se regretter quelquefois. Quelque sacrifice qu'il faille de ma part , pour te rendre heureuse , sois-le , à quelque prix que ce soit , et je suis content.

Je te conjure donc, ma chère femme, de bien rentrer en toi-même, de bien sonder ton cœur, et de bien examiner s'il ne serait pas mieux pour l'un et pour l'autre, que tu suivisses ton projet de te mettre en pension dans une communauté, pour t'épargner les désagréments de mon humeur, et à moi ceux de ta froideur; car dans l'état présent des choses, il est impossible que nous trouvions notre bonheur l'un avec l'autre: je ne puis rien changer en moi, et j'ai peur que tu ne puisses rien changer en toi non plus. Je te laisse parfaitement libre de choisir ton asyle, et d'en changer si-tôt que cela te conviendra. Tu ni manqueras de rien; j'aurai soin de toi plus que de moi-même; et sitôt que nos cœurs nous feront mieux sentir combien nous étions nés l'un pour l'autre, et le vrai besoin de nous réunir, nous le ferons pour vivre en paix, et nous rendre heureux mutuellement jusqu'au tombeau. Je n'endurerais pas l'idée d'une séparation éternelle; je n'en veux qu'une qui nous serve à tous deux de leçon. Je ne l'exige point même, je ne l'impose point; je crains seulement qu'elle ne soit devenue nécessaire. Je t'en laisse le juge, et je m'en rapporte à ta dé-

cision. La seule chose que j'exige, si nous en venons là, c'est que le parti que tu jugeras à propos de prendre, se prenne de concert entre nous; je te promets de me prêter là-dessus, en tout à ta volonté, autant qu'elle sera raisonnable et juste, sans humeur de ma part, et sans chicane. Mais quant au parti que tu voulais prendre dans ta colère, de me quitter et de t'éclipser sans que je m'en mêlasse, et sans que je susse même où tu voudrais aller, je n'y consentirai de ma vie, parce qu'il serait honteux et déshonorant pour l'un et pour l'autre, et contraire à tous nos engagemens.

Je vous laisse le temps de bien peser toutes choses. Réfléchissez pendant mon absence, au sujet de cette lettre. Pensez à ce que vous devez, à ce que vous me devez, à ce que nous sommes depuis long-temps l'un à l'autre, et à ce que nous devons être jusqu'à la fin de nos jours, dont la plus grande et la plus belle partie est passée, et dont il ne nous reste que ce qu'il faut, pour couronner une vie infortunée, mais innocente, honnête et vertueuse, par une fin qui l'honore et nous assure un bonheur durable. Nous avons des fautes à pleurer et à expier;

mais grâces au ciel, nous n'avons à nous reprocher ni noirceurs, ni crimes; n'effaçons pas par l'imprudence de nos derniers jours, la douceur et la pureté de ceux que nous avons passés ensemble.

Je ne vais pas faire un voyage bien long, ni bien périlleux : cependant la nature dispose de nous, au moment que nous y pensons le moins. Vous connaissez trop mes vrais sentimens, pour craindre, qu'à quelque degré que mes malheurs puissent aller, je sois homme à disposer jamais de ma vie, avant le temps que la nature ou les hommes auront marqué. Si quelque accident doit terminer ma carrière, soyez bien sûre, quoi qu'on puisse dire, que ma volonté n'y aura pas eu la moindre part. J'espère me retrouver en bonne santé dans vos bras, d'ici à quinze jours au plus tard; mais s'il en était autrement, et que nous n'eussions pas le bonheur de nous revoir, souvenez-vous en pareil cas, de l'homme dont vous êtes la veuve, et d'honorer sa mémoire, en vous honorant. Tirez-vous d'ici le plus tôt que vous pourrez. Qu'aucun moine ne se mêle de vous, ni de vos affaires, en quelque façon que ce soit. Je ne vous dis point ceci par jalousie, et je suis

bien convaincu qu'ils n'en veulent point à votre personne ; mais n'importe , profitez de cet avis , ou soyez sûre de n'attirer que dés-honneur et calamité sur le reste de votre vie. Adressez - vous à M. de S. Germain , pour sortir d'ici. Tâchez d'endurer l'air méprisant de sa femme , par la certitude que vous ne l'avez pas mérité. Cherchez à Paris , à Orléans , ou à Blois , une communauté qui vous convienne , et tâchez d'y vivre , plutôt que seule dans une chambre. Ne comptez sur aucun ami ; vous n'en avez point , ni moi non plus , soyez-en sûre : mais comptez sur les honnêtes gens , et soyez sûre que la bonté de cœur et l'équité d'un honnête homme vaut cent fois mieux que l'amitié d'un coquin. C'est à ce titre d'honnête homme , que vous pouvez donner votre confiance au seul homme de lettres que vous savez que je tiens pour tel. Ce n'est pas un ami chaud ; mais c'est un homme droit , qui ne vous trompera pas , et qui n'insultera pas ma mémoire , parce qu'il m'a bien connu , et qu'il est juste ; mais il ne se compromettra pas , et je ne desire pas qu'il se compromette. Laissez tranquillement exécuter les complots faits contre votre mari ; ne vous tourmentez point à justifier sa mé-

moire outragée ; contentez-vous de rendre honneur à la vérité dans l'occasion , et laissez la providence et le temps , faire leur œuvre : cette œuvre se fera tôt ou tard. Ne vous rapprochez plus des grands ; n'acceptez aucune de leurs offres , encore moins de celles des gens de lettres. J'exclus nommément toutes les femmes qui se sont dites mes amies. J'excepte Mad. Dupin et Mad. de Chenonceaux. L'une et l'autre sont sûres à mon égard , et incapables de trahison. Parlez-leur quelquefois de mes sentimens pour elles ; ils vous sont connus. Vous aurez assez de quoi vivre indépendante , avec les secours que M. du Peyrou a dessein de vous donner , et qu'il vous doit , puisqu'il en a reçu l'argent. Si vous aimez mieux vivre seule chez vous , que chez des religieuses , vous le pouvez ; mais ne vous laissez pas subjuguier ; ne vous livrez pas à vos voisines , et ne vous fiez pas aux gens avant de les connaître. J'ai fini ma lettre si à la hâte , que je ne sais plus ce que je dis. Adieu , chère amie de mon cœur ; à vous revoir ; et si nous ne nous revoions pas , souvenez-vous toujours du seul ami véritable que vous ayez eu , et que vous aurez jamais. Je ne me signeraï pas *Renou* , puisque ce nom

fut fatal à votre tendresse ; mais pour ce moment, j'en veux reprendre un que votre cœur ne saurait oublier.

J. J. ROUSSEAU.

A M. L A L I A U D.

A Monquin, le 27 août 1769.

UN voyage de botanique, Monsieur, que j'ai fait au mont Pilat, presque en arrivant ici, m'a privé du plaisir de vous répondre aussi-tôt que je l'aurais dû. Ce voyage a été désastreux, toujours de la pluie ; j'ai trouvé peu de plantes, et j'ai perdu mon chien blessé par un autre, et fugitif ; je le croyais mort dans les bois, de sa blessure, quand à mon retour, je l'ai trouvé ici bien portant, sans que je puisse imaginer comment il a pu faire douze lieues, et repasser le Rhône dans l'état où il était. Vous avez, Monsieur, la douceur de revoir vos pénates, et de vivre au milieu de vos amis. Je prendrais part à ce bonheur, en vous en voyant jouir ; mais je doute que le ciel me destine à ce partage. J'ai
trouvé

trouvé Mad. Renon 'en assez bonne santé; elle vous remercie de votre souvenir, et vous salue de tout son cœur. J'en fais de même, étant forcé d'être bref, à cause du soin que demandent quelques plantes que j'ai rapportées, et quelques graines que je destinais à Mad. de Portland, le tout étant arrivé ici, à demi pourri par la pluie. Je voudrais du moins en sauver quelque chose, pour n'avoir pas perdu tout-à-fait mon voyage, et la peine que j'ai prise à les recueillir. Adieu, mon cher monsieur Laliaud; conservez-vous, et vivez content.

A M. M O U L T O U.

A Monquin, le 8 septembre 1769.

SANS une foulure à la main, cher Moultoü; qui me fait souffrir depuis plusieurs jours, je me livrerais à mon aise, au plaisir de causer avec vous; mais je ne désespère pas d'en retrouver une occasion plus commode. En attendant, recevez mon remerciement de vo

tre bon souvenir, et de celui de Mad. Moulton, dont je me consolerais difficilement d'avoir été si près, sans la voir. Je veux croire qu'elle a quelque part au plaisir que vous m'avez fait de m'amener votre fils, et cela m'a rendu plus touchante la vue de cet aimable enfant. Je suis fort aise qu'il soit un peu jaloux, dans ce qu'il fait, de mon approbation. Il lui est toujours aisé de s'en assurer par la vôtre : car sur ce point, comme sur beaucoup d'autres, nous ne saurions penser différemment vous et moi.

Je ne suis point surpris de ce que vous me marquez des dispositions secrettes des gens qui vous entourent. Il y a long-temps qu'ils ont changé le patriotisme en égoïsme, et l'amour prétendu du bien public n'est plus dans leurs cœurs, que la haine des partis. Garantissez le vôtre, ô cher Moulton, de ce sentiment pénible, qui donne toujours plus de tourment que de jouissance, et qui lors même qu'il l'assouvit, venge dans le cœur de celui qui l'éprouve, le mal qu'il fait à son ennemi. Paradis aux bienfaisans, disait sans cesse le bon abbé de S. Pierre. Voilà un paradis que les méchans ne peuvent ôter à per-

sonne , et qu'ils se donneraient , s'ils en connaissaient le prix.

Adieu , cher Moulton ; je vous embrasse.

A M. L A L I A U D.

A Monquin, le 30 novembre 1769.

J'APPRENDS avec plaisir, Monsieur, que vous jouissez en bonne santé, et avec agrément, du beau climat que vous habitez, et que vous êtes content à-la-fois de votre séjour, et de votre récolte. Vous avez deviné bien juste, que tandis que l'ardeur du soleil vous forçait encore quelquefois à chercher l'ombre, j'étais réduit à garder mes tisons ; et nous avions eu déjà de fortes gelées et des neiges durables, long-temps avant la réception de votre lettre. Cela, Monsieur, me chagrine en une chose, c'est de ne pouvoir plus, pour cette année, exécuter votre petite commission des rosiers à feuilles odorantes, puisqu'ayant depuis long-temps perdu toutes leurs feuilles, ils seraient à présent impossibles à distinguer, et difficiles même à trouver. Je

suis donc forcé de remettre cette recherche à l'année prochaine, et je vous assure que vous me fournissez l'occasion d'une petite herborisation très-agréable, en songeant que je la fais pour votre jardin.

Je vous dois et vous fais, Monsieur, bien des remerciemens des lauriers que vous avez la bonne intention de m'envoyer pour mon herbier, quoique je ne me rappelle point du tout qu'il en ait été question entre nous. Ils ne laisseront pas de trouver leur place, et de me rappeler votre obligeant souvenir, aussi long-temps que je resterai possesseur de mon herbier; car il pourrait dans peu, changer de maître, ainsi que mes livres de plantes, dont je cherche à me défaire, étant sur le point de quitter totalement la botanique.

J'ai fait votre commission auprès de Mad. de Lessert, et je ne doute pas que dans sa première lettre, elle ne me charge de ses remerciemens et salutations pour vous. Elle a eu la bonté de me pourvoir d'une bonne épipette pour cet hiver. Cet instrument me fait plaisir encore, et me donne quelques momens d'amusement; mais il ne me fournit plus de nouvelles idées de musique, et je me suis vainement efforcé d'en jeter quelques-unes sur

le papier : rien n'est venu , et je sens qu'il faut renoncer désormais à la composition , comme à tout le reste. Cela n'est pas surprenant.

Bon jour , Monsieur ; le beau soleil qu'il fait ici dans ce moment , me fait imaginer des promenades délicieuses en cette saison , dans le pays où vous êtes ; et si j'y étais aussi , j'aimerais bien à les faire avec vous.

Bon jour derechef ; portez-vous bien , amusez-vous , et donnez-moi quelquefois de vos nouvelles.

A M. MOULTOU.

A Monquin , le 9 janvier 1770.

JE comprends , mon cher Moultou , qu'une caisse de confitures , que j'ai reçue de Montpellier , est le cadeau que vous m'aviez annoncé cet été , et auquel je ne songeais plus , quand il est venu me surprendre en guct-à-pens. Que voulez-vous que je fasse d'un si grand magasin ? Voulez-vous que je me mette marchand de sucre ? Il me semble que je n'étais pas trop appelé à ce métier. Voulez-

vous que je le mange ? Il en faudrait beaucoup, je l'avoue, pour adoucir les fleuves d'amertume qu'on me fait avaler depuis tant d'années ; mais c'est une amertume mielleuse et traîtresse, qui ne saurait s'allier avec la franche douceur du sucre. Votre envoi, cher Moulton, n'est raisonnable qu'au cas que vous vouliez venir m'aider à le consommer ; j'en goûterais alors la douceur dans toute sa pureté. Il faudrait attendre, il est vrai, que la saison fût plus douce elle-même : car quant à présent, la campagne n'est pas tenable ; il y fait presque aussi froid que dans ma chambre, où près d'un grand feu, je gèle en me rôtissant, et l'onglée me fait tomber la plume des doigts.

Adieu, cher Moulton ; mes deux moitiés embrassent les deux vôtres, et tout ce qui vous est cher.

A U M Ê M E.

A Monquin, le 9 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
 Ciel , démasque les imposteurs ,
 Et force leurs barbares cœurs
 A s'ouvrir aux regards des hommes.

CHER Moulton , quoique vous paraissiez m'oublier , je vous aime toujours , et je n'ai pas voulu m'éloigner de ce pays , sans vous en donner avis , et vous dire encore un adieu. Je compte y rester quinze jours ou trois semaines , avant de me rendre à Lyon. Ces trois semaines me seraient bien précieuses pour l'herborisation des mousses et des lichens , si la neige n'y portait obstacle probablement l'occasion n'en reviendra pour moi. Le temps , qui paraît vouloir se remettre , peut permettre un essai de avoir été long-temps bien malin tenter aujourd'hui l'analyse de quelques troncs d'arbres. Faites comme moi. Adieu ; je vous

embrasse tendrement, et je vous exhorte à m'aimer, car je le mérite.

J. J. ROUSSEAU.

Je reprends un nom que je n'aurais jamais dû quitter. N'en employez plus d'autres pour m'écrire.

A Mad. GONCERU, née Rousseau.

A Monquin, le 9 février 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes !
Ciel, démasque les imposteurs,
Et force leurs barbares cœurs
A s'ouvrir aux regards des hommes.

MA bonne, ma chère, ma respectable tante, né mourant, je vous pardonne de m'avoir fait vivre, et je m'afflige de ne pouvoir vous rendre à la fin de vos jours, les tendres soins que vous m'avez prodigués au commencement des miens. A la première lueur d'une meilleure fortune, je songeai à vous faire une petite part de ma subsistance, qui pût rendre la vôtre un peu plus commode. Je vous en fis aussi-tôt donner avis, et votre

petite pension commença de courir en même temps ; savoir , à la fin de mars 1767. Il n'y a pas encore de cela trois ans révolus , et ces trois ans vous ont été payés d'avance , année par année ; ainsi , quand vous ne recevriez rien d'un an d'ici , tout serait encore en règle , et il n'y aurait encore rien d'arriéré. Mon intention est bien pourtant de continuer à vous payer d'avance , et l'année qui commencera bientôt de courir , et les suivantes , autant que mes moyens me le permettront ; mais , ma chère tante , je ne puis pas vous dissimuler que la dureté présente et future de ma situation me met dans la nécessité de compter avec moi-même : sans quoi , je ne me résoudrais jamais à compter avec vous. Veuillez donc prendre un peu de patience , dans la certitude de n'être pas oubliée ; et s'il arrivait dans la suite , que votre pension tardât à venir , ce qui ne sera pas , autant qu'il me sera possible , dites-vous alors à vous-même : *Je connais le cœur de mon neveu ; et sûre qu'il ne m'oublie pas , je le plains de n'être pas en état de mieux faire.* Adieu , ma bonne et respectable tante ; je vous recommande à la providence ; faites la même chose pour moi ,

car j'en ai grand besoin ; et recevez avec bonté ; mes plus tendres et respectueuses salutations.

A M. DE SAINT-GERMAIN.

A Monquin, le 26 février 1770.

OU êtes-vous, brave S. Germain ? Quand pourrai-je vous embrasser, et réchauffer au feu de votre courage, celui dont j'ai besoin pour supporter les rigueurs de ma destinée ? Qu'il est cruel, qu'il est déchirant, pour le plus aimant des hommes, de se voir devenir l'horreur de ses semblables, en retour de son tendre attachement pour eux, et sans pouvoir imaginer la cause de cette frénésie, ni par conséquent la guérir ! Quoi ! l'implacable animosité des méchants peut-elle donc ainsi renverser les têtes et changer les cœurs de toute une nation, de toute une génération ? lui montrer noir ce qui est blanc, lui rendre odieux ce qu'elle doit aimer, lui faire estimer l'iniquité, justice, la trahison, générosité ? Ah ! c'est aussi trop accorder à la puissance,

quo de lui soumettre ainsi le jugement, le sentiment, la raison, et de se dépouiller pour elle, de tout ce qui nous fait hommes.

Quels sont mes torts envers M. de C.....? Un seul, mais grand; celui d'avoir pu l'estimer. Dans ma retraite, je ne connaissais de lui, que son ministère; son pacte de famille me préviut en faveur de ses talens. Il avait paru bien disposé pour moi; cette bienveillance m'en avait inspiré. Je ne savais rien de son naturel, de ses goûts, de ses inclinations, de son caractère; et dans les ténèbres où je suis plongé depuis tant d'années, j'ai long-temps ignoré tout cela. Jugeant du reste par ce qui m'était connu, je lui donnai des louanges qu'il méritait trop peu, pour les prendre au pied de la lettre: il se crut insulté. De là, sa haine et tous mes malheurs. En me punissant de mon tort, il m'en a corrigé. S'il me punit maintenant de lui rendre justice, il ne peut être trop sévère; car assurément, je la lui rends bien.

Pour mieux assouvir sa vengeance, il n'a voulu, ni ma mort qui finissait mes malheurs, ni ma captivité qui m'eût du moins donné le repos. Il a conçu que le plus grand supplice d'une ame fière et brûlante d'amour pour la

gloire, était le mépris et l'opprobre; et qu'il n'y avait point pour moi, de pire tourment que celui d'être haï. C'est sur ce double objet qu'il a dirigé son plan. Il s'est appliqué à me travestir en monstre effroyable; il a concerté dans le secret, l'œuvre de ma diffamation; il m'a fait enlacer de toutes parts, par ses satellites; il m'a fait trainer par eux dans la fange; il m'a rendu la fable du peuple, et le jouet de la canaille. Pour m'accabler encore mieux de la haine publique, il a pris soin de la faire sortir, par les moqueuses caresses des fourbes dont il me faisait entourer; et pour dernier raffinement, il a fait ensorte que par-tout, les égards et les attentions parussent me suivre, afin que, quand trop sensible aux outrages, j'exhalerais quelques plaintes, j'eusse l'air d'un homme qui n'est pas à son aise avec lui-même, et qui se plaint des autres, parce qu'il est mécontent de lui.

Pour m'isoler et m'ôter tout appui, les moyens étaient simples. Tout cède à la puissance, et presque tout à l'intrigue: on connaissait mes amis; on a travaillé sur eux; aucun n'a résisté. On a éventé par la poste, toutes les correspondances que je pouvais avoir. On m'a détaché de temps

en temps, de petits chercheurs de places, de petits implorers de recommandations, pour savoir par eux, s'il ne restait personne qui eût pour moi, de la bienveillance, et travailler aussi-tôt à me l'ôter. Je connais si bien ce manège, et j'en ai si bien senti le succès, que je ne serais pas sans crainte pour M. de S. Germain lui-même, si je le savais moins clair-voyant, et que je connusse moins sa sagesse et sa fermeté. Parmi les objets de tant de vigilance, mes papiers n'ont pas été oubliés. J'ai confié tous ceux que j'avais, en des mains amies ou que je crus telles : tous sont à la merci de mes ennemis. Enfin, l'on m'a lié moi-même par des engagements, dont j'ai cru vainement acheter mon repos, et qui n'ont servi qu'à me livrer pieds et poings liés, au sort qu'on voulait me faire. On ne m'a laissé pour défense, que le ciel, dont on ne s'embarasse guère, et mon innocence, qu'on n'a pu m'ôter.

Parvenu une fois à ce point, tout le reste va de lui-même et sans la moindre difficulté. Les gens chargés de disposer de moi, ne trouvent plus d'obstacle. Les essaims d'espions malveillans et vigilans, dont je suis

entouré, savent comment ils ont à faire leur cour. S'il y a du bien, ils se garderont de le dire, ou prendront grand soin de le travestir : s'il y a du mal, ils l'aggraveront ; s'il n'y en a pas, ils l'inventeront. Ils peuvent me charger tout à leur aise ; ils n'ont pas peur de me trouver là, pour les démentir. Chacun veut prendre part à la fête, et présenter le plus beau bouquet. Dès qu'il est convenu que je suis un homme noir, c'est à qui me controuvera le plus de crimes. Quiconque en a fait un, peut en faire cent : et vous verrez que bientôt j'irai, violant, brûlant, empoisonnant, assassinant à droite et à gauche, pour mes menus plaisirs, sans m'embarasser des foules de surveillans qui me guettent, sans songer que les planchers sous lesquels je suis, ont des yeux ; que les murs qui m'entourent, ont des oreilles ; que je ne fais pas un pas qui ne soit compté, pas un mouvement de doigt qui ne soit noté, et sans que durant tout ce temps là, personne ait la charité de pourvoir à la sûreté publique, en m'empêchant de continuer toutes ces horreurs, dont ils se contentent de tenir tranquillement le registre, tandis que je les fais tout aussi tranquil-

lement sous leurs yeux : tant la haine est aveugle et bête dans sa méchanceté ! mais n'importe : dès qu'il s'agira de m'imputer des forfaits , je vous réponds que le J. J. M. de C.....l sera coulant sur les preuves , et qu'après ma mort , toutes ces inepties deviendront autant de faits incontestables , parce que M. l'un , et M. l'autre , et Mad. celle-ci , et Mlle. celle-là , tous gens de la plus haute probité , les auront attestés , et que je ne ressusciterai pas pour y répondre.

Encore une fois , tout devient facile , et désormais on va faire de moi , tout ce qu'on voudra de mauvais. Si je reste en repos , c'est que je médite des crimes ; et peut-être le pire de tous , celui de dire la vérité. Si , pour me distraire de mes maux , je m'amuse à l'étude des plantes , c'est pour y chercher des poisons. Mon Dieu ! quand quelque jour ceux qui sauront quel fut mon caractère , et qui liront mes écrits , apprendront qu'on a fait de J. J. Rousseau un empoisonneur , ils demanderont quelle sorte d'êtres existait de son temps , et ne pourront croire que ce fussent des hommes.

Mais comment en est-on venu là ? quel fut le premier forfait qui rendit les autres

croyables ? Voilà ce qui me passe ; voilà l'étonnante énigme. C'est ce premier pas qu'il faut expliquer, et qui n'offre à mes yeux, qu'un abyme impénétrable. M. de S. Germain, dans ce que vous connaissez de moi par vous-même, trouvez-vous de l'étoffe pour faire un scélérat ? Tel je paraïs à vos yeux depuis plus d'un an, tel je fus pendant près de soixante. Je n'eus jamais que des goûts honnêtes, que des passions douces : je m'élevai, pour ainsi dire, moi-même ; je me livrai par choix, aux meilleures études ; je ne cultivai que des talents aimables. J'aimai toujours la retraite, la vie paisible et solitaire. J'ai passé la jeunesse et l'âge mûr, chéri de mes amis, bien voulu de mes connaissances, tranquille, heureux, content de mon sort, et sans avoir eu jamais qu'une seule querelle avec un extravagant, laquelle tourna tout à ma gloire. Malheureusement, ayant déjà passé l'âge mûr, je me laissai tenter enfin de communiquer au public, dans des livres qui ne respirent que la vertu, des maximes que je crus utiles à mes semblables, ou de nouvelles idées pour le progrès des beaux arts. Me voilà devenu depuis lors, un homme noir ; de quelle

façon ? je l'ignore. Eh ! quels sont ces malheureux , dont les âmes sombres et concentrées , couvent le crime ? sont-ce des auteurs , des gens de lettres , dévoués à la paisible occupation d'écrire des livres , des romans , de la musique , des opéras ? Ont-ils des cœurs ouverts , confins , faciles à s'épancher ? Et où de pareils secrets se cacheraient-ils un moment dans le mien , transparent comme le cristal , et qui porte à l'instant dans mes yeux et sur mon visage , chaque mouvement dont il est affecté. Seul , étranger , sans parti , livré dans ma retraite à de pareils goûts , quel avantage , quel moyen , quelle tentation pouvais-je avoir de mal faire ? Quoi ! lorsque l'amour , la raison , la vertu , prenaient sous ma plume , leurs plus doux , leurs plus énergiques accens , lorsque je m'enivrais à torrens , des plus délicieux sentimens qui jamais soient entrés dans un cœur d'homme , lorsque je planais dans l'empyrée au milieu des objets charmans et presque angéliques , dont je m'étais entouré ; c'était précisément alors , et pour la première fois , que ma noire et farouche âme méditait , digérait , commettait les forfaits atroces , dont on ne me voila l'impu-

tation , que pour m'ôter les moyens de m'en défendre , et cela , sans motif , sans raison , sans sujet , sans autre intérêt que celui de satisfaire la plus infernale férocité. Et l'on peut..... Si jamais pareille contradiction , pareille extravagance , pareille absurdité pouvait réellement trouver foi dans l'esprit d'un homme , oui , j'ose le dire sans crainte , il faudrait étouffer cet homme-là.

Les passions qui portent au crime , sont analogues à leurs noirs effets. Où furent les miennes ? Je n'ai connu jamais les passions haineuses ; jamais l'envie , la méchanceté , la vengeance n'entrèrent dans mon cœur. Je suis bouillant , emporté , quelquefois colère ; jamais fourbe , ni rancunier ; et quand je cesse d'aimer quelqu'un , cela s'apperoit bien vite. Je hais l'ennemi qui veut me nuire ; mais sitôt que je ne le crains plus , je ne le hais plus. Que Diderot , que Grimm sur-tout , le premier , le plus caché , le plus ardent , le plus implacable , celui qui m'attira tous les autres , dise pourquoi il me hait. Est-ce pour le mal qu'il a reçu de moi ? Non , c'est pour celui qu'il m'a fait ; car souvent l'offensé pardonne , mais l'offenseur ne pardonne jamais. Dirai-je mes

torts envers lui ? J'en sais deux. Le premier : je l'ai trop aimé. Le second : *son cœur fut déchiré par la louange qui n'était pas pour lui* (*). Si lui, si Diderot ont quelque autre grief, qu'ils le disent. Ils ont découvert, dira-t-on, que j'étais un monstre. Ah ! c'est une autre affaire ; mais toujours est-il sûr que ce monstre ne leur fit jamais de mal.

Madame la Comtesse de B.....s me hait, et en femme ; c'est tout dire. Quels sont ses griefs ? Les voici :

Le premier. J'ai dit dans l'*Héloïse*, que la femme d'un charbonnier était plus respectable que la maîtresse d'un prince : mais quand j'écrivis ce passage, je ne songeais ni à elle, ni à aucune femme en particulier ; je ne savais pas même alors qu'il existât une comtesse de B.....s, encore moins qu'elle pût s'offenser de ce trait ; et je n'ai fait que long-temps après, connaissance avec elle.

Le second. Madame de B.....s me consulta sur une tragédie en prose, de sa façon ; c'est-à-dire, qu'elle me demanda des éloges. Je lui

(*) Passage remarquable du *Petit - Prophète*, ouvrage de M. G...m, et dans lequel il s'est peint sans y songer.

donnai ceux que je crus lui être dus : mais je l'avertis que sa mère ressemblait beaucoup à une pièce anglaise que j'ai nommée. J'eus le sort de Gil-Blas auprès de l'évêque prédicateur.

Le troisième, M^{de} B.....s était amable alors, et jeune encore. Les amitiés dont elle m'honorait me touchèrent plus qu'il n'eût fallu peut-être. Elle s'en aperçut. Que que temps après, j'appris ses liaisons, que dans ma bêtise je ne savais pas encore. Je ne crus pas qu'il convînt à J. J. Rousseau, d'aller sur les brisées d'un prince du sang, et je me retirai. Je ne sais, Monsieur, ce que vous penserez de ce crime ; mais il serait singulier que tous les malheurs de ma vie fussent venus de trop de prudence, dans un homme qui en eut toujours si peu.

Madame la Maréchale de L.....g me hait ; elle a raison. J'ai commis envers elle, des balourdises bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais femme ne pardonne, quoiqu'on n'ait pas eu l'intention de l'offenser. Cependant je ne puis la croire essentiellement méchante, ni perdre le souvenir des jours heureux que j'ai passés près d'elle et de M. de L.....g. De tous

mes ennemis , elle est la seule que je crois capable de retour , mais non pas de mon vivant. Je desire ardemment qu'elle me survive , sûr d'être regretté , peut-être pleuré d'elle après ma mort.

Ajoutez à cette courte liste , M. de C.....l , dont j'ai déjà parlé , et qui malheureusement à lui seul en vaut mille : le docteur T.....n , avec qui je n'eus d'autre tort que d'être Génois comme lui , et d'avoir autant de célébrité , quoique j'eusse gagné moins d'argent : enfin , le baron d'H.....k , aux avances duquel j'ai résisté long-temps , par la seule raison qu'il était trop riche ; raison que je lui dis pour réponse à ses instances , et qui malheureusement ne se trouva que trop juste dans la suite. Sur mes premiers écrits , et sur le bruit qu'ils firent , il se prit pour moi d'une telle haine , et , comme je crois , par l'impulsion de G...m , qu'il me traita dans sa propre maison , et sans le moindre sujet , avec une brutalité sans exemple. Diderot et M. de Margency , gentilhomme ordinaire du roi , furent témoins de la querelle , et le dernier m'a souvent dit depuis lors , qu'il avait admiré ma patience et ma modération.

Ces détails , Monsieur , sont dans la plus

exacte vérité. Trouvez-vous là quelque méchanceté dans le pauvre Jean-Jacques ? Voilà pourtant les seuls ennemis personnels que j'aie eus jamais. Tous les autres ne le sont que par jalousie, comme d'Alembert, avec lequel j'ai eu très-peu de liaisons, ou sur parole, comme la foule ; ou parce qu'en général, les lâches aiment à faire leur cour aux puissans, en achevant d'accabler ceux qu'ils oppriment. Que puis-je faire à cela ?

Les naturels haineux, jaloux, méchans, ne se déguisent guère. Leurs propos, leurs écrits décèlent bientôt leurs penchans ; ils vont toujours se mêlant des affaires des autres. Les pointes de la satire lardent leurs discours et leurs ouvrages ; les mots couvers, les allusions malignes leur échappent malgré eux : mes écrits sont dans les mains de tout le monde, et vous connaissez mon ton. Veuillez, Monsieur, juger par vous-même, et voyez s'il y a de la malignité dans mon cœur.

Le jeu : je ne puis le souffrir. Je n'ai vraiment joué qu'une fois en ma vie au redouté, à Venise. Je gagnai beaucoup, m'ennuyai, et ne jouai plus. Les échecs, où l'on ne joue rien, sont le seul jeu qui m'amuse. Je n'ai pas peur d'être un Beverley.

L'ambition, l'avidité, l'avarice : je suis trop paresseux, je déteste trop la gêne, j'aime trop mon indépendance, pour avoir des goûts qui demandent un homme laborieux, vigilant, courtisan, souple, intrigant ; les choses du monde les plus contraires à mon humeur. M'a-t-on vu souvent aux toilettes des femmes, ou dans les antichambres des grands ? Ce sont pourtant là les portes de la fortune. J'ai refusé beaucoup de places, et n'en rechercherai jamais. C'est par paresse que je suis attaché à l'argent que j'ai, crainte de la peine d'en chercher quand je n'en ai plus : mais je ne crois pas qu'il me soit arrivé de ma vie, ayant le nécessaire du moment, de rien convoiter au-delà ; et après avoir toujours vécu dans une honnête aisance, je me vois prêt à manquer de pain sur mes vieux jours, sans en avoir grand souci. Combien j'ai laissé échapper de choses, par ma nonchalance à les retenir ou à les saisir ! Citons un seul fait. Un receveur-général des finances, auquel j'étais attaché depuis longtemps, m'offre sa caisse ; je l'accepte. Au bout de quinze jours, l'embarras, l'assujettissement, l'inquiétude sur-tout de cette maudite caisse, me font tomber malade. Je finis par quitter la caisse, et me faire copiste de musique à six

sols la page. M. de Franceuil, à qui je marque ma résolution, me croit encore dans le transport de la fièvre, vient me voir, me parle, m'exhorte, ne m'ébraule pas. Il attend inutilement; et voyant ma résolution bien prise et bien confirmée, il dispose enfin de sa caisse, et me donne un successeur. Ce fait seul prouve, ce me semble, que l'avidité de l'argent n'est pas mon défaut, et j'en pourrais donner des preuves récentes, plus fortes que celle-là. Et de quoi me servirait l'opulence? Je déteste le luxe, j'aime la retraite, je n'ai que les goûts de la simplicité, je ne saurais souffrir autour de moi des domestiques; et quand j'aurais cent mille livres de rentes, je ne voudrais être ni mieux vêtu, ni mieux logé, ni mieux nourri que je ne le suis. Je ne voudrais être riche que pour faire du bien, et l'on ne cherche pas à satisfaire un pareil goût par des crimes.

Les femmes!..... Oh! voici le grand article; car assurément le violateur de la chaste Vertue doit être un terrible homme auprès d'elles; et le plus difficile des travaux d'Hercule doit peu lui coûter, après celui-là. Il y a quinze ans qu'on eût été étonné de m'entendre accuser de pareille infamie; mais laissez faire

faire M. de C.....l et Mad. de B.....s. Ils ont bien opéré d'autres métamorphoses, et je les vois en train de ne s'arrêter plus guère que par l'impossibilité d'en imaginer. Je doute qu'aucun homme ait eu une jeunesse plus chaste que la mienne. J'avais trente ans passés, sans avoir eu qu'un seul attachement, ni fait à son objet qu'une seule infidélité : c'était là tout. Le reste de ma vie a doublé cette licence ; je n'ai pas été plus loin. Je ne fais point honneur de cette réserve à ma sagesse ; elle est bien plus due à ma timidité ; et j'avoue avoir manqué par elle, bien des bonnes fortunes que j'ai convoitées, et qui, si j'en avais tenté l'aventure, ne m'auraient peut-être pas réduit au même crime, auquel, selon la Vertier, m'ont entraîné ses attraits.

Pour contenter les besoins de mon cœur, encore plus que ceux de mes sens, je me donnai une compagne honnête et fidelle, dont après vingt-cinq ans d'épreuve et d'estime, j'ai fait ma femme. Si c'est là ce qu'on appelle de la débauche, je m'en honore, et ce n'est pas du moins celle-là qui mène dans les lieux publics. L'exemple, la nécessité, l'honneur de celle qui m'était chère, d'autres puissantes raisons

me firent confier mes enfans à l'établissement fait pour cela , et m'empêchèrent de remplir moi-même le premier , le plus saint des devoirs de la nature. En cela , loin de m'excuser , je m'accuse : et quand ma raison me dit que j'ai fait dans ma situation , ce que j'ai dû faire , je l'en crois moins que mon cœur , qui gémit et qui la dément. Je ne fis point un secret de ma conduite à mes amis , ne voulant pas passer à leurs yeux , pour meilleur que je n'étais. Quel parti les barbares en ont tiré ! Avec quel art ils l'ont mise dans les jours les plus odieux ! Comme ils se sont plus à me peindre en père dénaturé , parce que j'étais à plaindre ! Comme ils ont cherché à tirer du fond de mon caractère , une faute qui fut l'ouvrage de mon malheur ! Comme si pécher n'était pas de l'homme , et même de l'homme juste ! Elle fut grave , sans doute ; elle fut impardonnable : mais aussi ce fut la seule , et je l'ai bien expiée. A cela près , et des vices qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi , je puis exposer à tous les yeux , une vie irréprochable dans tout le secret de mon cœur. Ah ! que ces hommes si sévères aux fautes d'autrui , rentrent dans le fond de leurs consciences , et que chacun

d'eux se félicite , s'il sent qu'au jour où tout sans exception sera manifesté , lui-même en sera quitte à meilleur compte !

La Providence a veillé sur mes enfans , par le péché même de leur père. Eh Dieu ! quelle eût été leur destinée , s'ils avaient eu la mienne à partager ! Que seraient-ils devenus dans mes désastres ! Ils seront ouvriers ou paysans ; ils passeront dans l'obscurité , des jours paisibles ; que n'ai-je eu le même bonheur ! Je rends au moins grâces au ciel , de n'avoir abreuvé que moi , des amertumes de ma vie , et de les en avoir préservés. J'aime mieux qu'ils vivent du travail de leurs mains , sans me connaître , que de les voir avilis et nourris par le traître et la générosité de mes ennemis , qui les instrui- raient à haïr , peut-être à trahir leur père : et j'aime mieux cent fois être ce père infortuné , qui commit la faute et qui la pleure , que d'être le méchant qui la relève , l'étend , l'amplifie , l'aggrave avec la plus maligne joie , que d'être l'ami perfide , qui trahit la confiance de son ami , et divulgue pour le diffamer , le secret qu'il a versé dans son sein.

Mais des fautes , quelques grandes qu'elles soient , n'en supposent pas qui leur soient contradictoires. Les débauchés sont peu dans

le cas d'en commettre de pareilles, comme ceux qui s'occupent dans le port, à charger des vaisseaux que bientôt ils perdent de vue, ne songent guère à les assurer. Mes attachemens me préservèrent du désordre, et toujours, je le répète, je fus réglé dans mes mœurs. Je ne doute pas même que celles de ma jeunesse n'aient contribué dans la suite, à répandre dans mes écrits, cette vive chaleur que les gens qui ne sentent rien, prennent pour de l'art, mais que l'art ne peut contrefaire, et que ne saurait fournir un sang appauvri par la débauche. Pour répondre à ces hommes vils, qui m'osent accuser d'avoir gagné dans des lieux que je ne connais point, des maux que je connais encore moins, je ne voudrais que la *Nouvelle Héloïse*. Est-ce ainsi qu'on apprend à parler dans la crapule? Qu'on prenne autant de débauchés qu'on voudra, tous doués d'autant d'esprit qu'il est possible, et je les délie entre eux tous, de faire une seule page à mettre à côté d'une des lettres brûlantes dont ce roman n'abonde que trop. Non, non, il est pour l'ame un prix aux bonnes mœurs, c'est de la vivifier. L'amour et la débauche ne sauraient aller ensemble; il faut choisir. Ceux qui les confondent ne connaissent que

la dernière. C'est sur leur propre état, qu'ils jugent du mien ; mais ils se trompent. Adorer les femmes, et les posséder, sont deux choses très-différentes. Ils ont fait l'une, et j'ai fait l'autre. J'ai connu quelquefois leurs plaisirs ; mais ils n'ont jamais connu les miens.

L'amour que je conçois, celui que j'ai pu sentir, s'enflamme à l'image illusoire de la perfection de l'objet aimé, et cette illusion même le porte à l'enthousiasme de la vertu ; car cette idée entre toujours dans celle d'une femme parfaite. Si quelquefois l'amour peut porter au crime, c'est dans l'erreur d'un mauvais choix qui nous égare, ou dans les transports de la jalousie. Mais ces deux états, dont aucun n'a jamais été le mien, sont momentanés, et ne transforment point un cœur noble en une âme noire. Si l'amour m'eût fait faire un crime, il faudrait m'en punir et m'en plaindre ; mais il ne me rendrait pas l'horreur des honnêtes gens.

Voilà tout, ce me semble, à moins qu'on ne veuille ajouter l'amour de la solitude ; car cet amour fut la première marque à laquelle Diderot parut juger que j'étais un scélérat. Ses mystérieuses trames avec G...m, étaient commencées, quand j'allai vivre à l'Hermis-

tage. Il publia quelque temps après, *le Fils naturel*, dans lequel il inséra cette sentence : *Il n'y a que le méchant qui soit seul*. Je lui écrivis avec tendresse, pour me plaindre qu'il n'eût mis à ce passage aucun adoucissement. Il me répondit durement, et sans aucune explication. Pour moi, quoique cette sentence ait quelque chose qui papillote à l'oreille, je n'y trouve qu'une absurdité; et il est si faux qu'il n'y ait que le méchant qui soit seul, qu'au contraire il est impossible qu'un homme qui sait vivre seul, soit méchant, et qu'un méchant veuille vivre seul; car à qui serait-il du mal, et avec qui formerait-il ses intrigues? La sentence en elle-même exigeait donc tout au moins une explication: elle l'exigeait bien plus encore, ce me semble, de la part d'un auteur qui, lorsqu'il parlait de la sorte au public, avait un ami retiré depuis six mois dans une solitude; et il était également choquant et mal-honnête de refuser, du moins en maxime générale, l'honorable et juste exception qu'il devait non-seulement à cet ami, mais à tant de sages respectés, qui dans tous les temps ont cherché le calme et la paix dans la retraite, et dont pour la première fois, depuis que le monde existe, un écrivain

s'avise avec un trait de plume , de faire autant de scélérats : mais Diderot avait ses vues , et ne s'embarrassait pas de déraisonner pourvu qu'il préparât de loin , les coups qu'il m'a portés dans la suite.

Je vais faire une remarque qui peut paraître légère , mais qui me paraît à moi des plus sûres , pour juger de l'état interne et vrai d'un auteur. On sent dans les ouvrages que j'écrivais à Paris , la bile d'un homme importuné du tracas de cette grande ville , et aigri par le spectacle continuel de ses vices. (*) Ceux que j'écrivis depuis ma retraite à l'Hermitage , respirent une tendresse de cœur , une douceur d'ame , qu'on ne trouve que dans les bocages , et qui prouvent l'effet que faisaient sur moi la retraite et la campagne , et qu'elles feront toujours sur quiconque en saura sentir le charme , et y vivre aussi volontiers que moi.

(*) Ajoutez les impulsions continuelles de Diderot , qui , soit qu'il ne pût oublier le donjon de Vincennes , soit avec le projet déjà formé , de me rendre odieux , m'allait sans cesse excitant et stimulant aux sarcasmes. Si-tôt que je fus à la campagne , et que ces impulsions cessèrent , le caractère et le ton de mes écrits changèrent , et je rentrai dans mon naturel.

Les pensées mâles de la vertu, dit le nerveux Young, les nobles élans du génie, les brûlans transports d'un cœur sensible, sont perdus pour l'homme qui croit, qu'être seul est une solitude. Le malheureux s'est condamné à ne les jamais sentir. Dieu et la raison ! quelle immense société ! Que leurs entretiens sont sublimes ! que leur commerce est plein de douceurs ! Voilà MM. Young et Diderot d'avis un peu différens, sans ajouter celui de Virgile. Pour moi, je me fais honneur d'avoir imité le scélérat Descartes, quand il s'en alla méchamment philosopher dans sa solitude de Nord-Hollande.

Je viens de faire, ce me semble, une revue exacte, et je n'y vois rien encore qui m'ait pu donner des penchans pervers. Que reste-t-il donc enfin ? L'amour de la gloire. Quoi ! ce noble sentiment qui élève l'âme aux sublimes contemplations qui l'élance dans les régions éthérées, qui l'étend, pour ainsi dire, sur toute la postérité, pourrait lui dicter des forfaits ? Il prendrait, pour s'honorer, la route de l'infamie ! Eh ! qui ne sait que rien n'avilit, ne resserre et ne concentre l'âme comme le crime ; que rien de grand et de généreux ne peut partir d'un intérieur corrompu ?

Non, non ; cherchez des passions viles pour cause à des actions viles. On peut être un mal-honnête homme , et faire un bon livre ; mais jamais les divins élans du génie n'honorèrent l'ame d'un malfaiteur ; et si les soupçons de quelqu'un que j'estimerais, pouvoient à ce point ravaler la mienne , je lui présenterais mon *Discours sur l'inégalité* (*) pour toute réponse , et je lui dirais : *Ius et rougis.* (**)

Vous me citerez Erostrate. A cela , voici ma réponse. L'histoire d'Erostrate est une fable ; mais supposons-la vraie. Erostrate , sans génie et sans talent , eut un moment la

(*) En retranchant quelques morceaux de la façon de Diderot , qu'il m'y fit insérer presque malgré moi. Il en avait ajouté de plus durs encore ; mais je ne pus me résoudre à les employer.

(**) Que serait-ce , si je lui présentais ma lettre à d'Alembert , sur les spectacles , ouvrage où le plus tendre délire perce à travers la force du raisonnement , et rend cette lecture ravissante ? Il n'y a point d'absurdité qu'on ne rende imaginable , en supposant que des scélérats peuvent traiter ainsi de pareils sujets. Démocrite prouva aux Abdérites , qu'il n'était pas fou , en leur lisant une de ses pièces ; et moi , je défie tout homme sensé , qui lira cette lettre , de pouvoir croire que l'auteur soit un coquin.

fantaisie de la célébrité, à laquelle il n'avait aucun droit. Il prit la seule et courte voie que son mauvais cœur et son esprit étroit put lui suggérer : mais comptez que s'il se fût senti capable de faire l'*Emile*, il n'eût point brûlé le temple d'Ephèse. Non, Monsieur, on n'aspire point par le crime au prix qu'on peut obtenir par la vertu ; et voilà ce qui rend plus ridicule l'imposture dont je suis l'objet. Qu'avais-je besoin de gloire et de célébrité ? Je l'avais déjà toute acquise : non par des noirceurs et des actes abominables, mais par des moyens vertueux, honnêtes, par des talens distingués, par des livres utiles, par une conduite estimable, par tout le bien que j'avais pu faire selon mon pouvoir ; elle était belle, elle était sans tache : qu'y pouvais-je ajouter désormais, si ce n'est la persévérance dans l'honorable carrière dont je voyais déjà d'assez près le terme ? Que dis-je ! je l'avais atteint ; je n'avais plus qu'à me reposer et jouir. Peut-on concevoir que de gaieté de cœur et par des soins, j'aie cherché moi-même à ternir ma gloire, à la détruire, à laisser échapper de mes mains, ou plutôt à jeter dans un transport de furie, le prix inestimable que j'avais légitimement acquis ? Quoi ! le sage,

le brave S. Germain retournerait-il exprès à la guerre , pour y flétrir par des lâchetés infâmes , les lauriers sous lesquels il a blanchi ? Ne sait-on pas qu'une belle réputation est la plus noble et la plus douce récompense de la vertu sur la terre ? Et l'on veut qu'un homme qui se l'est dignement procurée , s'aïlle exprès plonger dans le crime pour la souiller ? Non , cela n'est pas , parce que cela ne peut pas être ; et il n'y a que des gens sans honneur , qui puissent ne pas sentir cette impossibilité.

Mais quels sont enfin ces forfaits , dont je me suis avisé si tard de souiller une réputation déjà toute acquise par mieux que des livres , par quarante ans d'honneur et d'intégrité ? Oh ! c'est ici le mystère profond qu'il ne faut jamais que je sache , et qui ne doit être ouvertement publié qu'après ma mort , quoiqu'on fasse ensorte pendant ma vie , que tout le monde en soit instruit , hors moi seul. Pour me forcer , en attendant , de boire la coupe amère de l'ignominie , on aura soin de la faire circuler sans cesse autour de moi dans l'obscurité , de la faire dégoutter , ruisseler sur marête , afin qu'elle m'abreuve , m'inonde , me suffoque ; mais sans qu'aucun trait de

lumière l'offre jamais à ma vue , et me laisse discerner ce qu'elle contient. On me séquestrera du commerce des hommes , même en vivant avec eux ; tout sera pour moi , secret , mystère et mensonge ; on me rendra étranger à la société , sans paraître m'en chasser ; on élèvera autour de moi , un impénétrable édifice de ténèbres , on m'ensevelira tout vivant dans un cercueil. C'est exactement ainsi , que sans prétexte et sans droit , on traite en France un homme libre , un étranger qui n'est point sujet du roi , qui ne doit compte à personne de sa conduite , en continuant d'y respecter , comme il a toujours fait , le roi les loix , les magistrats et la nation. Que s'il est coupable , qu'on l'accuse , qu'on le juge et qu'on le punisse ; s'il ne l'est pas , qu'on le laisse libre , non pas en apparence , mais réellement. Voilà , Monsieur , ce qui est juste ; tout ce qui est hors de là , de quelque prétexte qu'on l'habille , est trahison , fourberie , iniquité.

Non , je ne serai point accusé , point arrêté , point jugé , point puni en apparence ; mais on s'attachera , sans qu'il y paraisse , à me rendre la vie odieuse , insupportable , pire cent fois que la mort. On me fera garder à
vue ;

vue ; je ne ferai pas un pas sans être suivi ; on m'ôtera tous moyens de rien savoir , et de ce qui me regarde , et de ce qui ne me regarde pas ; les nouvelles publiques les plus indifférentes , les gazettes même me seront interdites ; on ne laissera courir mes lettres et paquets , que pour ceux qui me trahissent ; on coupera ma correspondance avec tout autre ; la réponse universelle à toutes mes questions , sera toujours qu'on ne sait pas ; tout se taira dans toute assemblée à mon arrivée ; les femmes n'auront plus de langue , les barbiers seront discrets et silencieux ; je vivrai dans le sein de la nation la plus loquace , comme chez un peuple de muets. Si je voyage , on préparera tout d'avance , pour disposer de moi par-tout où je veux aller ; on me consignera aux passagers , aux cochers , aux cabaretiers. A peine trouverai-je à manger avec quelqu'un dans les auberges ; à peine y trouverai-je un logement qui ne soit pas isolé ; enfin , l'on aura soin de répandre une telle horreur de moi sur ma route , qu'à chaque pas que je ferai , à chaque objet que je verrai , mon ame soit déchirée : ce qui n'empêchera pas que , traité comme Sancho , je ne reçoive par-tout cent courbettes ma-

queuses, avec autant de complimens de respect et d'admiration. Ce sont de ces politesses de tigres, qui semblent vous sourire au moment qu'ils vont vous déchirer.

Imaginez, Monsieur, s'il est possible, un traitement plus insultant, plus cruel, plus barbare, et dont le concert incroyablement unanime, laisse au sein d'une nation toute entière, un infortuné rigoureusement seul et sans consolation. Tel est le talent supérieur de monsieur de C.....l pour les détails ; tels sont les soins avec lesquels il est servi, quand il est question de nuire. Mais s'il s'agissait d'une œuvre de bonté, de générosité, de justice, trouverait-il la même fidélité dans ses créatures ? J'en doute. Aurait-il lui-même la même activité ? J'en doute encore plus.

J'ai beau chercher des cas où il soit permis d'accuser, de juger, de diffamer un homme à son insu, sans vouloir l'entendre, sans souffrir qu'il réponde, et même qu'il parle ; je ne trouve rien. Je veux supposer toutes les preuves possibles. Mais quand en plein midi, toute la ville verrait un homme en assassiner un autre sur la place publique ; encore, en jugeant l'accusé, ne l'empêcherait-on pas de répondre, encore ne le jugerait-on pas

sans l'avoir interrogé. A l'inquisition l'on cache à l'accusé son délateur, je l'avoue ; mais au moins lui dit-on qu'il est accusé, au moins ne le condamne-t-on pas sans l'entendre, au moins ne l'empêche-t-on pas de parler. Un délateur secret accuse, il ne prouve pas ; il ne peut prouver dans aucun cas possible ; car, comment prouverait-il ? Par des témoins ? Mais l'accusé peut avoir contre ces témoins des moyens de récusation que les juges ignorent. Par des écritures ? Mais l'accusé peut y faire appercevoir des marques de fausseté que d'autres n'ont pu connaître. Un délateur qui se cache est toujours un lâche : s'il prend des mesures pour que l'accusé ne puisse répondre à l'accusation ni même à être instruit, il est un fourbe : s'il prenait en même temps avec l'accusé le masque de l'amitié, il serait un traître. Or, un traître qui prouve ne prouve jamais assez, ou ne prouve que contre lui-même ; et quiconque est un traître peut bien être encore un imposteur. Eh, quel serait, grand Dieu ! le sort des particuliers, s'il était permis de leur faire à leur insu leur procès, et puis de les aller prendre chez eux pour les mener tout de suite au supplice, sous prétexte que

les preuves sont si claires, qu'il leur est inutile d'être entendus ?

Remarquez, Monsieur, je vous supplie, combien cette première accusation dut paraître extraordinaire, vu la réputation sans reproche dont je jouissais, et que soutenaient ma conduite et mes écrits. Assurément ceux qui vinrent apprendre pour la première fois, aux chefs de la nation, que j'étais un scélérat, durent les étonner beaucoup; et rien ne devait manquer à la preuve d'une pareille accusation pour être admise. Il y manqua pourtant au moins une petite circonstance, savoir, l'audition de l'accusé; on se cacha de lui très-soigneusement, et il fut jugé. Messieurs, messieurs! quand il serait généralement permis de juger un accusé sans l'ouïr, il y a du moins des hommes qui mériteraient d'être exceptés; et Jean-Jacques pouvoir espérer, ce me semble, d'être mis au nombre de ces hommes-là.

On ne vous a pas jugé, diront-ils. Et qu'avez-vous donc fait, misérables? Et feignant d'épargner ma personne, vous m'ôtez l'honneur, vous m'accablez d'opprobres; vous me laissez la vie, mais vous me la rendez odieuse, en y joignant la diffamation. Vous

me traitez plus cruellement mille fois, que si vous m'aviez fait mourir ; et vous appelez cela ne m'avoir pas jugé ? Les fourbes ! il ne manquait plus à leur barbarie que le vernis de la générosité.

Non, jamais on ne vit des gens aussi fiers d'être traîtres. Prudemment enfoncés dans leurs tanières, ils s'applaudissent de leurs lâchetés, et insultent à ma franchise en la redoutant. Pour m'étouffer sans que je crie, ils m'ont auparavant attaché un bâillon. A voir enfin leur bénigne contenance, on les prendrait pour les bourreaux de l'infortuné Dom Carlos, qui prétendaient qu'il leur fût encore redevable de la peine qu'ils prenaient de l'étrangler.

En vérité, Monsieur, plus je médite sur cette étrange conduite, plus j'y trouve une complication de lâcheté, d'iniquité, de fourberie, qui la rend inimaginable. Ce qui me passe encore plus, est que tout cela paraît se faire de l'aveu de la nation entière ; que non-seulement mes prétendus amis, mais d'honnêtes gens réellement estimables, y paraissent acquiescer ; et que monsieur de St-Germain lui-même, ne m'en paraît pas encore assez scandalisé. Cependant fussé-je

coupable , füssé-je en effet, tout ce qu'on m'accuse d'être, tant qu'on ne m'aurait pas convaincu, cette conduite envers moi, serait encore injuste, fausse, inexcusable. Quo doit-elle me paraître, à moi, qui me sens innocent ?

Soyons équitables toujours. Je ne crois point que M. de C.....l soit l'auteur de l'imposture ; mais je ne doute point qu'il n'ait très-bien vu que c'en était une ; et quo ce ne soit pour cela, qu'il prend tant de mesures pour m'empêcher d'en être instruit. Car autrement, avec la haine envenimée quo tout décèle en lui contre moi, jamais il ne se refuserait le plaisir de me convaincre et de me confondre, dût-il s'ôter par-là, celui de me voir souffrir plus long-temps.

Quoique ma pénétration, naturellement très-mousse, mais aiguisée à force de s'exercer dans les ténèbres, me fasse deviner assez juste, des multitudes de choses qu'on s'applique à me cacher, ce noir mystère est encore enveloppé pour moi, d'un voile impénétrable : mais à force d'indices combinés, comparés ; à force de demi-mots échappés et saisis à la volée ; à force de souvenirs effacés, qui par hasard me reviennent, je présume G...u

et Diderot les premiers auteurs de toute la trame. Je leur ai vu commencer, il y a plus de dix-huit ans, des menées auxquelles je ne comprenais rien, mais que je voyais certainement couvrir quelque mystère dont je ne m'inquiétais pas beaucoup, parce que les aimant de tout mon cœur, je comptais qu'ils m'aimaient de même. A quoi ont abouti ces menées? Autre énigme non moins obscure. Tout ce que je puis supposer le plus raisonnablement, est qu'ils auront fabriqué quelques écrits abominables, qu'ils m'auront attribués. Cependant comme il est peu naturel qu'on les en ait crus sur leur parole, il aura fallu qu'ils aient accumulé des vraisemblances sans oublier d'imiter le style et la main. Quant au style, un homme qui possède supérieurement l'art d'écrire, imite aisément jusqu'à certain point, le style d'un autre, quoique bien marqué. C'est ainsi que Boileau imita le style de Voiture et celui de Balsac, à s'y tromper; et cette imitation du mien peut être sur-tout facile à Diderot, dont j'étudiais particulièrement la diction, quand je commençai d'écrire, et qui même a mis dans mes premiers ouvrages, plusieurs morceaux qui ne tranchent point avec le reste, et qu'on

ne saurait distinguer, du moins quant au style (*). Il est certain que sa tournure et la mienne, sur-tout dans mes premiers ouvrages, dont la diction est comme la sienne, un peu santante et sentencieuse, sont parmi celles de nos contemporains, les deux qui se ressemblent le plus. D'ailleurs, il y a si peu de juges en état de prononcer sur la différence ou l'identité des styles, et ceux-même qui le sont, peuvent si aisément s'y tromper, que chacun peut décider là-dessus comme il lui plaît, sans craindre d'être convaincu d'erreur.

La main est plus difficile à contrefaire ; je crois même cela presque impossible, dans

(*) Quant aux pensées, celles qu'il a eu la bonté de me prêter, et que j'ai eu la bêtise d'adopter, sont bien faciles à distinguer des miennes, comme on peut le voir dans celle du philosophe, qui s'aggrave en enfonçant son bonnet sur ses oreilles (*D. sc. sur l'inég.*) : car ce morceau est de lui tout entier. Il est certain que M. Diderot abuse toujours de ma confiance et de ma facilité, pour donner à mes écrits, un ton dur et un air noir, qu'ils n'eurent plus si-tôt qu'il cessa de me diriger, et que je fus livré tout-à-fait à moi-même.

un ouvrage de longue haleine. C'est pourquoi je présume qu'on aura préféré des lettres, qui n'ont pas la même difficulté et qui remplissent le même objet. Quant à l'écrivain chargé de cette contrefaction, il aura été plus facile à trouver à Diderot, qu'à tout autre, parce qu'étant chargé de la partie des arts dans l'*Encyclopédie*, il avait de grandes relations avec les artistes dans tous les genres. Au reste, quand la puissance s'en mêle, beaucoup de difficultés s'applanissent ; et quand il s'agirait, par exemple, de décider si une écriture est ou n'est pas contrefaite, je ne crois pas qu'on eût beaucoup de peine à trouver des experts prêts à être de l'avis qu'il plairait à monsieur de C.....l

Si ce n'est pas cela, ou de faux témoins, je n'imagine rien. Je pencherais même un peu pour cette dernière opinion, parce qu'assurément le benin Thevenin, quoiqu'on en dise, ne fut pas aposté pour rien ; et je ne puis imaginer d'autre objet à la fable de cemanan, et à l'adroite façon dont ceux qui l'avaient aposté, l'ont accredité (*), que de vouloir

(*) Enfin, tant ont opéré les gens qui disposent de moi, qu'il reste clair comme le jour, à Gre-

tâter d'avance, comment je soutiendrais la confrontation d'un faux témoin.

Les Holbackiens, qui croyaient m'avoir déjà coulé à fond, furieux de me voir bien au château de Montmorency et chez M. le prince de Conti, firent jouer leurs machines par d'Alembert ; et profitant des piques secrètes dont j'ai parlé, firent passer par le Temple, leur complot à l'hôtel de Luxembourg. Il est aisé d'imaginer comment M. de C.....l s'associa pour cette affaire particulière, avec la ligue, et s'en fit le chef ; ce qui rendit dès-lors, le succès inmanquable, au moyen des manœuvres souterraines, dont G...m avait probablement fourni le plan. Ce complot a pu se tramer de toute autre manière ; mais voilà celle où les indices, dans ce que j'ai vu, se rapportent le mieux.

noble et ailleurs, que le galérien Thevenin m'a prêté neuf francs aux Verrières, tandis que j'étais à Montmorency ; qu'il me les a prêtés par les mains du cabaretier Jeannet, notre commun hôte, chez qui je n'ai jamais logé, et à qui je ne parlai de ma vie ; et que je lui donnai en reconnaissance, des lettres de recommandation pour MM. de Faignes et Haldimand, que je ne connaissais pas.

Il fallait, avant de rien tenter du côté du public, m'éloigner au préalable ; sans quoi, le complot risquait à chaque instant d'être découvert, et son auteur confondu. L'*Emile* en fournit les moyens, et l'on disposa tout pour m'effrayer par un décret comminatoire, auquel on n'en voulait cependant venir, que quand j'aurais pris le parti de fuir. Mais, voyant que, malgré tout le fracas dont on accompagnait la menace de ce décret, je restais tranquille et ne voulais pas démarrer, on s'avisâ d'un expédient tout puissant sur mon cœur. Madame de Boufflers, avec une grande éloquence, me fit voir l'alternative inévitable, de compromettre madame de L.....g si j'étais interrogé, ou de mentir ; ce que j'étais bien résolu de ne pas faire. Sur ce motif, auquel je ne pus résister, je partis enfin, et l'on ne lâcha le décret, que quand ma résolution fut bien prise, et qu'on put le savoir. Il paraît que dès-lors, le projet était arrangé entre madame de Boufflers et monsieur Hume, pour disposer de moi ; elle n'épargna rien pour m'envoyer en Angleterre. Je tins bon, et voulus passer en Suisse. Ce n'était pas là le compte de la ligue, qui par ses manœuvres parvint avec peine à m'en

chasser. Nouvelles sollicitations plus vives pour l'Angleterre : nouvelle résistance de ma part. Je pars pour aller joindre milord Maréchal à Berlin. La ligue vit l'instant où Paliais lui échapper. Son complot s'en allait peut-être en fumée, si l'on ne m'eût tendu tant de pièges à Strasbourg, qu'enfin j'y tombai, me laissai livrer à Hume, et partis avec lui pour l'Angleterre, où j'étais attendu depuis si long-temps. Dès ce moment ils m'ont tenu ; je ne leur échapperai plus.

Que je regrettai la France ! Avec quelle ardeur, avec quelle constance je surmontai tous les obstacles, tous les dangers même qu'on eut soin d'opposer à mon retour ; et cela pour venir essuyer dans ce pays si désiré, des traitemens qui m'ont fait regretter l'Angleterre ! Cependant les seize mois que j'y passai, ne furent pas perdus pour la ligue. A mon retour, je trouvai la France et l'Europe totalement changées à mon égard ; et ma prévention, ma stupidité furent telles, que trop frappé des manœuvres de David Hume et de ses associés, je m'obstinais à chercher à Londres, la cause des indignités que j'essuyais à Trye. Me voilà bien désabusé depuis que je n'y suis plus, et je rends aux Anglais

la justice qu'ils me refusent. Néanmoins, s'ils étaient ce qu'on les suppose, ils auraient dit : n'imitons pas la légèreté française ; défions-nous des preuves d'accusations qu'on cache si soigneusement à l'accusé, et gardons-nous de juger sans l'entendre, un homme qu'on cajole avec tant de fausseté, et qu'on charge avec tant d'animosité.

Enfin ce complot, conduit avec tant d'art et de mystère, est en pleine exécution. Que dis-je ! il est déjà consommé. Me voilà devenu le mépris, la dérision, l'horreur de cette même nation dont j'avais, il y a dix ans, l'estime, la bienveillance, j'oserais dire la considération ; et ce changement prodigieux, quoiqu'opéré sur un homme du peuple, sera pourtant la plus grande œuvre du ministère de M. de C....., celle qu'il a eue le plus à cœur, celle à laquelle il a consacré le plus de temps et de soins. Elle prouvera par un exemple flétrissant pour l'espèce humaine, combien est forte l'union des méchans pour mal faire, tandis que celle des bons, quand elle existe, est si lâche, si faible, et toujours si facile à rompre.

Rien n'a été omis pour l'exécution de cette noble entreprise ; toute la puissance d'un

grand royaume , tous les talens d'un ministre intrigant , toutes les ruses de ses satellites , toute la vigilance de ses espions , la plume des auteurs , la langue des clabaudes , la séduction de mes amis , l'encouragement de mes ennemis , les malignes recherches sur ma vie pour la souiller , sur mes propos pour les empoisonner , sur mes écrits pour les falsifier ; l'art de dénaturer , si facile à la puissance , celui de me rendre odieux à tous les ordres , de me diffamer dans tous les pays. Les détails de tous ces faits seraient presque incroyables , s'il m'était possible d'exposer ici seulement ceux qui me sont connus. On m'a lâché des espions de toutes les espèces , aventuriers , gens de lettres , abbés , militaires , courtisans. On a envoyé des émissaires en divers pays , pour m'y peindre sous les traits qu'on leur a marqués. J'avais en Savoie , un témoin de ma jeunesse , un ami que j'estimais , et sur lequel je comptais. Je vais le voir , je vois qu'il me trompe ; je le trouve en correspondance avec M. de C..... J'avais à Paris un vieux compatriote , un ami , très-bon homme : on le met à la Bastille ; j'ignore pourquoi , c'est-à-dire , sur quel prétexte. Le long-temps qu'il y a resté , lui fait honneur ;

On l'aura trouvé moins docile qu'on n'avait cru ; je veux espérer qu'on n'aura pas lassé sa patience , et qu'au bout de seize mois , il sera sorti de la Bastille aussi honnête homme qu'il y est entré. Je desirer la même chose du libraire Guy , qu'on y a mis de même , et détenu presque aussi long-temps. On disait avoir trouvé dans les papiers du premier , un projet de moi pour l'établissement d'une pure démocratie à Genève , et j'ai toujours blâmé la pure démocratie à Genève , et par-tout ailleurs : on disait y avoir trouvé des lettres par lesquelles j'excitais les brouilleries de Genève ; et non-seulement j'ai toujours blâmé les brouilleries de Genève , mais je n'ai rien épargné pour porter les représentans à la paix : mais qu'importe qu'on en impose et qu'on mente ? Un mensonge dit en l'air fait toujours son effet , sur-tout quand il vient des bureaux d'un ministre , et quand il tire sur moi.

En songeant au libraire de Paris , avec lequel j'ens si peu d'affaires , M. de C.....l qui n'oublie rien , a-t-il oublié mon libraire de Hollande ! Je ne sais , mais dans un livre que celui-ci s'est obstiné à vouloir me dédier quoique j'y sois maltraité , et dont il n'a pas

voulu me communiquer d'avance l'épître dédicatoire, j'ai trouvé la tournure de cette épître si singulière et si peu naturelle, qu'il est difficile de n'y pas supposer un but caché, qui tient à quelque fil de la grande trame.

Enfin nulle attention n'a été omise pour me défigurer de tout point, jusqu'à celle qu'on n'imaginerait pas, de faire disparaître les portraits de moi qui me ressemblent, et d'en répandre un à très-grand bruit, qui me donne un air forouche et une mine de Cyclope. A ce gracieux portrait, on a mis pour pendant celui de David Hume (*), qui réellement a la tête d'un Cyclope, à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos figures, ainsi peignent-ils nos ames, avec la même fidélité. En un mot, les détails qu'embrasse l'exécution du plan qui me regarde, sont immenses, inconcevables. O ! si je savais tous

(*) Quand il s'avisa de me faire peindre à Londres, je ne pus imaginer quel était son but ; car j'entrevois déjà le reste, que ce n'était pas par amitié pour moi. Je le vois maintenant très-bien, ce but ; mais je ne me pardonnerais pas de l'avoir deviné.

ceux que j'ignore , si je voyais mieux ceux que je n'ai fait que conjecturer , si je pouvais embrasser d'un coup-d'œil , tous ceux dont je suis l'objet depuis dix années , ils pourraient me donner quelque orgueil , si mon cœur en était moins déchiré. Si M. de C.....l eût employé à bien gouverner l'état , la moitié du temps , des talens , de l'argent , et des soins qu'il a mis à satisfaire sa haine ; il eût été l'un des grands ministres qu'aît eu la France.

Ajoutez à tout cela l'expédition de la Corse , cette inique et ridicule expédition , qui choque toute justice , toute humanité , toute politique , toute raison : expédition que son succès rend encore plus ignominieuse , en ce que n'ayant pu conquérir ce peuple infortuné par le fer , il l'a fallu conquérir par l'or. La France peut bien dire de cette inutile et coûteuse conquête , ce que disait Pyrrhus de ses victoires : encore une , et nous sommes perdus. Mais hélas ! l'Europe n'offrira plus à M. de C.....l d'autre peuple naissant à détruire , ni d'aussi grand homme à noircir , que son illustre et vertueux chef.

C'est ainsi que l'homme le plus fin se décèle , en écoutant trop son animosité. M. de C.....l connaissait bien la plaie la plus cruelle par

laquelle il pût déchirer mon cœur, et il ne me l'a pas épargnée ; mais il n'a pas vu combien cette barbare vengeance le démasquait et devait éventer son complot. Je le défie de pallier jamais cette expédition , d'aucune raison , ni d'aucun prétexte qui puisse contenter un homme sensé. On saura que je suis le premier , un peuple disciplinable et libre , où toute l'Europe ne voyait encore qu'un tas de rebelles et de bandits ; que je vis germer les palmes de cette passion naissante ; qu'elle me choisit pour les arroser ; que ce choix fit son infortune et la mienne ; que ses premiers combats furent des victoires ; que n'ayant pu la vaincre , il fallut l'acheter. Quant à la conclusion qui me regarde , on présuamera quelque jour , je l'espère , malgré tous les artifices de M. de C.....l , qu'il n'y avait qu'un homme estimable qu'il pût haïr avec tant de fureur.

Voilà , Monsieur , ce qui me fait prendre mon parti avec plus de courage , que n'en semblait annoncer l'accablement où vous m'avez vu ; mais je découvrais alors pour la première fois , des horreurs dont je n'avais pas la moindre idée , et auxquelles il n'est pas même permis à un honnête homme d'être

préparé. Epouvanté des infernales trames dont je me sentais enlacé, je donnais trop de pouvoir à l'imposture, j'en prolongeais trop loin l'effet sur l'avenir. Je voyais mon nom, qui doit me survivre, couvert par elle d'un opprobre éternel, au lieu de la gloire et des honneurs que je sens dans mon cœur m'être dus. Je frémissais de douleur et d'indignation à cette cruelle image. Aujourd'hui, que j'ai eu le temps de m'appivoiser avec des idées qui m'étaient si nouvelles, de les peser, de les comparer, de mettre par ma raison, les iniques œuvres des hommes à la coupelle du temps et de la vérité, je ne crains plus que le vil alliage y résiste; le soufre et le plomb s'en iront en fumés, et l'or pur demeurera tôt ou tard, quand mes ennemis morts, ainsi que moi, ne l'altéreront plus. Il est impossible que, de tant de trames ténébreuses, quelqu'une au moins ne soit pas enfin dévoilée au grand jour; et c'en est assez pour juger des autres. Les bons ont horreur des méchans, et les fuient; mais ils ne brassent pas des complots contre eux. Il est impossible que, revenus de la haine aveugle qu'on leur inspire, mes semblables ne reconnaissent pas un jour dans mes ouvrages, un homme qui parla

d'après son cœur. Il est impossible qu'en blâmant et plaignant les erreurs où j'ai pu tomber, ils ne louent pas mes intentions; qu'ils ne béussent pas ma mémoire, qu'ils ne s'attendrissent pas sur mes malheurs. Une seule considération suffit pour me rendre la tranquillité que m'ôtait l'effroi d'une ignominie éternelle : c'est celle de la route qu'ont prise ceux qui m'oppriment, pour égarer à leur suite la génération présente, mais qui n'égarera sûrement pas la postérité, sur laquelle ils n'auront plus l'ascendant dont ils abusent. Ses ennemis, dira-t-on, se sont attachés, comme de vils corbeaux, sur son cadavre : mais jamais de son vivant, aucun d'eux l'osa-t-il attaquer en face ? Ils le prirent en traîtres ; ils s'enfoncèrent dans des souterrains, pour creuser des gouffres sous ses pas, tandis qu'il marchait à la lumière du soleil, et qu'il défilait le reproche du crime, de soutenir ses regards. Quoi ! la justice et la vérité rampent-elles ainsi dans les ténèbres ? Les hommes droits et vertueux se font-ils ainsi fourbes et traîtres, tandis que le coupable appelle à grands cris ses accusateurs ? Si cette considération leur fait reprendre le même examen avec plus d'impartialité, je n'en veux pas

d'avantage. Tranquillisé pour l'avenir sur la terre, j'aspire au séjour du repos, où les œuvres de l'iniquité ne pénètrent pas. En attendant, je me dois d'approfondir cet abominable complot, s'il m'est possible; c'est tout ce qui me reste à faire ici bas, et je n'épargnerai pour cela, rien de ce qui est en ma faible puissance. Je sais que mon naturel craintif, honteux, timide, ne me promet ni sang-froid, ni présence d'esprit, ni mémoire, quand il faudra payer de ma personne et confondre les imposteurs. J'avoue même que l'indigne rôle auquel je me vois ravalé, et pour lequel la nature m'avait si peu fait, me donne un frémissement et des serremens de cœur que je ne puis vaincre, et dont j'aurais été moins subjugué dans de plus heureux temps. Il y a dix ans que l'imputation d'un forfait m'eût fait rire, et rien de plus. Mais depuis que les cruels m'ont ainsi défiguré, sans me laisser même aucun moyen de me défendre, tout injurieux soupçon que je lis dans les cœurs, plonge le mien dans un trouble inexprimable. Les scélérats endurcis au crime, ont des fronts d'airain; mais l'innocence rougit et pleure en se voyant couvrir

de fange. Une ame noble et fière a beau se roidir et s'élever, un tempérament timide ne peut se refondre : dans toutes les situations de ma vie, le mien me subjugué toujours ; soit forcé de parler au milieu d'un cercle, soit tête à tête, agacé par une femme railleuse, soit avili dans la confrontation d'un impudent, mon trouble est toujours le même ; et le courage que je sens au fond de mon cœur, refuse de se montrer sur ma contenance. Je ne sais ni parler ni répondre ; je n'ai jamais su trouver qu'après coup, la chose que j'avais à dire, ou le mot qu'il fallait employer. Urbain Grandier, dans le même cas que moi, avait l'assurance et la facilité qui me manquent, et il périt. J'aurais tort d'espérer une meilleure destinée, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Que je sache à tout prix de quoi je suis coupable ; que j'apprenne enfin quel est mon crime ; qu'on m'en montre le témoignage et les preuves, ces invincibles preuves, qui bien qu'administrées si secrètement, et par des mains si suspectes, n'ont laissé le moindre doute à personne, et sur lesquelles une ame vivante n'a même imaginé qu'il fut pourtant bon de savoir si je n'avais rien à dire.

Enfin qu'on daigne, je ne dis pas me convaincre, mais m'accuser moi présent (*), et je meurs content.

Eh ! que reste-t-il ici bas, pour me faire aimer à vivre ? Déjà vieux, souffrant, sans ami, sans appui, sans consolation, sans ressource, voilà la pauvreté prête à me talonner; et quand on m'aurait laissé même la liberté d'employer mes talens à gagner mon pain, de quoi jouirais-je en le mangeant ? Quoi, voir toujours des hommes faux, haineux, malveillans, toujours des masques, toujours des traîtres ; et loin de vous, pas un seul visage d'homme ; plus d'épanchement dans

(*) Je suis persuadé qu'il y a sous tout cela, quelque équivoque, quelque mal-entendu, quelque adroit mensonge, sur lequel un mot peut-être serait un trait de lumière qui frapperait tout le monde, et démasquerait les imposteurs. Ils le sentent et le craignent, sans doute : aussi paraît-il qu'ils ont mis toute l'adresse, toute la ruse, toute la sagacité de leur esprit, à chercher des raisons plausibles et spécieuses, pour prévenir toute explication. Cependant, comment ont-ils pu couvrir l'iniquité de cette conduite, jusqu'à tromper les gens de bon sens ? Voilà ce qui me passe,

le sein d'un ami , plus de ces doux sentimens qu'une longue habitude rend délicieux ? Ah ! la vie à ce prix m'est insupportable ; et quand sa fin ne serait que celle de mes peines , je desirerais d'en sortir : mais elle sera le commencement de cette félicité pour laquelle je me sentais né , et que je cherchai vainement sur la terre. Que j'aspire à cette heureuse époque , et que j'aimerai quiconque m'y fera parvenir ! J'étais homme , et j'ai péché ; j'ai fait de grandes fautes que j'ai bien expiées , mais le crime jamais n'approcha de mon cœur. Je me sens juste , bon , vertueux , autant qu'homme qui soit sur la terre : voilà le motif de mon espérance et de ma sécurité. Quoiqu'il me paraisse absolument oublié de la Providence , je n'en désespérerai jamais. Que ses récompenses pour les bons doivent être belles , puisqu'elle les néglige à ce point ici bas ! J'avoue pourtant , qu'en la voyant dormir si long-temps , il me prend des momens d'abattement. Ils sont rares , ils ne durent guère , et ne changent rien à ma disposition. J'espère que la mort ne viendra pas dans un de ces tristes momens : mais quand elle viendrait , elle me serait moins consolante , sans m'être plus redoutable. Je me dirais : je ne serai

rien ,

rien , ou je serai bien ; cela vaut toujours mieux pour moi , que cette vie.

La mort est douce aux malheureux ; la souffrance est toujours cruelle. Par là , je reste ici bas à la merci des méchans , mais enfin , que me peuvent-ils faire ? Ils ne me feront pas plus souffrir que ne fit la néphrétique , et j'ai fait là-dessus , l'essai de mes forces : s'ils sont longs , ils exerceront mon ame à la patience , à la constance , au courage ; ils lui feront mériter les prix destinés à la vertu ; et au jour de ma mort , qu'il faudra bien enfin qui vienne , mes persécuteurs m'auront rendu service en dépit d'eux. Pour quiconque en est là , les hommes ne sont plus guère à craindre. Aussi M. de C.....l peut jouer de son reste avec toute sa puissance. Tant qu'il ne changera pas la nature des choses , tant qu'il n'ôtera pas de ma poitrine , le cœur de J. J. Rousseau , pour y remettre celui d'un mal-honnête homme , je le mets au pis.

Monsieur , j'ai vécu : je ne vois plus rien ; même dans l'ordre des possibles , qui pût me donner encore sur la terre , un moment de vrai plaisir. On m'offrirait ici bas le choix de ce que j'y veux être , que je répondrais , *mort*. Rien de ce qui flattait mon cœur , ne

peut plus exister pour moi. S'il me reste un intervalle encore, jusqu'à ce moment si lent à venir, je le dois à l'honneur de ma mémoire. Je veux tâcher que la fin de ma vie honore son cours et y réponde. Jusqu'ici j'ai supporté le malheur; il me reste à savoir supporter la captivité, la douleur, la mort: ce n'est pas le plus difficile; mais la dérision, le mépris, l'opprobre, apanage ordinaire de la vertu parmi les méchans, dans tous les points par où l'on pourra me les faire sentir. J'espère qu'un jour on jugera de ce que je fus, parce que j'ai su souffrir. Tout ce que vous m'avez dit pour me détourner, quoique plein de sens, de vérité, d'éloquence, n'a fait qu'enflammer mon courage; c'est un fait qu'il est naturel d'éprouver près de vous; et je n'ai pas peur que d'autres m'ébranlent, quand vous ne m'avez pas ébranlé. Non, je ne trouve rien de si grand, de si beau, que de souffrir pour la vérité. J'envie la gloire des martyrs. Si je n'ai pas en tout la même foi qu'eux, j'ai la même innocence et le même zèle, et mon cœur se sent digne du même prix.

Adieu, Monsieur; ce n'est pas sans un vrai regret que je me vois à la veille de m'éloigner de vous. Avant de vous quitter,

j'ai voulu du moins goûter la douceur d'épancher mon cœur dans celui d'un homme vertueux. C'est, selon toute apparence, un avantage que je ne retrouverai de long-temps.

Note oubliée dans ma lettre à M. de Saint-Germain.

Je me souviens d'avoir, étant jeune, employé le vers suivant dans une comédie :

C'est en le trahissant, qu'il faut punir un traître.

Mais outre que c'était dans un cas très-excusable, et où il ne s'agissait point d'une véritable trahison, ce vers échappé dans la rapidité de la composition, dans une pièce non publique et non corrigée, ne prouve point que l'auteur pense ce qu'il fait dire à une femme jalouse, et ne fait autorité pour personne. S'il est permis de trahir les traîtres, ce n'est qu'aux gens qui leur ressemblent; mais jamais les armes des méchans ne souillèrent les mains d'un honnête homme. Comme il n'est pas permis de mentir à un menteur, il est encore moins permis de trahir un traître : sans cela, toute la morale serait subvertie, et la vertu ne serait plus qu'un vain nom; car le nombre des mal-honnêtes gens étant malheureusement le plus grand sur la terre, si l'on se permettait d'adopter vis-à-vis d'eux, leurs propres maximes, on serait le plus souvent mal-honnête homme soi

E X T R A I T

D'une Lettre à M. DU BELLOY.

12 mars 1770.

C E que vous me dites des imputations dont vous m'avez entendu charger, et du peu d'effet qu'elles ont fait sur vous, ne m'étonne que par l'imbécillité de ceux qui pensaient vous surprendre par cette voie. Ce n'est pas sur des hommes tels que vous, que les discours en l'air ont quelque prise ; mais les frivoles clameurs de la calomnie, qui n'excitent guère d'attention, bien différentes dans leurs effets, des complots tramés et concertés durant longues années, dans un profond silence, et dont les développemens successifs se font lentement, sourdement, et avec méthode. Vous parlez

même, et l'on en viendrait bientôt à supposer toujours, que l'on a à faire à des coquins, afin de s'autoriser à l'être.

d'évidence : quand vous la verrez contre moi , jugez-moi ; c'est votre droit : mais n'oubliez pas de juger aussi mes accusateurs. Examinez quel motif leur inspire tant de zèle. J'ai toujours cru que les méchans inspiraient de l'horreur , mais point d'animosité. Ou les punit , ou on les fuit : mais on ne se tourmente pas d'eux sans cesse ; on ne s'occupe pas sans cesse à les circonvenir , à les tromper , à les trahir ; ce n'est point à eux que l'on fait ces choses-là ; ce sont eux qui les font aux autres. Dites donc à ces honnêtes gens si zélés , si vertueux , si fiers sur-tout d'être des traîtres , et qui se masquent avec tant de soin pour me démasquer :

« Messieurs , j'admire votre zèle , et vos
 « preuves me paraissent sans réplique ; mais
 « pourquoi donc craindre si fort que l'accusé
 « ne les sache et n'y réponde ? Permettez que
 « je l'eu instruisse , et que je vous nomme.
 « Il n'est pas généreux , il n'est même pas
 « juste de diffamer un homme , quel qu'il
 « soit , en se cachant de lui. C'est , dites-vous ,
 « par ménagement pour lui , que vous ne
 « voulez pas le confondre , mais il serait
 « moins cruel , ce me semble , de le confondre
 « que de le diffamer , et de lui ôter la vie ,

« que de la lui rendre insupportable :
 « Tout hypocrite de vertu doit être publi-
 « quement confondu : c'est là son vrai
 « châtiment ; et l'évidence elle-même est
 « suspecte , quand elle élude la conviction
 « de l'accusé ». En leur parlant de la sorte ,
 examinez leur contenance ; pesez leur ré-
 ponce ; suivez en la jugeant , les mouvemens
 de votre cœur , et les lumières de votre raison :
 voilà , Monsieur , ce que je vous demande ,
 et je me tiens alors pour bien jugé.

A M. M O U L T O U.

Menquin , 28 mars 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

JE tardais , cher Moulton , pour répondre à votre dernière lettre , de pouvoir vous donner quelque avis certain de ma marche ; mais les neiges qui sont revenues m'assiéger , rendent les chemins de cette montagne tellement impraticables , que je ne sais plus quand j'en pourrai partir. Ce sera dans mon projet ;

pour me rendre à Lyon, d'où je sais bien ce que je veux faire ; mais j'ignore ce que je ferai.

J'avais eu le projet que vous me suggérez d'aller m'établir en Savoie ; je demandai et obtins durant mon séjour à Bourgoin, un passe-port pour cela, dont sur des lumières qui me vinrent en même temps, je ne voulus point faire usage. J'ai résolu d'achever mes jours dans ce royaume, et d'y laisser à ceux qui disposent de moi, le plaisir d'assouvir leur fantaisie jusqu'à mon dernier soupir.

Je ne suis point dans le cas d'avoir besoin de la bourse d'autrui, du moins pour le présent ; et dans la position où je suis, je ne dépense guère moins en place qu'en voyage : mais je suis fâché que l'offre de votre bourse m'ait ôté la ressource d'y recourir au besoin ; ma maxime la plus chérie est de ne jamais rien demander à ceux qui m'offrent. Je les punis de m'avoir ôté un plaisir en les privant d'un autre ; et quand je me ferai des amis à mon goût, je ne les irai pas choisir au Monopotapa, quoiqu'en dise la Fontaine. Cela tient à mon tour d'esprit particulier, dont je n'exuse pas la bisarrerie, mais que je dois consulter quand il s'agit d'être oblige ;

car autant je suis touché de tout ce qu'on m'accorde, autant je le suis peu de ce qu'on me fait accepter. Aussi je n'accepte jamais rien qu'en reclinant, et vaincu par la tyrannie des importunités. Mais l'ami qui veut bien m'obliger à ma mode, et non pas à la sienne, sera toujours content de mon cœur. J'avoue pourtant que l'à-propos de votre offre mérite une exception ; et je la fais en tâchant de l'oublier, afin de ne pas ôter à notre amitié, l'un des droits que l'inégalité de fortune y doit mettre.

Il faut assurément que vous soyez peu difficile en ressemblance, pour trouver la mienne dans cette figure de Cyclope, qu'on débite à si grand bruit sous mon nom. Quand il plut à l'honnête monsieur Hume de me faire peindre en Angleterre, je ne pus jamais deviner son motif, quoique dès-lors je visse assez que ce n'était pas l'amitié. Je ne l'ai compris qu'en voyant l'estampe, et sur-tout en apprenant qu'on lui en donnait pour pendant, une autre représentant ledit monsieur Hume, qui réellement a la figure d'un Cyclope, et à qui l'on donne un air charmant. Comme ils peignent nos visages, ainsi peignent-ils nos ames, avec la même fidélité. Je comprends

que les bruyans éloges qu'on vous a fait de ce portrait, vous ont subjugué ; mais regardez-y mieux, et ôtez-moi de votre chambre cette mine farouche, qui n'est pas la mienne assurément. Les gravures faites sur le portrait peint par la Tour, me font plus jeune à la vérité, mais beaucoup plus ressemblant ; remarquez qu'on les a fait disparaître, ou contrefaire hideusement. Comment ne sentez-vous pas d'où tout cela vient, et ce que tout cela signifie ?

Voici deux actes d'honnêteté, de justice et d'amitié à faire. C'est à vous que j'en donne la commission.

1°. Rey vient de faire une édition de mes écrits, à laquelle, et à d'autres marques, j'ai reconnu que mon homme était enrôlé. J'aurais dû prévoir, et que des gens si attentifs ne l'oublieraient pas, et qu'il ne serait pas à l'épreuve. Entre-autres remarques que j'ai faites sur cette édition, j'y ai trouvé avec autant d'indignation que de surprise, trois ou quatre lettres de monsieur le comte de Tressan, avec les réponses, qui furent écrites, il y a une quinzaine d'années, au sujet d'une tracasserie de Palissot. Je n'ai jamais communiqué ces lettres qu'au seul Vernes, auquel

j'avais alors, et bien malheureusement, la même confiance que j'ai maintenant en vous. Depuis lors je ne les ai montrées à qui que ce soit, et ne me rappelle pas même en avoir parlé. Voilà pourtant Rey qui les imprime; d'où les a-t-il eues? Ce n'est certainement pas de moi; et il ne m'a pas dit un mot de ces lettres, en me parlant de cette édition. Je comprends aisément qu'il n'a pas mieux rempli le devoir d'obtenir l'agrément de M. de Tressan, qui probablement ne l'aurait pas donné non plus que moi. Du cerceuil où l'on me tient enfermé tout vivant, je ne puis pas écrire à monsieur de Tressan, dont je ne sais pas l'adresse, et à qui ma lettre ne parviendrait certainement pas. Je vous prie de remplir ce devoir pour moi. Dites-lui que ce ne serait pas envers lui que j'honore, que j'aurais enfreint un devoir, dont j'ai porté l'observation jusqu'à un scrupule, peut-être inouï envers Voltaire, que j'ai laissé falsifier et défigurer mes lettres, et taire les siennes, sans que j'aie voulu jusqu'ici, montrer ni les unes ni les autres à personne. Ce n'est sûrement pas pour me faire honneur, que ces lettres ont été imprimées; c'est uniquement pour m'attirer l'inimitié de monsieur de Tressan.

2°. J'ai fait, il y quelques mois, à madame la duchesse douairière de Portland, un envoi de plantes que j'avais été herboriser pour elle au mont Pilat, et que j'avais préparées avec beaucoup de soin, de même qu'un assortiment de graines que j'y avais joint. Je n'ai aucune nouvelle de madame de Portland, ni de cet envoi, quoique j'aie écrit, et à elle et à son commissionnaire : mes lettres sont restées sans réponse, et je comprends qu'elles ont été supprimées ainsi que l'envoi, par des motifs qui ne vous seront pas difficiles à pénétrer. Les manœuvres qu'on emploie sont très-assorties à l'objet qu'on se propose. Ayez, cher Moulto, la complaisance d'écrire à madame de Portland ce que j'ai fait, et combien j'ai de regret qu'on ne me laisse pas remplir les fonctions du titre qu'elle m'avait permis de prendre auprès d'elle, et que je me faisais un honneur de mériter. Vous sentez que je ne peux pas entretenir des correspondances malgré ceux qui les interceptent. Ainsi là-dessus, comme sur toute chose où la nécessité commande, je me sou mets. Je voudrais seulement, que mes anciens correspondans sussent qu'il n'y a pas de ma

fante, et que je ne les ai pas négligés. La même chose m'est arrivée avec monsieur Grouan de Montpellier, à qui j'ai fait un envoi sous l'adresse de monsieur de St-Priest. La même chose m'arrivera peut-être avec vous. Accusez-moi du moins, je vous prie, la réception de cette lettre, si elle vous parvient encore ; la vôtre, si vous l'écrivez à la réception de la mienne, pourra me parvenir encore ici. Le papier me manque. Mes respects et ceux de ma femme à madame Moulton. Nous vous embrassons conjointement de tout notre cœur. Adieu, cher Moulton.

A M. L A L I A U D.

A Monquin, le 4 avril 1770.

C'EST par oubli, Monsieur, que je n'avais pas répondu à votre précédente lettre ; car, quoique je ne promette de l'exactitude à personne, je me ferai un plaisir d'en avoir avec vous. La description de votre vie tranquille et champêtre, me fait grand plaisir, ainsi que
celle

celle du climat que vous habitez, aux vents près, qui ne sont point de mon goût. Cette douce vie, pour laquelle j'étais né, eût été celle dans laquelle j'aurais achevé mes jours, si on m'avait laissé faire; mais quand l'honneur, le devoir et la nécessité commandent il faut obéir. Ne m'écrivez plus ici, Monsieur; votre lettre ne m'y trouveroit vraisemblablement plus, et je ne puis vous donner d'adresse assurée, parce que, quoique je sache très-bien ce que je veux faire, j'ignore absolument ce que je ferai. Je suis fâché de quitter ce pays sans vous envoyer des rosiers; mais la nature, tarivée en ces cantons, n'est pas encore éveillée; à peine avons-nous déjà quelques violettes, et je ne dois plus espérer de recueillir des roses. Adieu, mon cher monsieur Laliaud. Souvenez-vous de moi quelquefois: je vous salue, et vous embrasse de tout mon cœur.

A M. MOULTOU.

Monquin, le 6 avril 1770.

Pauvres aveugles que nous sommes ! etc.

VOTRE lettre , cher Moulton , m'afflige sur votre santé. Vous m'aviez parlé dans la précédente , de votre mal de gorge , comme d'une chose passée , et je le regardais comme un de ceux auxquels j'ai moi-même été si sujet ; qui sont vifs , courts , et ne laissent aucune trace. Mais si c'est une humeur de goutte , il sera difficile que vous ne vous en ressentiez pas de temps en temps : mais surtout n'allez pas vous mettre dans la tête d'en vouloir guérir ; car ce serait vouloir guérir de la vie , le mal que les bons doivent supporter , tant qu'il leur reste quelque bien à faire. Du Peyrou , pour avoir voulu droguer la sienne , l'effaroucha , la fit remonter ; et ce ne fut pas sans beaucoup de peines que nous parvîmes à la rappeler aux extrémités. Vous savez sans doute ce qu'il faut faire pour cela ; j'ai vu l'effet grand et prompt de

la moutarde à la plante des pieds ; je vous la recommande en pareille occurrence, dont veuillez le ciel vous préserver. Si jeune, déjà la goutte ! Que je vous plains ! Si vous eussiez toujours suivi le régime que je vous faisais faire à Motiers, sur-tout quant à l'exercice, vous ne seriez point atteint de cette cruelle maladie. Point de soupés, peu de cabinet, et beaucoup de marche dans vos relâches : voilà ce qu'il me reste à vous recommander.

Ce que vous m'apprenez qui s'est passé dernièrement dans votre ville me fâche encore, mais ne me surprend plus. Comment ! votre Conseil souverain se met à rendre des jugemens criminels ? Les rois, plus sages que lui, n'en rendent point. Voilà ces pauvres gens prenant à grands pas le train des Athéniens, et courant chercher la même destinée, qu'ils trouveront, hélas ! assez tôt sans tant courir. Mais,

Quos vult perdere Jupiter, dementat.

Je ne doute point que les natifs ne missent à leurs prétentions l'insolence de gens qui se sentent soufflés, et qui se croient soutenus ; mais je doute encore moins que, si ces pauvres citoyens ne se laissaient aveugler par la pros-

périté , et séduire par un vil intérêt , ils n'ensent été les premiers à leur offrir le partage , dans le fond très-juste , très-raisonnable , et très-avantageux à tous , que les autres leur demandaient. Les voilà aussi durs aristocrates avec les habitans , que les magistrats furent jadis avec eux. De ces deux aristocraties , j'aimerais encore mieux la première.

Je suis sensible à la bonté que vous avez de vouloir bien écrire à Mad. de Portland et à M. de Tressan. L'équité , l'amitié dicteront vos lettres ; je ne suis pas en peine de ce que vous direz. Ce que vous me dites de l'antérieure impression des lettres du dernier , dispense absolument Rey sur cet article , mais n'inflirme point au reste , les fortes raisons que j'ai de le tenir tout au moins pour suspect ; et je connais trop bien les gens à qui j'ai à faire , pour pouvoir croire que , songeant à tant de monde et à tant de choses , ils aient oublié cet homme là. Ce que vous a dit M. Garcin , du bruit qu'il fait de son amitié pour moi , n'est pas propre à m'y donner plus de confiance. Cette affectation est singulièrement dans le plan de ceux qui disposent de moi. C.....t y brillait par excellence , et

jamais il ne parlait de moi , sans verser des larmes de tendresse. Ceux qui m'aiment véritablement , se gardent bien , dans les circonstances présentes , de se mettre en avant avec tant d'emphase. Ils gémissent tout bas au contraire , observent et se taisent , jusqu'à ce que le temps soit venu de parler.

Voilà , cher Moulton , ce que je vous prie et vous conseille de faire. Vous compromettre ne serait pas me servir. Il y a quinze ans qu'on travaille sous terre ; les mains qui se prêtent à cette œuvre de ténèbres , la rendent trop redoutable pour qu'il soit permis à nul honnête homme d'en approcher pour l'examiner. Il faut , pour monter sur la mine , attendre qu'elle ait fait son explosion ; et ce n'est plus ma personne qu'il faut songer à défendre , c'est ma mémoire. Voilà , cher Moulton , ce que j'ai toujours attendu de vous. Ne croyez pas que j'ignore vos liaisons ; ma confiance n'est pas celle d'un sot , mais celle au contraire de quelqu'un qui se connaît en hommes , en diversité d'étoffes d'ames , qui n'attend rien des C.....t , et qui attend tout des Moulton. Je ne puis douter qu'on n'ait voulu vous séduire ; je suis persuadé qu'on n'a fait tout au plus que vous tromper. Mais avec votre

pénétration , vous avez vu trop de choses , et vous en verrez trop encore , pour pouvoir être trompé long-temps. Quand vous verrez la vérité , il ne sera pas pour cela temps de la dire ; il faut attendre les révolutions qui lui seront favorables , et qui viendront tôt ou tard. C'est alors que le nom de mon ami , dont il faut maintenant se cacher , honorera ceux qui l'auront porté , et qui rempliront les devoirs qu'il leur impose. Voilà ta tâche , ó Moulou ! Elle est grande , elle est belle , elle est digne de toi , et depuis bien des années , mon cœur t'a choisi pour la remplir.

Voici peut-être la dernière fois , que je vous écrirai. Vous devez comprendre combien il me serait intéressant de vous voir : mais ne parlons plus de Chambéri ; ce n'est pas là où je suis appelé. L'honneur et le devoir crient ; je n'entends plus que leur voix. Adieu : recevez l'embrassement que mon cœur vous envoie. Toutes mes lettres sont ouvertes ; ce n'est pas là ce qui me fâche , mais plusieurs ne parviennent pas. Faites en sorte que je sache si celle-ci aura été plus heureuse. Vous n'ignorerez pas où je serai ; mais je dois vous prévenir qu'après avoir été ouvertes à la poste , mes lettres le seront encore dans la

maison où je vais loger. Adieu derechef. Nous vous embrassons l'un et l'autre, avec toute la tendresse de notre cœur. Nos hommages et respects les plus tendres à madame.

Il est vrai que j'ai cherché à me défaire de mes livres de botanique, et même de mon herbier. Cependant, comme l'herbier est un présent, quoique non tout-à-fait gratuit, je ne m'en déferai qu'à la dernière extrémité; et mon intention est de le laisser, si je puis, à celui qui me l'a donné, augmenté de plus de trois cents plantes que j'y ai ajoutées.

A M. DE CEZARGES.

A Monquin, fin d'avril 1770.

JE vous avoue, Monsieur, que vous connaissant pour un gentilhomme plein d'honneur et de probité, je n'apprends pas sans surprise, la tranquillité avec laquelle vous avez souffert en mon absence, les outrages atroces que ma femme a reçus du bandit en cotillon, auquel Mad. de Cezarges a jugé à propos de nous livrer, après nous avoir ôté

les gens qu'elle nous avait tant vantés elle-même, et avec qui nous vivions en paix.

Je sais bien, Monsieur, qu'on vous taxe d'avoir peu d'autorité chez vous, et que le capitaine Vertier vous a subiugué, dit-on, comme les autres. Mais je ne vous aurais jamais cru dénué de crédit dans votre propre maison, au point de n'y pouvoir procurer la sûreté aux hôtes que vous y avez placés vous-même. Puisqu'en cela, toutefoîs, je me suis trompé; puisque vous ne pouvez vous délivrer des mains des susdits bandits en cotillon, et puisque Mad. de Cezarges elle-même ne voit d'autre remède aux mauvais traitemens que je puis recevoir des gens qui dépendent d'elle, que d'en être dévolée, ne trouvez pas mauvais, jusqu'à ce que je puisse me procurer une autre demeure, qui réduît à moi seul pour toute ressource, je tâche de me faire la justice que je ne puis obtenir, en pourvoyant de mon mieux, à ma propre défense et à la protection que je dois à ma femme. Que s'il en arrive du scandale dans votre maison, je vous prends vous-même à témoin, qu'il n'y aura pas de ma faute; puisque ne pouvant, sans manquer à

moi-même et à ma femme, éviter d'en venir là, je ne l'ai fait cependant qu'à la dernière extrémité, et après vous en avoir prévenu.

FRAGMENT

D'UNE LETTRE

A M. L. D. M.

A Paris, le 23 novembre 1770.

OUI, le cruel moment où cette lettre fut écrite, fut celui où pour la première et l'unique fois, je crus percer le sombre voile du complot inouï dont je suis enveloppé; complot dont, malgré mes efforts pour en pénétrer le mystère, il ne m'était venu jusqu'alors la moindre idée, et dont la trace s'effaça bientôt dans mon esprit, au milieu des absurdités sans nombre dont je le vis environné. La violence de mes idées, et le trouble où elles me plongèrent à cette découverte, m'ont plutôt laissé le souvenir de leur impression, que celui de leur tissu. Pour en bien juger, il

faudrait avoir présens à l'esprit , tous les détails de la situation où j'étais pour lors , et toutes les circonstances qui la rendaient accablante ; seul , sans appui , sans conseil , sans guide , à la merci des gens chargés de disposer de moi ; livré par leurs soins , à la haine publique que je voyais , que je sentais en frémissant , sans qu'il me fût possible d'en appercevoir , d'en conjecturer au moins la cause , pas même , ce qui paraît incroyable , de savoir les nouvelles publiques et de lire les gazettes ; environné des plus noires ténèbres , à travers lesquelles je n'appercevais que de sinistres objets ; confiné pour tout asyle , aux approches de l'hiver , dans un méchant cabaret , et d'autant plus effrayé de ce qui venait de m'arriver à Trye , que j'en voyais la suite et l'effet à Grenoble.

L'aventure de Thevenin , que j'attribuais aux intrigues des Anglais et des gens de lettres , m'apprit que ces intrigues venaient de plus près et de plus haut. J'avais cru ce Thevenin aposté seulement par le sieur Bovier. J'appris par hasard , que Bovier n'agissait dans cette affaire , que par l'ordre de M. l'intendant ; ce qui ne me donna pas peu à penser. M. de Tonnerre , après m'avoir hau-

tement promis toute la protection dont j'avais besoin pour approfondir cette affaire , me pressa de la suivre , et me proposa le voyage de Grenoble , pour m'aboucher avec ledit Thevenin. La proposition me parut bizarre , après les preuves pérenptaires que j'avais données. J'y consentis néanmoins. Quand j'eus fait ce voyage , et que malgré mon ineptie , son imposture fut parvenue au plus haut degré d'évidence , M. de Tonnerre , oubliant l'assurance qu'il m'avait donnée , m'offrit de punir ce malheureux par quelques jours de prison , ajoutant qu'il ne pouvait rien de plus. Je n'acceptai point cette offre , et l'affaire en demeura là. Mais il resta clair par l'expérience , qu'un imposteur adroit pourrait m'embarrasser , et que je manquais souvent du sang-froid et de la présence d'esprit nécessaires pour me dé mêler de ses ruses. Je crus aussi m'appercevoir que c'était là ce qu'on avait voulu savoir , et que cette connaissance infinaît sur les intrigues dont j'étais l'objet. Cette idée m'en rappella d'autres , auxquelles jusqu'alors j'avais fait peu d'attention , et des multitudes d'observations que j'avais rejetées comme les vaines inquiétudes d'une imagination effarouchée par mes malheurs.

Pour remonter à un événement qui n'est pas sans mystère, l'époque du décret contre ma personne, me parut avoir été celle d'une sourde trame contre ma réputation, qui d'année en année, étendit doucement ses menées, jusqu'à ce que mon départ pour l'Angleterre, les manœuvres de M. Hume, et la lettre de M. Walpole, les mirent plus à découvert; jusqu'à ce qu'ayant écarté de moi tout le monde, hors les auteurs du complot, on pût me traîner dans la fange ouvertement et impunément.

C'est ainsi que peu à peu, tout changeait autour de moi. Le langage même de mes connaissances changeait très-sensiblement. Il régnait jusques dans leurs éloges, une affectation de réserve, d'équivoque et d'obscurité, qu'ils n'avaient jamais eue auparavant; et M. de Mirabeau m'ayant écrit à Wootton, pour m'offrir un asyle en France, prit un ton si bizarre, et se servait de tournures si singulières, qu'il me fallait toute la sécurité de l'innocence et toute ma confiance en ses avances d'amitié, pour n'être pas choqué d'un pareil langage. J'y fis pour lors si peu d'attention, que je n'en vins pas moins en France, à son invitation; mais j'y trouvai un tel

changement par rapport à moi , et une telle impossibilité d'en découvrir la cause , que ma tête déjà altérée par l'air sombre de l'Angleterre , s'affectait davantage de plus en plus. Je m'aperçus qu'on cherchait à m'ôter la connaissance de tout ce qui se passait autour de moi. Il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser ; encore moins dans les traitemens dont , à l'insu de M. le prince de Conti , (du moins je le croyais ainsi) l'on m'accablait au château de Trye. Le bruit en étant parvenu jusqu'à S. A. S. , elle n'épargna rien pour y mettre ordre , quoique toujours sans succès , sans doute parce que l'impulsion secrète en venait à la fois du dedans et du dehors. Enfin poussé à bout , je pris le parti de m'adresser à Madame de Luxembourg , qui pour toute assistance , me fit faire de bouche une réponse assez sèche , très-peu consolante , et qui ne répondait guère aux boutés dont ce prince paraissait m'accabler.

Depuis très-long-temps , et long-temps même avant le décret , j'avais remarqué dans cette dame un grand changement de ton et de manières envers moi. J'en attribuais la cause à un refroidissement assez naturel de la part d'une grande dame , qui d'abord s'é-

tant trop engouée de moi sur mes écrits, s'en était ensuite ennuyée par ma bêtise dans la conversation, et par ma gaucherie dans la société. Mais il y avait plus, et j'avais trop d'indices de sa secrète haine, pour pouvoir raisonnablement en douter. Je jugeais même que cette haine était fondée sur des balourdises de ma part, bien innocentes assurément dans mon cœur, bien involontaires, mais que jamais les femmes ne pardonnent, quoiqu'on n'ait eu nulle intention de les offenser. Je flottais pourtant toujours dans cette opinion, ne pouvant me persuader qu'une femme de ce rang, qui m'avait si bien connu, qui m'avait marqué tant de bienveillance et même d'empressement, la veuve d'un seigneur qui m'honorait d'une amitié particulière, pût jamais se résoudre à me haïr assez cruellement pour vouloir travailler à ma perte. Une seule chose m'avait paru toujours inexplicable. En partant de Montmorency, j'avais laissé à M. de Luxembourg tous mes papiers, les uns déjà triés, les autres qu'il se chargea de trier lui-même, pour me les envoyer avec les premiers, et brûler ce qui m'était inutile. En recevant cet envoi, je trouvai qu'il manquait dans le triage plusieurs manuscrits que j'y

avais mis , et nombre de lettres indifférentes en elles-mêmes , mais qui faisaient lacune dans la suite que j'avais voulu conserver , ayant déjà formé le projet d'écrire un jour mes mémoires. Cette infidélité me frappa. Je ne pouvais l'attribuer à monsieur le Maréchal , dont je connaissais la droiture invariable , et la vérité de son amitié pour moi. Je n'osais non plus en soupçonner mad. la Maréchale , sachant sur-tout qu'on ne pouvait tirer de ces papiers , aucun usage qui pût me nuire , à moins de les falsifier. Je présimai que M. d'Alembert , qui depuis quelque temps s'était introduit auprès d'elle , avait trouvé le moyen de fureter ces papiers et d'en enlever ce qu'il lui avait plu , soit pour tirer de ces papiers ce qui lui pouvait convenir , soit pour tâcher de me susciter quelque tracasserie. Comme j'étais déjà déterminé à quitter tout-à-fait la littérature , je m'inquiétai peu de ces larcins , qui n'étaient pas les premiers de la même main , que j'avais endurés sans m'en plaindre (*).

(*) Sans parler ici de ses *Elémens de musique* , je venais de parcourir un *Dictionnaire des beaux arts* , portant le nom d'un M. Lacombe , dans lequel je trouvais beaucoup d'articles tout entiers ,

Par trait de temps , et malgré quelques démonstrations affectées et toujours plus rares, les sentimens secrets de Madame de Luxembourg se manifestaient davantage de jour en jour : cependant , craignant toujours d'être injuste , je ne cessai point de me confier à elle dans mes malheurs , quoique toujours sans réponse et sans succès. Enfin en dernier lieu , ayant écrit à M. de Choiseul pour lui demander , dans l'extrémité où j'étais , un passe-port pour sortir du royaume , et n'ayant point de réponse , j'écrivis encore à Mad. de Luxembourg , qui ne me fit aucune réponse non plus. Ce silence , dans la circonstance , me parut décisif , et j'en conclus que si cette dame n'entrait pas directement dans le complot , du moins elle en était instruite , et ne voulait m'aider ni à le connaître ni à m'en tirer. Je reçus le passe-port lorsque j'avais cessé de l'attendre. M. de Choiseul l'accompagna d'une lettre d'un style obscur , ambigu , choquant même , et assez semblable à celui des lettres de M. de Mirabeau. Je jugeai qu'on ne m'a-

de ceux que j'avais faits en 1749, pour l'*Encyclopédie* , et qui , depuis nombre d'années , étaient dans les mains de M. d'Alembert.

avait fait attendre ainsi le passe-port, que pour se donner le temps de machiner à son aise, dans les lieux où l'on savait que j'avais dessein d'aller. Cette idée me fit changer sur-le-champ toutes mes résolutions, et prendre celle de retourner en Angleterre, où pour le coup j'avais tout lieu de croire que je n'étais pas attendu. J'écrivis à l'ambassadeur; j'écrivis à M. Davenport: mais tandis que j'attendais mes réponses, j'aperçus autour de moi une agitation si marquée, j'entendis rebattre à mes oreilles des propos si mystérieux, Bovier m'écrivait de Grenoble des lettres si inquiétantes, qu'il fut clair qu'on cherchait à m'alarmer et me troubler tout-à-fait, et l'on réussit. Ma tête s'affecta de tant d'effrayans mystères, dont on s'efforçait d'augmenter l'horreur par l'obscurité. Précisément dans le même-temps, on arrêta, dit-on, sur la frontière du Dauphiné, un homme qu'on disait complice d'un attentat exécrable: on m'assura que cet homme passait par Bourgoin (*). La rumeur fut grande; les propos

(*) Comme on n'a plus entendu parler, que je sache, de ce prétendu prisonnier, je ne doute point que tout cela ne fût un jeu barbare et digne de mes persécuteurs.

mystérieux allèrent leur train , avec l'affectation la plus marquée. Enfin , quand on aurait formé le projet d'achever de me rendre tout-à-fait frénétique , on n'aurait pas pu mieux s'y prendre ; et si la plus noire fureur ne s'empara pas alors de mon ame , c'est que les mouvemens de cette espee ne sont pas dans sa nature. Vous sentez du moins que dans l'émotion successive qu'on m'avait donné, il n'y avait pas là de quoi me tranquilliser ; et que tant de noires idées qu'on avait soin de renouveler et d'entretenir sans cesse, n'étaient pas propres à rendre aux miennes leur sérénité. Continuant cependant à me disposer au prochain départ pour l'Angleterre, je visitais à loisir les papiers qui m'étaient restés, et que j'avais dessein de brûler, comme un embarras inutile , que je traînais après moi. Je commençais cette opération sur un recueil transcrit de lettres , que j'avais discontinué depuis long-temps , et j'en feuilletais machinalement le premier volume, (*) quand je tombai par hasard sur la lacune dont j'ai parlé , et qui m'avait toujours paru difficile à comprendre. Que devins-je, en remarquant

(*) C'en est ici le second.

que cette lacune tombait précisément sur le temps de l'époque dont le prisonnier qui venait de passer , m'avait rappelé l'idée , et à laquelle , sans cet évènement , je n'aurais pas plus songé qu'auparavant ? Cette découverte me bouleversa. J'y trouvai la clef de tous les mystères qui m'environnaient. Je compris que cet enlèvement de lettres avait certainement rapport au temps où elles avaient été écrites , et que , quelque innocentes que fussent ces lettres , ce n'éta t pas pour rien qu'on s'en était emparé. Je conclus de là , que depuis plus de six ans ma perte était jurée , et que ces lettres , inutiles à tout autre usage , servaient à fournir les points fixes des temps et des lieux , pour bâtir le système d'impostures dont on voulait me rendre la victime.

Dès l'instant même je renonçai au projet d'aller en Angleterre ; et sans balancer un moment , je résolus de m'exposer , armé de ma seule innocence , à tous les complots que la puissance , la ruse et l'injustice pouvaient traîner contre elle. (*) La nuit même où je

(*) Ce fut par une suite de cette même résolution , que je conservai mon recueil de lettres , dont heureusement je n'avais encore déchiré et brûlé que quelques feuillets.

À la suite de cette affreuse découverte, je songeais, sachant bien que toutes mes lettres étaient ouvertes à la poste, à profiter du retour de M. Pepin de Belleisle (*) qui m'étant venu voir la veille, m'accablait des plus pressantes offres de service, et je lui remis le matin une lettre pour Madame de Brionne, qui en contenait une autre pour M. le prince de Conti, l'une et l'autre écrites si à la hâte, qu'ayant été contraint d'en transcrire une, j'envoyai le brouillon au lieu de la copie.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler, le sujet et l'occasion desdites lettres : car encore une fois, l'agitation où j'étais en les écrivant ne m'a pas permis de garder un souvenir bien distinct de tout ce qui s'y rapporte.

(*) Il venait d'accompagner en Piémont, Mad^e la princesse de Carignan.

A M. D U S A U L X.

9 février 1771.

M O N S I E U R ,

JE suis toujours frappé de l'idée que vous avez eue, de me mettre dans le livre que vous faites, en pendant avec un scélérat abominable, qui fait du masque de la vertu, l'instrument du crime, et qui, selon vous, la rend aussi touchante dans ses discours qu'elle l'est dans mes écrits. J'ai toujours cru, je crois encore, qu'il faut aimer sincèrement la vertu, pour savoir la rendre aimable aux autres; et que quiconque y eroit de bonne foi, distingue aisément dans son cœur, le langage de l'hypocrisie d'avec celui que le cœur a dicté. Vous me dites pour excuse que vous portiez ce jugement à l'âge de dix-sept ans: mais, Monsieur, à dix-sept ans vous n'aviez pas lu mes écrits; c'est à l'âge où vous êtes, c'est au moment où vous écrivez, que vous identifiez l'impression que vous fait leur

lecture ; avec celle des discours du fourbe dont il s'agit. Si c'est-là la seule ou la plus honorable mention que vous faites dans votre ouvrage, d'un homme à qui vous marquez entre vous et lui, tant d'estime et d'empressement, le tour, si c'est un éloge, est neuf et bizarre ; si c'est un art employé pour appuyer couvertement l'imposture, il est infernal. Vous paraissez disposé à changer dans le passage, ce qui peut me déplaire : n'y changez rien, Monsieur ; s'il a pu vous plaire un moment, il ne me déplaira jamais. Je suis bien aise que toute la terre sache quelle place vous donnez dans vos écrits, à un homme qu'en même-temps vous recherchez avec tant de zèle, et à qui vous paraissez, au moins en parlant à lui, en donner une si belle dans votre estime et dans votre cœur. Cette remarque m'en rappelle d'autres trop petites pour être citées, mais sur l'effet desquelles je veux vous ouvrir le mien.

Après m'avoir dit si souvent et en si beaux termes, que vous me connaissiez, m'aimiez, m'estimiez, m'honoriez parfaitement, il est constant, et je le dis de tout mon cœur, que les prévenances et les honnêtetés dont vous m'avez comblé, adressées dans votre

intention comme dans la vérité, à un homme de bien et d'honneur, vous donnent à ma reconnaissance et à mon attachement, un droit que je serai toujours empressé d'acquitter.

Mais s'il était possible, au contraire, que m'ayant pris pour un hypocrite et un scélérat, vous m'ensiez cependant prodigué tant d'avances, de caresses, de cajoleries de toute espèce, pour capter ma confiance et mon amitié, soit parce que mon caractère supposé conviendrait au vôtre, soit pour aller par astuce à des fins que vous me cacheriez avec soin : dans ce cas, il n'est pas moins sûr qu'en tout état de choses possible, vous ne seriez vous-même qu'un vil fourbe et un mal-honnête-homme, digne de tout le mépris que vous auriez eu pour moi.

J'aurais bien quelque chose encore à dire ; mais je m'en tiens-là, quant à présent. Voilà, Monsieur, un doute que j'ai senti naître avec douleur, et qui s'augmente au point d'être intolérable. Je vous le déclare avec ma franchise ordinaire, dont, quelque mal qu'elle m'ait fait et qu'elle me fasse, je ne me départirai jamais. Imitiez-là, je vous prie, dans votre réponse. Je vous montre bien mes sen-

timens ; montrez-moi si bien les vôtres , que je sache avec certitude ce que vous pensez de moi. Je me souviens de vous avoir dit que , si jamais je me défiais de vous , ce serait votre faute. Vous voilà dans le cas ; c'est à vous d'y pourvoir , au moins si vous donnez quelque prix à mon estime. En y pourvoyant , n'en faites pas à deux fois ; car je vous avertis qu'à la seconde , vous n'y seriez plus à temps.

Je me suis confié à vous , Monsieur , et à d'autres que je ne connaissais pas plus que vous. Le témoignage intérieur de l'innocence et de la vérité , m'a fait croire qu'il suffisait d'épancher mon cœur dans des cœurs d'hommes , pour y verser le sentiment dont il était plein. J'espère encore ne m'être pas trompé dans mon choix ; mais quand cet espoir m'abuserait , je n'en serais point abattu. La vérité , le temps triompheront enfin de l'imposture , et de mon vivant même , elle n'osera jamais soutenir mes regards ; son plus grand soin , son plus grand art est de s'y dérober : mais cet art même la décèle. Jamais on n'a vu , jamais on ne verra le mensonge marcher fièrement à la face du soleil , en interpellant à grands cris la vérité ; et celle-ci devenir cauteleuse ,

cauteleuse , craintive et traîtresse , se masquer devant lui , fuir sa présence , n'oser l'accuser qu'en secret , et se cacher dans les ténèbres.

Je vous fais , Monsieur , mes très-humbles salutations.

A U M Ê M E.

Le 16 février 1770.

J'AI voulu , Monsieur , mettre un intervalle entre votre dernière lettre et celle-ci , pour laisser calmer mes premiers mouvemens , et agir ma seule raison. Votre lettre est bien plus employée à me dire ce que je dois penser de vous , que ce que vous pensez de moi ; quoique je vous eusse prévenu que de ce dernier jugement dépendait absolument l'autre. Il faut pourtant que je me décide , et que je vous juge en ce qui me regarde , quoique j'aie renoncé , comme vous me le conseillez , à juger des hommes , bien convaincu que l'obscur labyrinthe de leur cœur m'est impénétrable , à moi dont le cœur transparent

comme le crystal , ne peut cacher aucun de ses mouvemens ; et qui , jugeant si long-temps des autres par moi , n'ai cessé depuis vingt ans d'être leur jouet et leur victime.

A force de m'environner de ténèbres , on m'a cependant rendu quelquefois un peu plus clairvoyant ; et l'expérience et la nécessité me font appercevoir bien des choses , par le soin même qu'on prend à me les cacher. J'ai vu dans toute votre conduite avec moi , les honnêtetés les plus marquées , les attentions les plus obligeantes et des fins secrettes à tout cela ; j'y ai même démêlé des signes de peu d'estime en bien des points , et sur-tout dans les petits cadeaux , auxquels vous m'avez apparemment cru fort sensible , au lieu qu'ils me sont indifférens ou suspects. *Timeo Danaos et dona ferentes*. C'est précisément par le peu de cas que j'en fais , que je ne les refuse plus , lassé des disputes et des ridicules que m'attirèrent long-temps ces refus , par la maligne obstination des donneurs qui avaient leurs vues , et bien sûr en recevant et oubliant tout , d'écarter enfin plus sûrement toutes ces petites amorces. Je cherchais un logement : vous avez voulu m'avoir pour voisin , et presque pour hôte ; cela était bon et amical ;

mais j'ai vu que vous le vouliez trop, et que vous cherchiez à m'attirer : vous avez fait par-là tout le contraire. Vous avez cru que j'aimais les dînés ; vous avez cru que j'aimais les louanges : tout, à travers la pompe de vos paroles, m'a prouvé que j'étais mal connu de vous. Les je ne sais quoi, trop longs à dire, mais frappans à remarquer, m'ont averti qu'il y avait quelque mystère caché sous vos caresses, et tout a confirmé mes premières observations.

L'article que vous m'avez lu, a achevé de m'éclairer. Plus j'y ai réfléchi, moins je l'ai trouvé naturel dans ma position présente, de la part d'un bienveillant. Vous faites trop valoir le soin que vous avez pris de me lire cet article. Vous avez prévu que je le verrais un jour, et vous sentiez ee que j'en aurais pu penser et dire, si vous me l'eussiez tû jusqu'à sa publication. Vous avez cru me leurrer par ce mot d'*illustre*. Ah ! vous êtes trop loin de voir combien la réputation d'homme bon, juste et vrai, que je gardai quarante ans, et que je n'ai jamais mérité de perdre, m'est plus chère que toutes vos glorioles littéraires, dont j'ai si bien senti le néant. Ne changeons point, Monsieur, l'état de la questiou. Il ne

s'agit pas de savoir comment vous avez procédé pour faire passer un article aussi captieux, mais comment il vous est venu dans l'esprit de l'écrire, de me mettre gracieusement en parallèle avec un exécration scélérat, et cela précisément au moment où l'imposture n'épargne aucune ruse pour me noircir. Mes écrits respirent l'amour de la vertu, dont le cœur de l'auteur était embrasé. Quoi que mes ennemis puissent faire, cela se sent et les désole. Dites-moi, si pour énerver ce sentiment, aucun d'eux s'y prit jamais plus adroitement que vous.

Et maintenant, au lieu de me dire nettement quel jugement vous portez de moi, de mes sentimens, de mes mœurs, de mon caractère, comme vous le deviez dans la circonstance, et comme je vous en avais conjuré, vous me parlez de larmes d'attendrissement et d'un intérêt de commisération : comme si e'était assez pour moi d'exciter votre pitié, sans prétendre à des sentimens plus honorables. Je vous estime encore, me dites-vous, mais je vous plains. Moi, je vous réponds ; quiconque ne m'estimera que par grâce, trouvera difficilement en moi la même générosité.

Je voudrais , Monsieur , entendre un peu plus clairement quel est ce grand intérêt que vous dites prendre en moi. Le premier, le plus grand intérêt d'un homme , est son honneur. Vous auriez donné, dites-vous, un de vos bras pour m'en sauver un ? C'est beaucoup , et c'est même trop. Je n'aurais pas donné mon bras pour le vôtre ; mais je l'aurais donné, je le jure , pour la défense de votre honneur. Entouré de ces preneurs d'intérêt , qui ne cherchent qu'à me donner , comme faisait aux passans ce Romain , un écu et un soufflet à chaque rencontre , je ne prends pas le change sur cet intérêt prétendu ; je sais qu'ils n'ont d'autre but dans leur fausse bienveillance , que d'ajouter à leurs noirceurs quand je m'en plains , le reproche de l'ingratitude.

Le généreux , le vertueux J. J. Rousseau , inquiet et défiant comme un lâche criminel.
Monsieur Dusaulx , si vous sentant poignarder par-derrière par des assassins masqués , vous poussiez en vous retournant , les cris de la douleur et de l'indignation , que diriez-vous de celui qui pour cela , vous reprocherait froidement d'être inquiet et défiant comme un lâche criminel ?

Il n'y aura jamais que des cœurs capables du crime, qui puissent soupçonner le mien ; et quant à la lâcheté, malgré tout l'effroi qu'on a voulu me donner, me voici dans Paris, seul, étranger, sans appui, sans amis, sans parens, sans conseil, armé de ma seule innocence et de mon courage, à la merci d'adroits et puissans persécuteurs, qui me diffament en se cachant, les provoquant et leur criant : parlez haut, me voilà. Ma foi, Monsieur, si quelqu'un fait lâchement le plongeon dans cette affaire ; il me semble que ce n'est pas moi.

Je veux être juste toujours. S'il n'y a contre moi nulle œuvre de ténèbres, votre reproche est fondé, j'en conviens ; mais s'il existe une pareille œuvre, et que vous le sachiez très-bien, convenez aussi que ce même reproche est bien barbare. Je prends là-dessus, votre conscience pour juge entre vous et moi.

Vous me trompez, Monsieur, j'ignore à quelle fin ; mais vous me trompez. C'est assurément tromper un homme à qui l'on marque la plus tendre affection, que de lui cacher les choses qui le regardent, et qu'il lui importe le plus de savoir. Encore une fois, j'ignore quels sont vos motifs ; mais je sais qu'on ne

trompe personne pour son bien. Je n'attaque à tout autre égard , ni votre droiture ni vos vertus. Je ne sais qu'une seule chose , mais je la sais bien : c'est que vous me trompez.

Je veux que tout le monde lise dans mon cœur , et que ceux avec qui je vis , sachent comme moi-même ce que je pense d'eux , quoiqu'une malheureuse honte que je ne puis vaincre , m'empêche d'oser leur dire en face ; c'est afin que vous n'ignoriez pas mes sentimens , que je vous écris. Du reste , mon intention n'est de rompre avec vous , qu'autant que cela vous conviendra. Je vous laisse le choix. Si je connaissais un seul homme à ma portée , dont le cœur fût ouvert comme le mien , qui eût autant en horreur la dissimulation , le mensonge , qui dédaignât , qui refusât de hanter ceux auxquels il n'oserait dire ce qu'il pense d'eux , j'irais à cet homme , et très-sûr d'en faire mon ami , je renoncerais à tous les autres ; il serait pour moi tout le genre humain. Mais après dixans de recherche inutile , je me lasse , et ma lanterne est éteinte. Environné de gens qui , sous un air d'intérêt grossièrement affecté , me flattent pour me surprendre , je les laisse faire , parce qu'il faut bien vivre avec quelqu'un , et qu'en quittant

ceux-là pour d'autres , je ne trouverais pas mieux. Du reste , s'ils ne voient pas ce que je pense d'eux , c'est assurément leur faute. Je suis toujours surpris , je l'avoue , de les voir m'étaler pompeusement leurs vertus et leur amitié pour moi ; je cherche inutilement comment on peut être vertueux et faux tout à la fois , comment on peut se faire un honneur de tromper les gens qu'on aime : je n'aurais jamais cru qu'on pût être aussi fiers d'être des traîtres. Livré depuis si long-temps à tous ces gens-là , j'aurais tort assurément d'être difficile en liaisons , et bien plus de me refuser à la vôtre , puisque votre société me paraît très-agréable , et que sans vous confondre avec tous les empressés qui m'entourent , je vous compte parmi ceux que j'estime le plus ; ainsi je vous laisse le maître de me voir ou de ne pas me voir , comme cela vous conviendra. Pour l'intimité , je n'en veux plus avec personne , à moins que contre toute apparence , je ne trouve fortuitement l'homme juste et vrai que j'ai cessé de chercher. Quiconque aspire à ma confiance , doit commencer par me donner la sienne ; et du reste , malade ou non , pauvre ou riche , je trouverai toujours très-mauvais que sous prétexte d'uy

zèle que je n'accepte point, qui que ce soit veuille, malgré moi, se mêler de mes affaires.

Je viens de vous ouvrir mon cœur sans réserve. C'est à vous maintenant de consulter le vôtre; et de prendre le parti qui vous conviendra. Je vous salue, Monsieur, très-humblement.

A M. LE CHEVALIER

DE COSSÉ.

Paris, le 25 juillet 1771.

JE suis, monsieur le Chevalier, touché de vos bontés et des soins qu'elles vous suggèrent en ma faveur. Très-persuadé que ces soins de votre part sont des fruits de votre bon naturel et de votre bienveillance envers moi; après vous en avoir remercié de tout mon cœur, je prendrai la liberté d'y correspondre par un conseil qui part de la même source; et que la différence de nos âges autorise de ma part: c'est, Monsieur, de ne vous mêler d'au-

cune affaire , que vous n'en soyez préalablement bien instruit.

La pension que vous dites m'avoir été retirée , et que vous offrez de me faire rendre , m'a été apportée avec les arrérages , ici , dans ma chambre , il n'y a pas quatre mois , en une lettre de change de six mille francs , qu'on offrait de me payer comptant sur-le-champ ; et je vous assure que les plus vives sollicitations ne furent pas épargnées pour me faire recevoir cet argent. En voilà , ce me semble , assez pour vous faire comprendre que ceux qui ont prétendu vous mettre au fait de cette affaire , ne vous ont pas fait un rapport fidelle , et que la difficulté n'est pas où vous la croyez voir.

Je vous réitère , Monsieur , mes actions de grâces de l'intérêt que vous voulez bien prendre à moi , et qui m'est plus précieux que toutes les pensions du monde : mais comme j'ai pris mon parti sur celle-là , je vous prie de ne m'en reparler jamais. Agréez mes humbles salutations.

A M. L E N O I R.

Paris, le 15 janvier 1772.

M O N S I E U R ,

JE sais de quel prix sont vos momens ; je sais qu'on les doit respecter : mais je sais aussi , que les plus précieux sont ceux que vous consacrez à protéger les opprimés ; et si j'ose en réclamer quelques-uns , ce n'est pas sans titre pour cela.

Après tant de vains efforts pour faire percer quelque rayon de lumière , à travers les ténèbres dont on m'environne depuis dix ans , j'y renonce. J'ai de grands vices , mais qui n'ont jamais fait de mal qu'à moi ; j'ai commis de grandes fautes , mais que je n'ai point tues à mes amis ; et ce n'est que par moi qu'elles sont connues , quoi qu'elles aient été publiées par d'autres , qui sont quelquefois plus discrets. A cela près , si quelqu'un m'impute quelque sentiment vicieux , quelque discours blamable , ou quelque acte injuste , qu'il se

montre , et qu'il parle ; je l'attends et ne me cache pas. Mais tant qu'il se cachera , lui , de moi , pour me diffamer , il n'aura diffamé que lui-même , aux yeux de tout homme équitable et sensé. L'évidence et les ténèbres sont incompatibles ; les preuves administrées par de mal-honnêtes gens , sont toujours suspectes ; et celui qui , commençant par fouler aux pieds la plus inviolable loi du droit naturel et de la justice , se déclare par là , déjà lâche et méchant , peut bien être encore imposteur et fourbe. Et comment donnerait-il à son témoignage , et si l'on veut à ses preuves , la force que l'équité n'accorde même à nulle évidence de disposer de l'honneur d'un homme , plus précieux que la vie , sans l'avoir mis préalablement en état de se défendre et d'être entendu ? Que celui donc qui s'obstine à me juger ainsi , reste dans le stupide aveuglement qu'il aime ; son erreur est de son propre fait ; c'est lui seul qu'il se déshonore : après m'être offert pour l'en tirer , je l'y laisse puisqu'il le veut , et qu'il m'est impossible de l'en guérir malgré lui. Grâce au ciel , tout l'art humain ne changera pas la nature des choses ; il ne fera pas que le mensonge devienne la vérité , ni que de mon vivant , la poitrine de J. J. Rousseau renferme

le cœur d'un mal-honnête homme : cela me suffit, et je vis en paix, en attendant que mon moment et celui de la vérité vienne ; car il viendra, j'en suis très-sûr, et je l'attends avec un témoignage qui me dédommage de celui d'autrui.

Tranquille donc sur tout ce qu'on me cache avec tant de soin, et même sur ce qui me parvient par hasard, j'ai laissé débiter parmi cent autres bruits non moins ineptes, que j'avais cessé de voir Mad. de Luxembourg, après lui avoir emporté trois cents louis ; que je ne copiais de la musique que par grimace ; que j'avais de quoi vivre fort à mon aise ; que j'avais six bonnes mille livres de rente ; que la veuve Duchesne faisait une pension de six cents livres à ma femme ; qu'elle m'en faisait une autre à moi de mille écus, pour une édition nouvelle de mes écrits, que j'avais dirigés. J'ai laissé débiter tous ces mensonges ; je n'ai fait qu'en rire quand ils me sont revenus, et je n'ai pas même été tenté de vous importuner, Monsieur, de mes plaintes à ce sujet ; quoique je sentisse parfaitement, le coup que cette opinion de mon opulence devait porter aux ressources que mon travail me procure, pour

suppléer à l'insuffisance de mon revenu. Une petite circonstance de plus a passé la mesure, et m'a causé quelque émotion; parce que l'imposture marchant toujours sous ce masque de la trahison, a pris jusqu'ici grand soin de faire le plongeon devant moi, et ne m'avait pas encore accoutumé à l'effronterie. Mais en voici une qui m'a, je l'avoue, affecté.

J'avais prié un de ceux qui m'ont averti des bruits dont je viens de parler, de tâcher d'apprendre si madame Duchesne et le sieur Guy y avaient quelque part. De chez eux, où il n'a trouvé que des garçons, il est allé chez Simon, qu'on lui disait avoir imprimé la nouvelle édition qui m'avait été si bien payée. Simon lui a dit qu'en effet, il venait d'imprimer quelques-uns de mes écrits sous mes yeux; que j'en avais revu les épreuves, et que j'étais même allé chez lui, il n'y avait pas long-temps. Quoique je sois par moi-même, le moins important des hommes, je le suis assez devenu par ma singulière position, pour être assuré que rien de ce que je fais et de ce que je ne fais pas, ne vous échappe: c'est une de mes plus douces consolations; et je vous avoue, Monsieur, que l'avantage de vivre

sous les yeux d'un magistrat intègre et vigilant, auquel on n'en impose pas aisément, est un des motifs qui m'ont arraché des campagnes, où, livré sans ressource aux manœuvres des gens qui disposent de moi, je me voyais en proie à leurs satellites, et à toutes les illusions par lesquelles les gens puissans et intrigans abusent si aisément le public, sur le compte d'un étranger isolé, à qui l'on est venu à bout de faire un inviolable secret de tout ce qui le regarde, et qui par conséquent n'a pas la moindre défense contre les mensonges les plus extravagans.

J'ai donc peu besoin, Monsieur, de vous dire que cette opulence, dont on me gratifie si libéralement dans les cercles, que toutes ces pensions si fièrement spécifiées, (*) cette

(*) Celles en particulier de Mad. Duchesne, se réduisent toutes, à une rente de trois cents francs, stipulée dans le marché de mon *Dictionnaire de musique*. J'en ai une de six cents francs, de milord Maréchal, dont je jouis par l'attention de celui qu'il en a chargé à ma prière, mais sans autre sûreté que son bon plaisir, n'ayant aucun acte valable pour la réclamer de mon chef. J'ai une rente de dix livres sterling, pour mes livres que j'ai vendus en Angleterre, sur la tête de l'acheteur et sur la mienne; ensorte que cette rente doit

édition qu'on me prête, sont autant de fictions : mais je n'ai pu m'empêcher de mettre sous vos yeux, l'impudence incroyable dudit Simon, que je ne vis de mes jours, que je sache, chez qui je n'ai jamais mis le pied, dont je ne sais pas la demeure, et que j'ignorais même avant ces bruits, avoir imprimé aucun de mes écrits. Comme je n'attends plus aucune justice de la part des hommes, je m'épargne désormais la peine inutile de la demander, et je ne vous demande à vous-même que la patience de me lire, quoique je fasse l'exception qui est due à votre intégrité et à la générosité qui vous intéresse aux infortunés. Mais ne voyant plus rien qui puisse me flatter dans cette vie, les restes m'en sont devenus indifférens. La seule douceur qui peut m'y toucher encore, est que l'œil clairvoyant d'un homme juste pénètre au vrai ma situation ; qu'il la connaisse et

s'éteindre au premier mourant. Tout cela fait ensemble onze cents francs de viager, dont il n'y a que trois cents de solides. Ajoutez à cela, quelque argent comptant, dernier reste du petit capital que j'ai consumé dans mes voyages, et que je m'étais réservé pour avoir quelque avance, en faisant ici mon établissement.

me plaigue en lui-même, sans se commettre pour ma défense, avec mes dangereux ennemis. Je vous aurais choisi pour cela, Monsieur, quand vous ne rempliriez point la place où vous êtes; mais j'y vois, je l'avoue, un avantage de plus, puisque par cette place même, vous avez été à portée de vérifier assez d'impostures, pour en présumer beaucoup d'autres, que vous pouvez vérifier de même un jour. Peut-être vous écrirai-je quelquefois encore, mais je ne vous demanderai jamais rien; et si ma confiance devient importune à l'homme occupé, je réponds du moins qu'elle ne sera jamais à charge au magistrat. Veuillez ne la pas dédaigner; veuillez, Monsieur, vous rappeler qu'elle ne tient pas seulement au respect que vous m'avez inspiré, mais encore aux témoignages de bonté, dont vous m'avez honoré quelquefois, et que je veux mériter toute ma vie.

A la suite de cette lettre, l'auteur a ajouté, soit comme apostille, soit comme simple observation, l'article qu'on va lire.

Il n'est peut-être pas inutile d'observer que le sieur Guy vient très-fréquemment chez

moi, sans avoir rien à me dire, et sans que je puisse trouver aucun motif à ses visites, vu que toutes les affaires que nous avons ensemble, n'exigent qu'une entre vue de deux minutes par an, et qu'il n'y a point de liaison d'amitié entre lui et moi. Il m'a prié de lui faire un triage de chansons dans les anciens recueils, pour en faire un nouveau. Je l'ai prié de mon côté, de me prêter quelques romans, pour amuser ma femme durant les soirées d'hiver. Il est parti de là, pour me faire apporter en pompe, d'immenses paquets de brochures qui, avec ses allées et venues, lui donnent l'air d'avoir avec moi beaucoup d'affaires. Tout cela, joint aux bruits dont j'ai parlé, commence à me faire soupçonner que ces fréquentes visites, que je ne prenais que pour un petit espionnage assez commun aux gens qui m'entourent, et très-indifférent pour moi, pourraient bien avoir un objet plus méthodique, et dirigé de plus loin. Il y a dans tout cela, de petites manœuvres adroites, dont le but me paraîtrait pourtant facile à découvrir, dans toute autre position que la mienne, pour peu qu'on y mît de soin.

A MILORD HARCOURT.

A Paris, 16 juin 1772.

J'AI reçu, Milord, avec plaisir et reconnaissance, des témoignages de la continuation de votre souvenir et de vos bontés, par madame la duchesse de Portland, et je suis encore plus sensible à la peine que vous prenez de m'en donner par vous-même. J'avais espéré que l'ambassade de milord Harcourt pourrait vous attirer dans ce pays, et eût été pour moi, une véritable douceur de vous y voir. Je me dédommage, autant qu'il se peut, de cette attente frustrée, en nourrissant dans mon cœur et dans ma mémoire, les sentimens que vous m'avez inspirés, et qui sont par leur nature, à l'épreuve du temps, de l'éloignement et de l'interruption du commerce. Je n'entretiens plus de correspondance, je n'écris plus que pour l'absolue nécessité; mais je n'oublie point tout ce qui m'a paru mériter mon estime et mon attachement.

ment ; et c'est dans cet asyle de difficile accès , mais par-là plus digne de vous , et où rien n'entre sans le passe-port de la vertu , que vous occuperez toujours une place distinguée.

Je suis sensible , Milord , à vos offres obligantes ; et si j'étais dans le cas de m'en prévaloir , je le ferais avec confiance , et même avec joie , pour vous montrer combien je compte sur vos bontés : mais , grâces au ciel , je n'ai nulle affaire , et tout sur la terre m'est devenu si indifférent , que je ne me donnerais pas même la peine de former un désir pour cette vie , quand cet acte seul suffirait pour l'accomplir. Ma femme vous prie d'agréer ses remerciemens très-humbles , de l'honneur de votre souvenir ; et nous vous offrons , Milord , de tout notre cœur l'un et l'autre , nos salutations et nos respects.

A M. L E C O M T E

D' O

Paris, 1776.

Vous vous donnez, monsieur le Comte, pour avoir des singularités, et c'en est presque une d'être obligé sans intérêt. C'en est une bien plus grande de l'être de plus loin, pour quelqu'un que l'on ne connaît pas. Vos offres obligantes, le ton dont vous me les faites, et la description de l'habitation que vous me destinez, seraient assurément très-capables de m'y attirer, si j'étais moins infirme, plus allant, plus jeune, et que vous fussiez plus près du soleil. Je craindrais d'ailleurs, qu'en voyant celui que vous honorez d'une invitation, vous n'eussiez quelque regret. Vous attendriez un homme de lettres, un beau diseur qui devrait payer d'esprit et de paroles, votre généreuse hospitalité; et vous n'auriez qu'un bon homme bien simple, que son goût et ses malheurs ont rendu

fort solitaire , et qui pour tout amusement ; herborise toute la journée , et trouve à commercer avec les plantes , cette paix si douce à son cœur , que lui ont refusé les humains. Je n'irai donc pas , Monsieur , habiter votre maison ; mais je me souviendrai toujours avec reconnaissance , que vous me l'avez offerte , et je regretterai quelquefois de n'y être pas , pour cultiver la bonté et l'amitié du maître. Agréez , monsieur le Comte , je vous supplie , mes remerciemens très-sincères , et mes très-humbles salutations.

R É P O N S E

A M A D. L A C O M T E S S E

D E St. * * *

JE suis fâché de ne pouvoir complaire à madame la Comtesse ; mais je ne fais point les honneurs de l'homme qu'elle est curieuse de voir , et jamais il n'a logé chez moi ; le seul moyen d'y être admis , de mon aveu ,

pour quiconque m'est inconnu , c'est une réponse cathégorique à ce billet (1).

SECONDE ET DERNIÈRE

RÉPONSE

A MAD. LA COMTESSE

DE St. ***.

Jeudi 23 mai 1776.

J'AI eu d'autant plus de tort, Madame; d'employer un mot qui vous était inconnu, que je vois par la réponse dont vous m'avez honoré, que même à l'aide d'un dictionnaire, vous n'avez pas entendu ce mot. Il faut tâcher de m'expliquer.

(1) Ce billet dont parle Rousseau, et dont il avait accompagné sa réponse à Mad. la comtesse de St. ***, était le billet circulaire, portant pour adresse: *A tous Français aimant encore la justice et la vérité*, qu'on ne donne pas ici, par la raison qu'il a déjà paru dans l'édition de Genève 1782, fin du tome XXII in-8.

La phrase du billet , à laquelle il s'agit de répondre , est celle-ci : *Mais ce que je veux , et ce qui m'est au tout au moins , après une condamnation si cruelle et si infamante , c'est qu'on m'apprenne enfin quels sont mes crimes , et comment , et par qui , j'ai été jugé.*

Tout ce que je desire ici , est une réponse à cet article. C'est mal-à-propos que je la demandais *cathégorique* : car telle qu'elle soit , elle le sera toujours pour moi. Ma demeure et mon cœur sont ouverts pour le reste de ma vie , à quiconque me dévoilera ce mystère abominable. S'il m'impose le secret , je promets , je jure de lui garder inviolablement jusqu'à la mort ; et je me conduirai exactement , s'il l'exige , comme s'il ne m'eût rien appris. Voilà la réponse que j'attends , ou plutôt que je desire : car depuis longtemps , j'ai cessé de l'espérer.

Celle que j'aurai vraisemblablement , sera la feinte d'ignorer un secret qui , par le plus étonnant prodige , n'en est un que pour moi seul dans l'enrope entière. Cette réponse sera moins franche assurément , mais non moins claire que la première ; enfin , le refus même de répondre , n'aura pas pour moi plus d'obs

curité. De grâce, Madame, ne vous offensez pas de trouver ici, quelques traces de défiance : c'est bien à tort que le public m'en accuse : car la défiance suppose du doute, et il ne m'en reste plus à son égard. Vous voyez, par les explications dans lesquelles j'ose entrer ici, que je procède au vôtre avec plus de réserve, et cette différence n'est pas désoblignante pour vous. Cependant vous avez commencé avec moi, comme tout le monde; et les louanges *hyperboliques* (*) et outrées, dont vos deux lettres sont remplies, semblent être le cachet particulier de mes plus ardens persécuteurs : mais loin de sentir en les lisant, ces mouvemens de mépris et d'indignation que les leurs me causent, je n'ai pu me défendre d'un vif desir que vous ne leur ressemblassiez pas ; et malgré tant d'expériences cruelles, un desir aussivif entraîne toujours un peu d'espérance. Au reste, ce que vous me dites, Madame, du prix que je mets au bonheur de me voir, ne me fera pas prendre le change : je serais touché de l'honneur de votre visite, faite avec

(*) Voici encore un mot pour le dictionnaire. Hélas! pour parler de ma destinée, il faudrait un vocabulaire tout nouveau, qui n'eût été composé que pour moi.

les sentimens dont je me sens digne ; mais quiconque ne veut voir que le rhinocéros , doit aller , s'il veut , à la foire , et non pas chez moi ; et tout le persillage dont on assaisonne cette insultante curiosité , n'est qu'un outrage de plus , qui n'exige pas de ma part une grande différence. Voulez-vous donc , Madame , être distinguée de la foule ? c'est à vous de faire ce qu'il faut pour cela.

Il est vrai que je copie de la musique : je ne refuse point de copier la vôtre , si c'est tout de bon que vous le dites ; mais cette vieille musique a tout l'air d'un prétexte , et je ne m'y prête pas volontiers là-dessus. Néanmoins , votre volonté soit faite. Je vous supplie , madame la Comtesse , d'agréer mon respect.

M É M O I R E

*Écrit au mois de février 1777 , et depuis
lors remis ou montré à diverses per-
sonnes.*

MA femme est malade depuis long-temps ; et le progrès de son mal , qui la met hors d'état de soigner son petit ménage , lui rend les soins d'autrui nécessaires à elle-même , quand elle est forcée à garder son lit. Je l'ai jusqu'ici gardée et soignée dans toutes ses maladies ; la vieillesse ne me permet plus le même service. D'ailleurs le ménage , tout petit qu'il est , ne se fait pas tout seul ; il faut se pourvoir au dehors , des choses nécessaires à la subsistance , et les préparer ; il faut maintenir la propreté dans la maison (*). Ne pouvant remplir seul tous ces soins , j'ai été forcé , pour y pourvoir , d'essayer de donner

(*) Mon inconcevable situation , dont personne n'a l'idée , pas même ceux qui m'y ont réduit , me force d'entrer dans ces détails.

une servante à ma femme. Dix mois d'expérience m'ont fait sentir l'insuffisance et les inconvéniens inévitables et intolérables de cette ressource, dans une position pareille à la nôtre. Réduits à vivre absolument seuls, et néanmoins hors d'état de nous passer du service d'autrui, il ne nous reste dans les infirmités et l'abandon, qu'un seul moyen de soutenir nos vieux jours : c'est de prier ceux qui disposent de nos destinées, de vouloir bien disposer aussi de nos personnes, et nous ouvrir quelque asyle où nous puissions subsister, à nos frais, mais exempts d'un travail qui désormais passe nos forces, et de détails et de soins dont nous ne sommes plus capables.

Du reste, de quelque façon qu'on me traite, qu'on me tienne en clôture formelle ou en apparente liberté, dans un hôpital ou dans un désert, avec des gens doux ou durs, faux ou francs (si de ceux-ci il en est encore), je consens à tout, pourvu qu'on rende à ma femme les soins que son état exige, et qu'on me donne le couvert, le vêtement le plus simple et la nourriture la plus sobre jusqu'à la fin de mes jours, sans que je sois plus obligé de me mêler de rien. Nous donnerons pour

cela , ce que nous pouvons avoir d'argent , d'effets et de rentes ; et j'ai lieu d'espérer que cela pourra suffire dans des provinces où les denrées sont à bon marché , et dans des maisons destinées à cet usage , où les ressources de l'économie sont connues et pratiquées ; sur-tout en me soumettant , comme je fais de bon cœur , à un régime proportionné à mes moyens.

Je crois ne rien demander en ceci , qui dans une aussi triste situation que la mienne ; s'il en peut être , se refuse parmi les humains ; et je suis même bien sûr que cet arrangement , loin d'être onéreux à ceux qui disposent de mon sort , leur vaudrait des épargnes considérables , et de soucis et d'argent. Cependant l'expérience que j'ai du système qu'on suit à mon égard , me fait douter que cette faveur me soit accordée : mais je me dois de la demander ; et si elle m'est refusée , j'en supporterai plus patiemment dans ma vieillesse , les angoisses de ma situation , en me rendant le témoignage d'avoir fait ce qui dépendait de moi pour les adoucir.

F R A G M E N T

TROUVÉ P A R M I L E S P A P I E R S

D E J . J . R O U S S E A U .

Q U I C O N Q U E , sans urgente nécessité , sans affaires indispensables , recherche , et même jusqu'à l'importunité , un homme dont il pense mal , sans vouloir s'éclaircir avec lui , de la justice ou de l'injustice du jugement qu'il en porte , soit qu'il se trompe ou non dans ce jugement , est lui-même un homme dont il faut mal parler.

Cajoler un homme présent , et le diffamer absent , est certainement la duplicité d'un traître , et vraisemblablement la mauœuvre d'un imposteur.

Dire en se cachant d'un homme , pour le diffamer , que c'est par ménagement pour lui , qu'on ne veut pas le confondre , c'est faire un mensonge non moins inepte que lâche. La diffamation étant le pire des maux

civils , et celui dont les effets sont les plus terribles , s'il était vrai qu'on voulût ménager cet homme , on le confondrait , ou le menacerait peut-être de le diffamer ; mais on n'en ferait rien. On lui reprocherait son crime en particulier , en le cachant à tout le monde ; mais le dire à tout le monde en le cachant à lui seul , et feindre encore de s'intéresser à lui , est le raffinement de la haine , le comble de la barbarie et de la noirceur.

Faire l'aumône par supercherie , à quelqu'un malgré lui , n'est pas le servir , c'est l'avilir ; ce n'est pas un acte de bonté , c'en est un de malignité : sur-tout si , rendant l'aumône mesquine , inutile , mais bruyante , et inévitable à celui qui en est l'objet , on fait discrètement ensorte que tout le monde en soit instruit , excepté lui. Cette fourberie est non-seulement cruelle , mais basse. En se couvrant du masque de la bienfaisance , elle habille en vertu la méchanceté , et par contre-coup en ingratitude , l'indignation de l'honneur outragé.

Le don est un contrat qui suppose toujours le consentement des deux parties. Un don fait par force ou par ruse , et qui n'est pas

accepté, est un vol. Il est tyrannique, il est horrible de vouloir faire en trahison, un devoir de la reconnaissance à celui dont on a mérité la haine et dont on est justement méprisé.

L'honneur étant plus précieux et plus important que la vie, et rien ne la rendant plus à charge que la perte de l'honneur, il n'y a aucun cas possible, où il soit permis de cacher à celui qu'on diffame, non plus qu'à celui qu'on punit de mort, l'accusation, l'accusateur et ses preuves. L'évidence même est soumise à cette indispensable loi : car si toute la ville avait vu un homme en assassiner un autre, encore ne ferait-on point mourir l'accusé sans l'interroger et l'entendre. Autrement, il n'y aurait plus de sûreté pour personne, et la société s'écroulerait par ses fondemens. Si cette loi sacrée est sans exception, elle est aussi sans abus ; puisque toute l'adresse d'un accusé ne peut empêcher qu'un délit démontré, ne continue à l'être, ni le garantir en pareille cas, d'être convaincu. Mais sans cette conviction, l'évidence ne peut exister. Elle dépend essentiellement des réponses de l'accusé ou de son silence ;

parce qu'on ne saurait présumer que des ennemis, ni même des indifférens, donneront aux preuves du délit, la même attention à saisir le faible de ces preuves, ni les éclaircissemens qui les peuvent détruire, que l'accusé peut naturellement y donner : ainsi personne n'a droit de se mettre à sa place, pour le dépouiller du droit de se défendre, en s'en chargeant sans son aveu ; et ce sera beaucoup même, si quelquefois une disposition secrète ne fait pas voir à ces gens, qui ont tant de plaisir à trouver l'accusé coupable, cette prétendue évidence, où lui-même eût démontré l'imposture, s'il avait été entendu.

Il suit de là, que cette même évidence est contre l'accusateur, lorsqu'il s'obstine à violer cette loi sacrée ; car cette lâcheté d'un accusateur, qui met tout en œuvre pour se cacher de l'accusé, de quelque prétexte qu'on la couvre, ne peut avoir d'autre vrai motif que la crainte de voir dévoiler son imposture et justifier l'innocent. Donc, tous ceux qui dans ce cas, approuvent les manœuvres de l'accusateur et s'y prêtent, sont des satellites de l'iniquité.

Nous soussignés acquiesçons de tout notre cœur , à ces maximes , et croyons toute personne raisonnable et juste , tenue d'y acquiescer.

R É P O N S E

Au Mémoire anonyme , intitulé : Si le monde que nous habitons est une sphère &c. inséré dans le Mercure de juillet , p. 1514.

M O N S I E U R ,

A T T I R É par le titre de votre mémoire, je l'ai lu avec toute l'avidité d'un homme qui depuis plusieurs années attendait impatiemment , avec toute l'Europe , le résultat de ces fameux voyages entrepris par plusieurs membres de l'académie-royale des sciences , sous les auspices du plus magnifique de tous les rois. J'avouerai franchement, Monsieur, que j'ai eu quelque regret de voir que ce que j'avais pris pour le précis des observations de ces grands hommes , n'était effectivement qu'une conjecture hasardée , peut-être un peu hors de propos. Je ne prétends pas pour cela avilir ce que votre mémoire contient d'ingénieux ; mais vous permettrez, Monsieur, que je me prévale du même privilège que vous vous êtes accordé , et dont , selon vous , tout

homme doit être en possession , qui est de dire librement sa pensée sur le sujet dont il s'agit.

D'abord , il me paraît que vous avez choisi le temps le moins convenable pour faire part au public de votre sentiment. Vous nous assurez , Monsieur , que vous n'avez point eu en vue de ternir la gloire de Messieurs les académiciens observateurs , ni de diminuer le prix de la générosité du roi. Je suis assurément très-porté à justifier votre cœur sur cet article ; et il paraît aussi par la lecture de votre mémoire , qu'en effet des sentimens si bas sont très-éloignés de votre pensée : cependant vous conviendrez , Monsieur , que si vous aviez en effet tranché la difficulté , et fait voir que la figure de la terre n'est point cause de la variation qu'on a trouvée dans la mesure de différens degrés de latitude ; tout le prix des soins et des fatigues de ces messieurs , des frais qu'il en a coûté , et la gloire qui en doit être le fruit , seraient bien pres d'être auéantis dans l'opinion publique. Je ne prétends pas pour cela , Monsieur , que vous ayez dû déguiser ou cacher aux hommes la vérité quand vous avez cru la trouver , par des considé-
ration^s

rations particulières ; je parlerais contre mes principes les plus chers. La vérité est si précieuse à mon cœur ; que je ne fais entrer nul autre avantage en comparaison avec elle. Mais , Monsieur , il n'était ici question que de retarder votre mémoire de quelques mois , ou plutôt de l'avancer de quelques années. Alors , vous auriez pu avec bienséance user de la liberté qu'ont tous les hommes de dire ce qu'ils pensent sur certaines matières , et il eût sans doute été bien doux pour vous , si vous eussiez rencontré juste , d'avoir évité au roi la dépense de deux si longs voyages , et à ces Messieurs les peines qu'ils ont souffertes , et les dangers qu'ils ont essuyés. Mais aujourd'hui que les voici de retour , avant que d'être au fait des observations qu'ils ont faites , des conséquences qu'ils en ont tirées ; en un mot , avant que d'avoir vu leurs relations et leurs découvertes ; il paraît , Monsieur , que vous deviez moins vous hâter de proposer vos objections , qui plus elles auraient de force , plus aussi seraient propres à ralentir l'empressement et la reconnaissance du public , et à priver ces messieurs de la gloire légitime due à leurs travaux.

Il est question de savoir si la terre est sphérique, ou non. Fondé sur quelques argumens, vous vous décidez pour l'affirmative. Autant que je suis capable de porter mon jugement sur ces matières, vos raisonnemens ont de la solidité. La conséquence cependant ne m'en paraît pas invinciblement nécessaire.

En premier lieu, l'autorité dont vous fortifiez votre cause, en vous associant avec les anciens est bien faible, à mon avis. Je crois que la prééminence qu'ils ont très-sagement conservée sur les modernes, en fait de poésie et d'éloquence, ne s'étend pas jusqu'à la physique et à l'astronomie; et je doute qu'on osât mettre *Aristote* et *Ptolomé*e en comparaison avec le chevalier *Newton* et *M. Cassini*. Ainsi, Monsieur, ne vous flattez pas de tirer un grand avantage de leur appui. On peut croire, sans offenser la mémoire de ces grands hommes, qu'il a échappé quelque chose à leurs lumières. Destitués, comme ils ont été, des expériences et des instrumens nécessaires, ils n'ont pas dû prétendre à la gloire d'avoir tout connu; et si l'on met leur disette en comparaison avec les secours dont nous jouissons

aujourd'hui , on verra que leur opinion ne doit pas être d'un grand poids contre le sentiment des modernes : je dis des modernes en général , parce qu'en effet vous les rassemblez tous contre vous , en vous déclarant contre les deux nations qui tiennent sans contredit le premier rang dans les sciences dont il s'agit ; car vous avez en tête les Français d'une part , et les Anglais de l'autre , lesquels à la vérité ne s'accordent pas entr'eux sur la figure de la terre , mais qui se réunissent en ce point , de nier sa sphéricité. En vérité , Monsieur , si la gloire de vaincre augmente à proportion du nombre et de la valeur des adversaires , votre victoire , si vous la remportez , sera accompagnée d'un triomphe bien flatteur.

Votre première preuve tirée de la tendance égale des eaux vers leur centre de gravité , me paraît avoir beaucoup de force , et j'avoue de bonne foi que je n'y sais pas de réponse satisfaisante. En effet , s'il est vrai que la superficie de la mer soit sphérique , il faudra nécessairement ou que le globe entier suive la même figure , ou bien que les terres des rivages soient horriblement escarpées dans les lieux de leurs alongemens. D'ailleurs , (et je mé-

tonne que ceci vous ait échappé) on ne saurait concevoir que le cours des rivières pût tendre de l'équateur vers les pôles, suivant l'hypothèse de M. *Cassini* : celle de M. *Newton* serait aussi sujette aux mêmes inconvéniens, mais dans un sens contraire; c'est-à-dire des lieux bas vers les parties plus élevées, principalement aux environs des cercles polaires et dans les régions froides où l'élévation deviendrait plus sensible; cependant, l'expérience nous apprend qu'il y a quantité de rivières qui suivent cette direction.

Que pourrait-on répondre à de si fortes instances? Je n'en sais rien du tout. Remarquez cependant, Monsieur, que votre démonstration, ou celle du P. *Tacquet*, est fondée sur ce principe, que toutes les parties de la masse terraquee tendent par leur pesanteur vers un centre commun, qui n'est qu'un point; et n'a par conséquent aucune longueur; et sans doute il n'était pas probable qu'un axiome si évident, et qui fait le fondement de deux parties considérables des mathématiques, pût devenir sujet à être contesté: mais quand il s'agira de concilier des démonstrations contradictoires avec des faits

assurés, que ne pourra-t-on point contester ? J'ai vu dans la préface des élémens d'astronomie de M. *Fizes*, professeur en mathématiques de Montpellier, un raisonnement qui tend à montrer que dans l'hypothèse de *Copernic*, et suivant les principes de la pesanteur établis par *Descartes*, il s'ensuivrait que le centre de gravité de chaque partie de la terre, devrait être, non pas le centre commun du globe, mais la portion de l'axe qui répondrait perpendiculairement à cette partie, et que par conséquent la figure de la terre se trouverait cylindrique. Je n'ai garde assurément de vouloir soutenir un si étonnant paradoxe, lequel pris à la rigueur est très-évidemment faux : mais qui nous répondra que la terre une fois démontrée oblongue par de constantes observations, quelque physicien plus subtil et plus hardi que moi, n'adopterait pas quelque hypothèse approchante ? Car enfin, dirait-il, c'est une nécessité en physique, que ce qui doit être se trouve d'accord avec ce qui est.

Mais ne chicanous point ; je veux accorder votre premier argument. Vous avez démontré que la superficie de la mer, et par conséquent

celle de la terre doit être sphérique : si par l'expérience je démontrerais qu'elle ne l'est point, tout votre raisonnement pourrait-il détruire la force de ma conséquence ? Supposons pour un moment que cent épreuves exactes et réitérées vinsent à nous convaincre, qu'un degré de latitude a constamment plus de longueur à mesure qu'on approche de l'équateur ; serai-je moins en droit d'en conclure à mon tour ; donc la terre est effectivement plus courbée vers les pôles que vers l'équateur ; donc elle s'allonge en ce sens-là : donc c'est un sphéroïde ? Ma démonstration fondée sur les opérations les plus fidèles de la géométrie, serait-elle moins évidente que la vôtre établie sur un principe universellement accordé ? Où les faits parlent, n'est-ce pas au raisonnement à se taire ? Or c'est pour constater le fait en question, que plusieurs membres de l'académie ont entrepris les voyages du Nord et du Peyron. C'est donc à l'académie à en décider, et votre argument n'aura point de force contre sa décision.

Pour éluder d'avance une conclusion dont vous sentez la nécessité, vous tâchez de jeter de l'incertitude sur les opérations faites en

divers lieux et à plusieurs reprises , par messieurs *Picart* , de la *Hire* , et *Cassini* pour tracer la fameuse méridienne qui traverse la France ; lesquelles donnèrent lieu à M. *Cassini* de soupçonner le premier de l'irrégularité dans la rondeur du globe , quand il se fut assuré que les degrés mesurés vers le septentrion , avaient quelque longueur de moins que ceux qui s'avançaient vers le midi.

Vous distinguez deux manières de considérer la surface de la terre ; vue de loin , comme par exemple , depuis la lune , vous l'établissez sphérique ; mais regardée de près , elle ne vous paraît plus telle , à cause de ses inégalités : car , dites-vous , les rayons tirés du centre au sommet des plus hautes montagnes , ne seront pas égaux à ceux qui seront bornés à la superficie de la mer ; ainsi les arcs de cercles , quoique proportionnels entr'eux , étant inégaux suivant l'inégalité des rayons , il se peut très-bien que les différences qu'on a trouvées entre les degrés mesurés , quoiqu'avec toute l'exactitude et la précision dont l'attention humaine est capable , viennent des différentes élévations sur lesquelles ils ont été pris , lesquelles ont dû donner des arcs inégaux

en grandeur, quoiqu'égaies portions de leurs cercles respectifs.

J'ai deux choses à répondre à cela. En premier lieu, Monsieur, je ne crois point que la seule inégalité des hauteurs sur lesquelles on a fait les observations, ait suffi pour donner des différences bien sensibles dans la mesure des degrés. Pour s'en convaincre, il faut considérer que, suivant le sentiment commun des géographes, les plus hautes montagnes ne sont non plus capables d'altérer la figure de la terre, sphérique ou autre, que quelques grains de sable ou de gravier sur une boule de deux ou trois pieds de diamètre. En effet, on convient généralement aujourd'hui qu'il n'y a point de montagne qui ait une lieue perpendiculaire sur la surface de la terre : une lieue cependant ne serait pas grand'chose, en comparaison d'un circuit de huit ou neuf mille. Quant à la hauteur de la surface de la terre même par-dessus celle de la mer, et de celle de la mer par-dessus certaines terres, comme par exemple du Zuiderzée au-dessus de la Northollande, on sait qu'elles sont peu considérables. Le cours modéré de la plupart des fleuves et des

rivières ne peut être que l'effet d'une pente extrêmement douce. J'avouerai cependant que ces différences prises seraient bien capables d'en apporter dans les mesures : mais de bonne foi , serait-il raisonnable de tirer avantage de toute la différence qui peut se trouver entre la cime de la plus haute montagne et les terres inférieures à la mer ? les observations qui ont donné lieu aux nouvelles conjectures sur la figure de la terre , ont-elles été prises à des distances si énormes ?

Vous n'ignorez pas sans doute , Monsieur ; qu'on eut soin dans la construction de la grande méridienne , d'établir des stations sur les hauteurs les plus égales qu'il fût possible : ce fut même une occasion qui contribua beaucoup à la perfection des niveaux.

Ainsi , Monsieur , en supposant avec vous que la terre est sphérique , il me reste maintenant à faire voir que cette supposition , de la manière que vous la prenez , est une pure pétition de principe. Un moment d'attention , et je m'explique.

Tout votre raisonnement roule sur ce théorème démontré en géométrie , *que deux cercles étant concentriques , si l'on mène*

des rayons jusqu'à la circonférence du grand , les arcs coupés par ces rayons seront inégaux et plus grands , à proportion qu'ils seront portions de plus grands cercles. Jusqu'ici tout est bien ; votre principe est incontestable : mais vous me paraissez moins heureux dans l'application que vous en faites aux degrés de latitude. Qu'on divise un méridien terrestre en 360 parties égales , par des rayons menés du centre , ces parties égales selon vous seront des degrés par lesquels on mesurera l'élevation du pôle. J'ose, Monsieur, m'inscrire en faux contre un pareil sentiment, et je soutiens que ce n'est point là l'idée qu'on doit se faire des degrés de latitude.

Pour vous en convaincre d'une manière invincible, voyons ce qui résulterait de-là, en supposant pour un moment que la terre fût un sphéroïde oblong. Pour faire la division des degrés, j'inscris un cercle dans un ellipse représentant la figure de la terre. Le petit axe sera l'équateur, et le grand sera l'axe même de la terre. Je divise le cercle en trois cents soixante degrés, de sorte que les deux axes passent par quatre de ces divisions. Par

toutes les autres divisions, je mène des rayons que je prolonge jusqu'à la circonférence de l'ellipse : les arcs de cette courbe compris entre les extrémités des rayons donneront l'étendue des degrés, lesquels seront évidemment inégaux, (une figure rendrait tout ceci plus intelligible, je l'ometts pour ne pas effrayer les yeux des dames qui lisent ce journal,) mais dans un sens contraire à ce qui doit être; car les degrés seront plus longs vers les pôles et plus courts vers l'équateur, comme il est manifeste à quiconque à quelque teinture de la géométrie. Cependant il est démontré que si la terre est oblongue, les degrés doivent avoir plus de longueur vers l'équateur que vers les pôles. C'est à vous, Monsieur, à sauver la contradiction.

Quelle est donc l'idée qu'on doit se former des degrés de latitude? Le terme même d'élevation du pôle vous l'apprend. Des différens degrés de cette élévation, tirez de part et d'autre des tangentes à la superficie de la terre; les intervalles compris entre les points d'attouchement donneront les degrés de latitude: or il est bien vrai que si la terre était sphérique, tous ces points correspon-

draient aux divisions qui marqueraient les degrés de la circonférence de la terre considérée comme circulaire ; mais si elle ne l'est point , ce ne sera plus la même chose. Tout au contraire de votre système , les pôles étant plus élevés , les degrés y devraient être plus grands ; ainsi la terre étant plus courbée vers les pôles , les degrés sont plus petits. C'est le plus ou moins de courbure , et non l'éloignement du centre , qui influe sur la longueur des degrés d'élévation du pôle. Puis donc que votre raisonnement n'a de justesse qu'autant que vous supposez que la terre est sphérique , j'ai été en droit de dire que vous vous fondez sur une pétition de principe ; et puisque ce n'est pas du plus grand , ou moindre éloignement du centre , que résultera la longueur des degrés de latitude , je conclurai de rechef que votre argument n'a de solidité en aucune de ses parties.

Il se peut que le terme de *dégré* , équivoque dans le cas dont il s'agit , vous ait induit en erreur : autre chose est un degré de la terre considéré comme la 360^{me} partie d'une circonférence circulaire , et autre chose un degré de latitude considéré comme la

mesure de l'élevation du pôle par-dessus l'horison ; et quoiqu'on puisse prendre l'un pour l'autre dans le cas que la terre soit sphérique, il s'en faut beaucoup qu'on en puisse faire de même, si la figure est irrégulière.

Prenez garde, Monsieur, que quand j'ai dit que la terre n'a pas de pente considérable, je l'ai entendu, non par rapport à la figure sphérique, mais par rapport à sa figure naturelle, oblongue ou autre ; figure que je regarde comme déterminée dès le commencement par les lois de la pesanteur et du mouvement, et à laquelle l'équilibre ou le niveau des fluides peut très-bien être assujetti : mais sur ces matières on ne peut hasarder aucun raisonnement, que le fait même ne nous soit mieux connu.

Pour ce qui est de l'inspection de la lune, il est bien vrai qu'elle nous paraît sphérique et elle l'est probablement ; mais il ne s'ensuit point du tout que la terre le soit aussi. Par quelle règle sa figure serait-elle assujettie à celle de la lune, plutôt qu'à celle de *Jupiter*, planète d'une toute autre importance, et qui pourtant n'est pas sphérique ? La raison que vous tirez de l'ombre de la terre n'est guère

plus forte. Si le cercle se montrait tout entier, elle serait sans réplique; mais vous savez, Monsieur, qu'il est difficile de distinguer une portion de courbe d'avec l'arc d'un cercle plus ou moins grand. D'ailleurs on ne croit point que la terre s'éloigne si fort de la figure sphérique, que cela doive occasionner sur la surface de la lune une ombre sensiblement irrégulière; d'autant plus que la terre étant considérablement plus grande que la lune, il ne paraît jamais sur celle-ci qu'une bien petite partie de son circuit.

Je suis, etc.

R O U S S E A U.

Chambéry, 20 septembre 1738.

LETTRÉ (*)

DE M. CHARLES BONNET,

Au sujet du Discours de M. J. J. Rousseau de Genève, sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes.

JE viens, Monsieur, de lire le discours de M. J. J. Rousseau de Genève, sur l'origine et les fondemens de l'inégalité parmi les hommes. J'ai admiré le coloris de cet étrange tableau; mais je n'ai pu admirer de même le dessin et la représentation. Je fais grand cas du mérite et des talens de M. Rousseau, et je félicite Genève, qui est aussi ma patrie, de le compter parmi les hommes célèbres auxquels elle a donné le jour; mais je regrette qu'il ait adopté des idées qui me paraissent si opposées au vrai, et si peu propres à faire des heureux.

On écrira, sans doute, beaucoup contre ce nouveau discours, comme on a beaucoup

(*) Cette lettre a été imprimée dans le *Mercur* de France du mois d'octobre 1755.

écrit contre celui qui a remporté le prix de l'académie de Dijon : et parce qu'on a beaucoup écrit et qu'on écrira beaucoup encore contre M. *Rousseau* , on lui rendra plus cher un paradoxe qu'il n'a que trop caressé. Pour moi qui n'ai nulle envie de faire un livre contre M. *Rousseau* , et qui suis très-convaincu que la dispute est de tous moyens celui qui peut le moins sur ce génie hardi et indépendant ; je me borne à lui proposer d'approfondir un raisonnement tout simple , et qui me semble renfermer ce qu'il y a de plus essentiel dans la question.

Voici ce raisonnement.

Tout ce qui résulte immédiatement des *facultés* de l'homme , ne doit-il pas être dit résulter de sa *nature* ? Or , je crois que l'on démontre fort bien que *l'état de société* résulte immédiatement des facultés de l'homme : je n'en veux point alléguer d'autres preuves à notre savant auteur , que ses propres idées sur l'établissement des sociétés ; idées ingénieuses , et qu'il a si élégamment exprimées dans la seconde partie de son discours. Si donc *l'état de société* découle des facultés de l'homme , il est *naturel* à l'homme. Il serait donc aussi déraisonnable de se plaiu-

dre de ce que ces facultés , en se développant ont donné naissance à cet état , qu'il le serait de se plaindre de ce que DIEU a donné à l'homme de telles facultés.

L'homme est tel que l'exigeait la place qu'il devait occuper dans l'univers. Il y fallait apparemment des hommes qui bâtissent des villes , comme il fallait des castors qui construisissent des cabanes. Cette *perfectibilité* , dans laquelle M. *Rousseau* fait consister le caractère qui distingue essentiellement l'homme de la brute , dev t , du propre aveu de l'auteur , conduire l'homme au point où nous le voyons aujourd'hui. Vouloir que cela ne fût point , ce serait vouloir que l'homme ne fût point *homme*. L'aigle qui se perd dans la nue , rampe-t-il dans la poussière comme le serpent ?

L'homme sauvage de M. *Rousseau* , cet homme qu'il chérit avec tant de complaisance , n'est point du tout l'*homme* que DIEU a voulu faire ; mais DIEU a fait des *orang-outangs* et des *singes* , qui ne sont pas des hommes.

Quand donc M. *Rousseau* déclame avec tant de véhémence et d'obstination contre l'*état de société* , il s'élève , *sans y penser* ,

contre la VOLONTÉ de CELUI qui a fait l'homme , et qui a ordonné cet état. *Les faits* sont-ils autre chose que l'expression de sa VOLONTÉ ADORABLE ?

Lors qu'avec le pinceau d'un le *Brun* , l'auteur trace à nos yeux l'effroyable peinture des maux que l'état civil a enfantés , il oublie que la planète où l'on voit ces choses , fait partie d'un Tout immense que nous ne connaissons point , mais que nous savons être l'ouvrage d'une SAGESSE PARFAITE.

Ainsi renouçons pour toujours à la chimérique entreprise de prouver que l'homme serait mieux s'il était autrement : l'abeille , qui construit des cellules si régulières , vaudra-t-elle juger de la façade du Louvre ? Au nom du bon sens et de la raison , prenons l'homme tel qu'il est avec ses dépendances ; laissons aller le monde comme il va , et soyons sûrs qu'il va aussi bien qu'il pouvait aller.

S'il s'agissait de justifier la *Providence* aux yeux des hommes , *Leibnitz* et *Pope* l'ont fait ; et les ouvrages immortels de ces génies sublimes sont des monumens élevés à la gloire de la raison. Le *Discours* de

M. Rousseau est un monument élevé à l'esprit, mais à l'esprit chagrin et mécontent de lui-même et des autres.

Lorsque notre philosophe voudra consacrer ses lumières et ses talens à nous découvrir les origines des choses, à nous montrer les développemens plus ou moins lents des biens et des maux, en un mot, à suivre l'humanité dans la courbe tortueuse qu'elle décrit; les tentatives de ce génie original et fécond pourront nous valoir des connaissances précieuses sur ces objets intéressans. Nous nous empresserons alors de recueillir ces connaissances; et d'offrir à l'auteur le tribut de reconnaissance et d'éloges qu'elles lui auront mérité, et qui n'aura pas été, je m'assure, la principale fin de ses recherches.

Il y a lieu, Monsieur, de s'étonner, et je m'en étonnerais davantage, si j'avais moins été appelé à réfléchir sur les sources de la diversité des opinions des hommes; il y a, dis-je, lieu de s'étonner qu'un écrivain qui a si bien connu les avantages d'un bon gouvernement, et qui les a si bien peints dans sa belle dédicace à notre république, où il a cru voir tous ces avantages réunis, les ait

sitôt et si parfaitement perdus de vue dans son discours. On fait des efforts inutiles pour se persuader qu'un écrivain qui serait sans doute fâché qu'on ne le crût pas judicieux, préférât sérieusement d'aller passer sa vie dans les bois, si sa santé le lui permettait, à vivre au milieu de concitoyens chéris et dignes de l'être. Eût-on jamais présumé qu'un écrivain qui pense, avancerait, dans un siècle tel que le nôtre, cet étrange paradoxe, qui renferme seul une si grande foule d'inconséquences, pour ne rien dire de plus fort ? *Si la nature nous a destinés à être sains (*) , j'ose presque assurer que l'état de réflexion est un état contre nature, et que l'homme qui médite est un animal dépravé. Dis* page 22.

Je l'ai insinué en commençant cette lettre ;

(*) C'était bien *sains*, *sani*, et non *saints*, *sancti*, que portait le manuscrit original de Philopoliis. On ignore si l'on avait imprimé *saints*, *sancti* dans le *Mercur*e de France d'octobre 1755, et on le présume facilement. Mais cette remarque suffira pour faire tomber la petite plaisanterie de M. Rousseau. Il est singulier qu'il n'eût pas soupçonné ici une faute d'impression.

Voyez ci-devant tome I.

mon dessein n'est point de prouver à M. *Rousseau* par des argumens , qu'assez d'autres feront sans moi , et qu'il serait peut-être mieux que l'on ne fît point , la supériorité de l'état de *citoyen* sur l'état d'*homme sauvage* ; qui eût jamais imaginé que cela serait mis en question ! Mon but est uniquement d'essayer de faire sentir à notre auteur combien ses plaintes continuelles seront superflues et déplacées , et combien il est évident que la *société* entrerait dans la destination de notre être.

J'ai parlé à M. *Rousseau* avec toute la franchise que la relation de compatriote autorise. J'ai une si grande idée des qualités de son cœur , que je n'ai pas songé un instant qu'il pût ne pas prendre en bonne part ces réflexions. L'amour seul de la vérité me les a dictées. Si pourtant en les faisant il m'était échappé quelque chose qui pût déplaire à M. *Rousseau* , je le prie de me pardonner , et d'être persuadé de la pureté de mes intentions.

Je ne dis plus qu'un mot ; c'est sur la *pitié*, cette vertu si célébrée par notre auteur , et qui fut , selon lui , le plus bel appanage de l'homme dans l'enfance du monde. Je prie

M. *Rousseau* de vouloir bien réfléchir sur les questions suivantes.

Un homme ou tout être *sensible* qui n'aurait jamais connu la douleur, aurait-il de la *pitié*, et serait-t-il ému à la vue d'un enfant qu'on égorgerait?

Pourquoi la populace, à qui M. *Rousseau* accorde une si grande dose de *pitié*, se repaît-elle avec tant d'avidité, du spectacle d'un malheureux expirant sur la roue?

L'*affection* que les femelles des animaux témoignent pour leurs petits, a-t-elle ces petits pour objet ou la mère? Si par hasard c'était celle-ci, le bien-être des petits n'en aurait été que mieux assuré.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PHILOPOLIS, citoyen de Genève.

A Genève, le 25 d'août 1755.

Fin du Tome VII des Lettres.







